



ÉCONOMIE DU RUGBY FRANÇAIS : RAPPORT CCCP 2026

COMPTES DES CLUBS PROFESSIONNELS

SAISON 2024/2025



SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

PARTIE 1 - PRINCIPAUX CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS 5

1.1	Données cumulées	6
1.1.1	Principaux chiffres pour 2024/2025	6
1.1.2	Compte de résultat	7
1.1.3	Bilan	8

1.2 TOP 14 9

1.2.1	Compte de résultat	9
1.2.2	Budget et chiffre d'affaires	11
1.2.3	Recettes matches	13
1.2.4	Contribution des collectivités locales	14
1.2.5	Partenariat	15
1.2.6	Charges d'exploitation	16
1.2.7	Résultats d'exploitation et résultats nets	18
1.2.8	Bilan	21
1.2.9	Situation nette retraitée et quasi-fonds propres	22
1.2.10	Modes de financement des clubs	23

1.3 PRO D2 24

1.3.1	Compte de résultat	24
1.3.2	Budget et chiffre d'affaires	27
1.3.3	Recettes matches	29
1.3.4	Contribution des collectivités locales	31
1.3.5	Partenariat	32
1.3.6	Charges d'exploitation	33
1.3.7	Résultats d'exploitation et résultats nets	35
1.3.8	Bilan	37
1.3.9	Situation nette retraitée et quasi-fonds propres	38
1.3.10	Modes de financement des clubs	39

1.4	Versements de la LNR	40
-----	----------------------	----

1.5	L'activité de l'A2R en 2024/2025	41
-----	----------------------------------	----

1.6	Méthodologie	43
-----	--------------	----

SOMMAIRE

PARTIES 2 ET 3 - CHIFFRES ET GRAPHIQUES PAR DIVISION 45

TOP 14 45

2.1	Compte de résultat	46
2.2	Budgets	47
2.2.1	Classement	47
2.2.2	Évolution	47
2.3	Bilan cumulé	48
2.4	Détail de l'actif immobilisé	48
2.5	Produits d'exploitation	49
2.6	Charges d'exploitation	54
2.7	Résultats	59
2.8	Capitaux propres et quasi-fonds propres retraités	62
2.9	Répartition du capital	65
2.10	Corrélation entre classement sportif et classement masse budgétaire	66
2.11	Budgets prévisionnels 2025/2026	66

PRO D2 67

3.1	Compte de résultat	67
3.2	Budgets	68
3.2.1	Classement	68
3.2.2	Évolution	68
3.3	Bilan cumulé	69
3.4	Produits d'exploitation	69
3.5	Charges d'exploitation	74
3.6	Résultats	80
3.7	Capitaux propres et quasi-fonds propres retraités	83
3.8	Répartition du capital	86
3.9	Corrélation entre classement sportif et classement masse budgétaire	87
3.10	Budgets prévisionnels 2025/2026	88

PARTIE 4 - ANNEXES 89

4.1	Distribution LNR	90
4.2	Associations supports du TOP 14 et de la PRO D2	91
4.3	Annexe partenariat	97
4.4	A2R : Composition, missions	99
4.5	Glossaire	103

PARTIE 5 - ANNEXES DES COMPTES INDIVIDUELS DES CLUBS RETRAITÉS 104

5.1	Comptes individuels retraités des clubs de TOP 14	105
5.2	Comptes individuels retraités des clubs de PRO D2	120

INTRODUCTION

Le présent rapport de la Commission de Contrôle des Championnats Professionnels (CCCP) de l'Autorité de Régulation du Rugby (A2R) s'ouvre désormais à l'individualisation des données financières des 30 clubs professionnels du TOP 14 et de la PRO D2, à l'instar des autres sports professionnels français.

Ainsi, les lecteurs et utilisateurs du document pourront s'appropriier, analyser, comparer l'ensemble des données, à la fois synthétisées et individualisées, issues des comptes annuels établis par les clubs au 30 juin 2025 pour la saison 2024/2025.

Il ressort de cet exercice 2024/2025 que la dynamique de croissance des revenus se poursuit : les recettes d'exploitation cumulées des clubs de TOP 14 et PRO D2 atteignent ainsi un nouveau niveau historique avec 635 M€.

Toutefois, malgré une maîtrise des charges, les pertes restent récurrentes de manière globale mais différenciées selon chaque club. Le résultat d'exploitation consolidé des trente clubs ressort négatif à hauteur de -63 M€ (en amélioration de 12,8 M€ par rapport à l'exercice 2023/2024) et, après abandons des créances des actionnaires, la perte nette est ramenée à -42 M€.

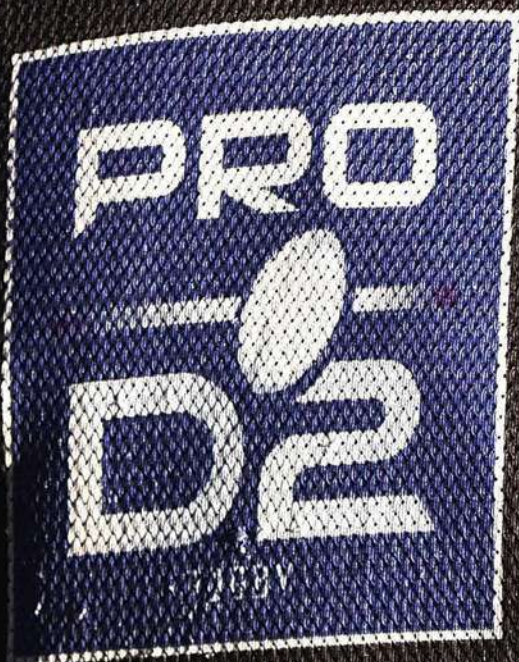
Ces pertes, malgré d'excellents indicateurs de croissance, rappellent la fragilité économique des clubs professionnels et démontrent la nécessité de renforcer les fonds propres sur le long terme et de disposer de réserves notamment pour financer les investissements structurels. Ceux-ci restent positifs et stables (+116 M€) grâce aux soutiens sans faille des actionnaires.

Participant à des compétitions très concurrentielles, plus de la moitié des clubs engagent des budgets prévisionnels de début de saison déficitaires, pour la plupart fortement négatifs mais contrôlés par les couvertures des déficits prévisionnels exigées par la CCCP au départ de la saison et par la constitution d'un fonds de réserve obligatoire de 15% des rétributions des joueurs.

Ces mécanismes de régulation réglementaires sont nécessaires et jouent un rôle d'amortisseur pour lutter contre les aléas économiques. Couplé avec le dispositif du Salary Cap, l'ensemble de ces outils de régulation contient les pertes d'exploitation, maintient l'intérêt sportif de la compétition et participe à la présentation de fonds propres positifs.

PARTIE 1

PRINCIPAUX CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS

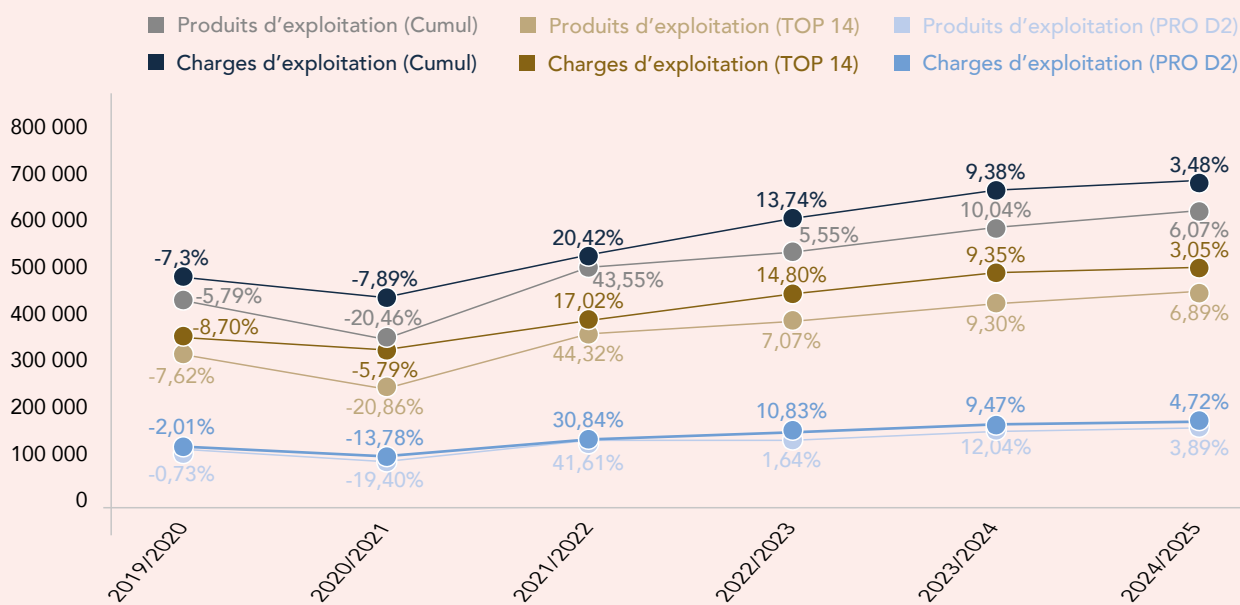


1.1 DONNÉES CUMULÉES

1.1.1 PRINCIPAUX CHIFFRES POUR 2024/2025

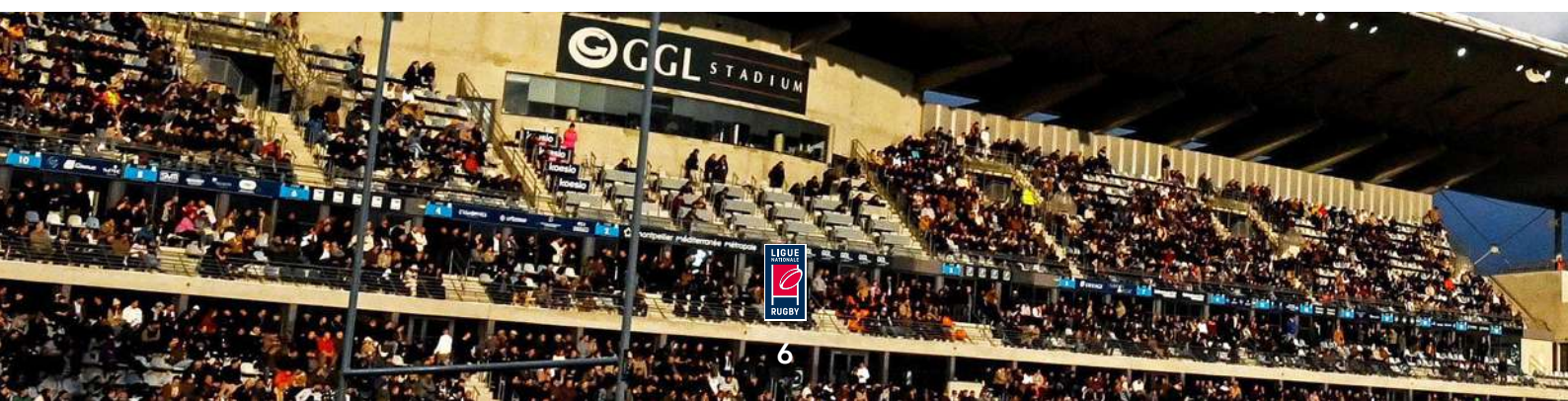
ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

TOP 14 ET PRO D2 – 2020-2025 en milliers d'€



L'analyse de l'évolution des produits et charges d'exploitation des 30 clubs professionnels sur la période récente vient illustrer deux tendances :

- Une dynamique commerciale soutenue** : depuis la crise du Covid-19, les produits d'exploitation des clubs ont continuellement augmenté et atteignent leur niveau record (634,6 M€ en cumulé). La saison 2024/2025 a confirmé la capacité des clubs à continuer à développer leurs revenus (+6,1% en cumulé), à un rythme toutefois légèrement inférieur à la croissance observée un an auparavant (+10%). Si les deux divisions professionnelles affichent des produits d'exploitation à la hausse, le TOP 14 a connu une progression plus marquée (+6,9%) que la PRO D2 (+3,9%).
- Une croissance des charges d'exploitation maîtrisée** : la saison 2024/2025 a été marquée par une croissance modérée des charges d'exploitation (+3,5% au total). Ce niveau cache cependant deux situations différentes avec, d'un côté, le TOP 14 qui a vu l'écart relatif entre la croissance des produits et des charges se resserrer et, de l'autre, la PRO D2, pour laquelle il s'est au contraire légèrement accru.

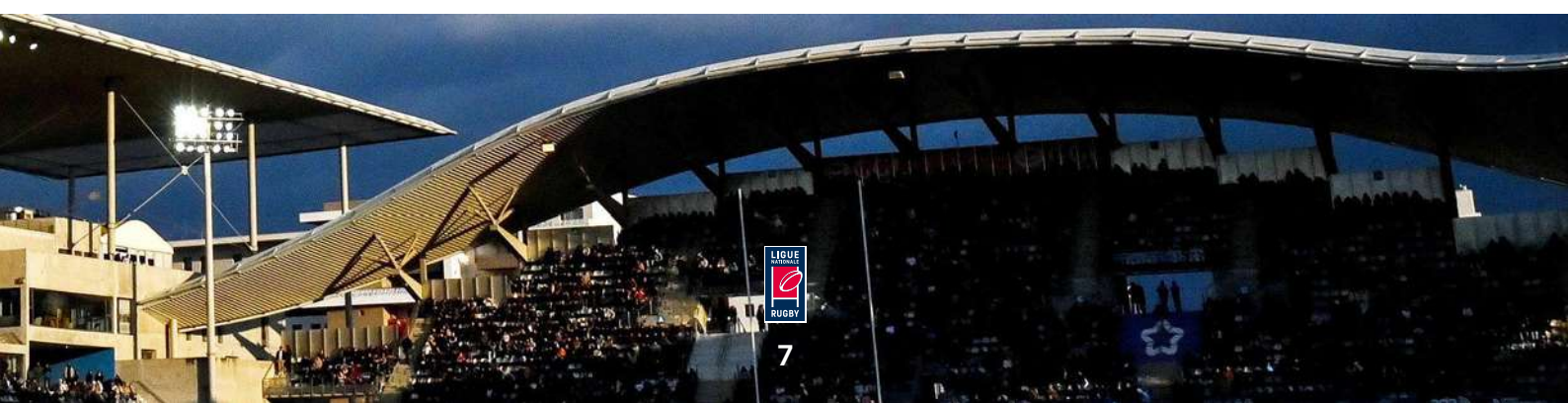


1.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT

	21/22	%	22/23	%	23/24	%	24/25	%	Taux de croissance 24/25 vs 23/24
Subventions	37 518	7%	21 600	4%	12 581	2%	13 486	2%	7,2%
Partenariats	233 286	45%	255 945	47%	275 215	46%	288 524	45%	4,8%
Versements LNR	105 142	20%	105 834	19%	122 506	20%	126 438	20%	3,2%
Recettes matches	55 553	11%	66 284	12%	78 704	13%	89 025	14%	13,1%
Ventes de marchandises	24 371	5%	28 497	5%	36 193	6%	42 501	7%	17,4%
Autres produits	32 623	6%	38 494	7%	42 989	7%	44 040	7%	2,4%
Transferts de charges	26 628	5%	27 055	5%	30 105	5%	30 593	5%	1,6%
Produits d'exploitation	515 121	100%	543 709	100%	598 292	100%	634 607	100%	6,1%
Achats	69 764	13%	75 001	12%	90 135	13%	91 949	13%	2,0%
Services extérieurs	42 816	8%	49 008	8%	59 328	9%	64 712	9%	9,1%
Autres services extérieurs	65 211	12%	76 637	12%	78 692	12%	83 102	12%	5,6%
Impôts et taxes	10 436	2%	10 162	2%	9 671	1%	10 079	1%	4,2%
Masse salariale	241 265	44%	252 619	41%	269 394	40%	272 021	39%	1,0%
Charges sociales	67 015	12%	103 867	17%	111 873	17%	111 965	16%	0,1%
Amortissements et provisions	23 027	4%	22 186	4%	27 115	4%	31 251	4%	15,3%
Autres charges	22 874	4%	27 436	4%	28 587	4%	33 230	5%	16,2%
Charges d'exploitation	542 408	100%	616 916	100%	674 795	100%	698 309	100%	3,5%
Résultat d'exploitation	-27 287		-73 207		-76 503		-63 702		-16,7%
Produits financiers	954		1 802		3 394		4 252		25,3%
Charges financières	2 143		2 486		3 498		5 997		71,4%
Produits exceptionnels	54 824		65 990		63 057		29 446		-53,3%
Charges exceptionnelles	25 081		39 441		22 575		7 691		-65,9%
Impôt sur les bénéfices	-75		-3 781		-1 221		-1 545		26,5%
Bénéfice ou perte	1 341		-43 562		-34 905		-42 147		20,7%

La ventilation des produits tout comme celle des charges n'ont pas connu d'évolutions particulières en 2024/2025. Tous les postes de produits d'exploitation s'affichent à la hausse. Ceux-ci restent très largement dominés par les recettes de partenariats (45%) et les versements LNR (20%) qui pèsent à eux deux près des deux tiers du total. Les recettes matches (14%) complètent le podium en ce qui concerne les produits d'exploitation, confirmant l'importance des recettes « jour de match » dans le modèle économique des clubs. Même augmentation généralisée pour les postes de charges au sein desquels la masse salariale (39%) et les cotisations sociales (16%) sont toujours les principaux postes et représentent un peu plus de la moitié des charges d'exploitation des clubs (54%).

Conséquence d'un rythme de croissance des produits d'exploitation supérieur à celui des charges, le niveau du déficit d'exploitation s'est légèrement résorbé en 2024/2025, passant de -76,5 M€ à -63,7 M€ (-16,7%). En revanche, la perte nette du rugby professionnel français s'établit à 42,1 M€, en augmentation de 20,7%. Cette variation s'explique notamment par un changement de méthode de financement de la part de certains clubs (ces éléments seront détaillés dans les analyses par division).



1.1.3 BILAN

BILAN CUMULÉ – Synthèse en milliers d'€

	21/22	22/23	23/24	24/25
Capitaux propres retraités et résultat	120 085	120 364	119 326	116 438
Provisions pour risques	14 966	15 261	8 557	10 974
Emprunts auprès des établissements de crédits	107 634	82 955	84 895	77 161
Comptes courants d'associés et dettes financières	32 453	39 823	52 091	68 969
Fournisseurs et comptes rattachés	59 286	61 381	65 361	61 154
Dettes fiscales et sociales	71 983	69 680	79 827	82 579
Autres dettes	39 800	40 193	41 592	43 878
Produits constatés d'avance	14 571	9 727	8 472	11 488
Dettes à long terme	105 796	107 591	109 542	116 240
Dettes à court terme	219 930	196 175	222 698	228 990
TOTAL ACTIF / PASSIF (*)	460 777	439 391	460 123	472 642
Actif immobilisé	174 115	197 404	228 239	238 803
Actif circulant	286 661	241 989	231 887	233 839
Dont stocks	5 432	3 817	4 347	4 238
Dont créances clients, avances et acomptes	80 925	84 337	88 629	95 960
Dont autres créances	57 941	65 523	47 729	53 570
Dont disponibilités et VMP	136 389	78 246	81 877	72 047
Dont charges constatées d'avance	5 976	10 075	9 304	8 024
Besoin en fonds de roulement	-75 088	-35 834	-77 114	-71 435
Capacité d'autofinancement	15 083	-34 831	-21 467	-18 632

*Total Actif = Actif immobilisé + Actif circulant

Total Passif = Capitaux propres retraités et résultats + Provisions pour risques + Dettes à long terme + Dettes à court terme

Bien que la perte nette ait été élevée, le niveau des capitaux propres retraités n'a pas été sensiblement affecté. Leur montant (+116,4 M€) n'affiche qu'une baisse modérée de 2,9 M€, ce qui témoigne à la fois du soutien constant des actionnaires et de l'efficacité des règles de régulation mises en place par la Commission de Contrôle des Clubs Professionnels. Le total actif/passif est en hausse de 2,8% à 472,6 M€.

Le taux d'endettement des clubs s'est légèrement accru, passant de 72,2% à 73%. Malgré la baisse continue des emprunts auprès des établissements de crédits (de 84,9 M€ à 77,2 M€, -9,1%), cette hausse de l'endettement s'explique par une augmentation importante du niveau des comptes courants d'associés et des dettes financières (de 52,1 M€ à 69 M€, +32,4%). La trésorerie s'est également dégradée avec un montant ramené à 72 M€ au 30 juin 2025, en recul de 9,8 M€ (12%). L'amélioration de la capacité d'autofinancement constatée au 30 juin 2024 s'est confirmée, sous l'effet d'un remboursement progressif d'emprunts bancaires.

La part de l'actif immobilisé augmente de près d'un point en un an (de 49,6% à 50,5%), marquant la poursuite des investissements des clubs dans leurs infrastructures.

1.2 TOP 14

1.2.1 COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ TOP 14 – Synthèse en milliers d'€

	21/22	%	22/23	%	23/24	%	24/25	%	Taux de croissance 24/25 vs 23/24
Subventions	23 057	6%	14 406	4%	7 637	2%	6 984	2%	-8,6%
Partenariats	167 907	45%	185 074	47%	193 073	44%	206 949	45%	7,2%
Versements LNR	71 714	19%	72 502	18%	85 357	20%	88 126	19%	3,2%
Recettes matches	46 032	12%	56 710	14%	65 164	15%	74 818	16%	14,8%
Ventes de marchandises	20 656	6%	23 364	6%	29 481	7%	35 317	8%	19,8%
Autres produits	24 831	7%	27 386	7%	32 967	8%	32 421	7%	-1,7%
Transferts de charges	16 851	5%	17 830	4%	20 547	5%	19 545	4%	-4,9%
Produits d'exploitation	371 047	100%	397 271	100%	434 226	100%	464 159	100%	6,9%
Achats	54 356	14%	57 368	13%	68 511	14%	69 752	14%	1,8%
Services extérieurs	29 442	7%	35 821	8%	43 561	9%	47 382	9%	8,8%
Autres services extérieurs	45 994	12%	56 046	12%	56 271	11%	60 329	12%	7,2%
Impôts et taxes	7 916	2%	7 843	2%	7 492	2%	7 692	1%	2,7%
Masse salariale	179 055	45%	188 068	41%	199 620	40%	199 159	39%	-0,2%
Charges sociales	45 006	11%	75 587	17%	80 920	16%	79 589	15%	-1,6%
Amortissements et provisions	16 817	4%	15 892	3%	20 105	4%	23 251	5%	15,6%
Autres charges	18 709	5%	19 465	4%	22 251	4%	26 783	5%	20,4%
Charges d'exploitation	397 297	100%	456 089	100%	498 731	100%	513 936	100%	3,0%
Résultat d'exploitation	-26 250		-58 818		-64 505		-49 776		-22,8%
Produits financiers	916		1 630		2 992		3 861		29,1%
Charges financières	1 785		2 213		2 902		5 103		75,9%
Produits exceptionnels	51 144		58 195		57 395		23 232		-59,5%
Charges exceptionnelles	22 250		35 374		21 021		4 777		-77,3%
Impôt sur les bénéfices	140		-3 536		-1 010		-1 582		56,6%
Bénéfice ou perte	1 635		-33 044		-27 030		-30 981		14,6%

Une dynamique commerciale qui se confirme

La saison 2024/2025 confirme les bonnes performances commerciales réalisées par les clubs de TOP 14. Leurs produits d'exploitation continuent en effet à progresser et s'établissent à 464,1 M€, ce qui représente une hausse de 6,9% par rapport à la saison 2023/2024. À l'exception des subventions (-8,6%), des transferts de charges (-4,9%) et des autres produits (-1,7%), tous les postes de revenus des clubs s'affichent à la hausse :

- Les ventes de marchandises affichent la croissance la plus forte (35,3 M€, +19,8%) devant les recettes matches (74,8 M€, +14,8%), confirmant la popularité du TOP 14 dont les affluences ont été en forte hausse. 2 932 750 spectateurs ont été accueillis dans les stades de l'élite du rugby français au cours de la saison régulière, en hausse de 6%.
- Les partenariats, pilier principal de l'économie des clubs de TOP 14 (206,9 M€, 45%), s'affichent à nouveau à la hausse en 2024/2025 (+7,2%), témoignant de l'intérêt des entreprises, notamment au niveau local et régional, pour le rugby professionnel français.
- Les versements de la LNR ont poursuivi leur croissance sur la saison (88,1 M€, +3,2%).

Des charges globalement maîtrisées

Dans le même temps, les charges d'exploitation des clubs de TOP 14 ont continué leur progression mais à un rythme moins soutenu qu'entre les saisons 2022/2023 et 2023/2024 (+9,3%) et, surtout, à un niveau inférieur à celui de la croissance du chiffre d'affaires. Elles se sont ainsi établies à 513,9 M€ pour l'ensemble de la division, soit une croissance de 3% seulement, signe que les clubs ont su maîtriser leurs budgets.

Cette bonne maîtrise des charges est particulièrement visible au niveau de l'évolution de la masse salariale qui est restée stable en 2024/2025 (199,2 M€, en très léger recul de 0,2%), tout comme par voie de conséquence les charges sociales (79,6 M€, -1,6%). En effet, de plus en plus de clubs s'approchent du montant maximal autorisé en termes de masse salariale sportive, poste de dépenses le plus significatif, dans le cadre de la réglementation relative au Salary Cap. Ce dernier est fixé à 10,7 M€ hors crédits additionnels. Or, comme le soulignait le « Rapport annuel du Salary Cap » publié en décembre 2025, 10 des 14 clubs de l'élite se situaient au-dessus de 95% de leur plafond global et 7 clubs déclarent même dépasser 99%. Seuls 2 clubs sont en dessous de 80%.

Les évolutions les plus significatives concernant les charges des clubs portent sur :

- Les autres charges : bien que ne représentant qu'une part très limitée des charges d'exploitation des clubs (26,8 M€, 5%), elles sont le poste qui a le plus augmenté en valeur relative (+20,4%).
- Les dotations aux amortissements et les provisions : elles aussi peu représentatives dans le total des charges (23,3 M€, 5%), elles ont malgré tout connu une nette augmentation (+15,6%).
- Les services extérieurs et les autres services extérieurs : pesant respectivement 9% (47,4 M€) et 12% (60,3 M€) du total des charges des clubs, ces deux postes ont augmenté de 8,8% et 7,2%.
- Les achats : contribuant à hauteur de 14% des charges et alors qu'ils avaient augmenté de façon très soutenue l'an dernier (+19%), ils ont été plus contenus en 2024/2025 (+1,8%).

Un déficit d'exploitation qui se résorbe, une perte nette qui s'accroît

En raison d'un rythme de croissance des produits d'exploitation supérieur à celui des charges, le résultat d'exploitation cumulé des clubs de TOP 14 s'améliore significativement... tout en restant déficitaire. Il s'est ainsi établi à -49,8 M€ en 2024/2025, un niveau en baisse de 22,8%.

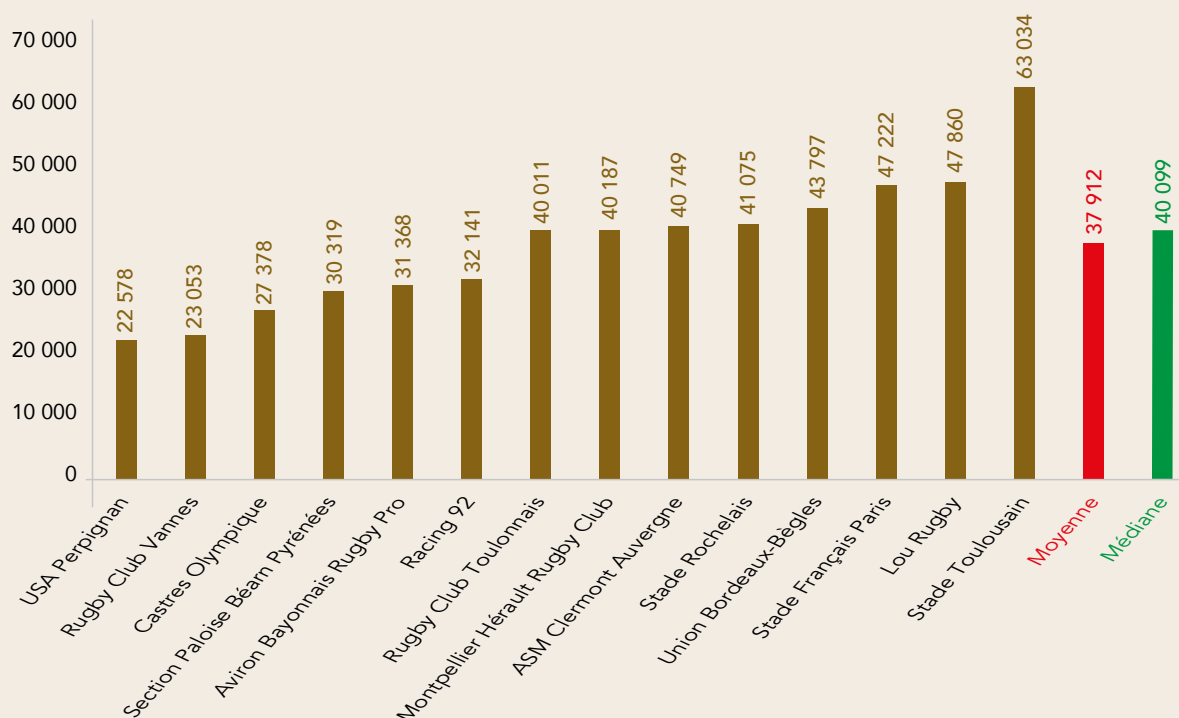
Si résultat exceptionnel cumulé des clubs de TOP 14 reste largement excédentaire (+18,5 M€), il affiche une baisse assez significative par rapport aux saisons précédentes et, en particulier, par rapport à 2023/2024 (-49,3%). Ceci ne témoigne pas d'un désengagement des actionnaires des clubs qui affichent un déficit d'exploitation mais s'explique par des évolutions dans les modalités de financement mises en œuvre.

Ainsi, la perte nette cumulée des clubs de TOP 14 en 2024/2025 s'établit à -31 M€(+14,6%).



1.2.2 BUDGETS ET CHIFFRES D'AFFAIRES

BUDGETS TOP 14 – SAISON 2024/2025 EN MILLIERS D'€



Les budgets présentés ici constituent la plus grande masse entre les produits et les charges d'exploitation et permettent d'illustrer la puissance financière consacrée au financement de l'activité sportive des clubs.

Le budget moyen s'établit ainsi à 37,9 M€, un montant en progression modérée par rapport à la saison 2023/2024 (+0,3 M€ soit +0,8%). Tous les clubs affichent désormais un budget supérieur à 20 M€ puisque le budget minimum s'établit à 22,6 M€, contre 18,3 M€ en 2023/2024.

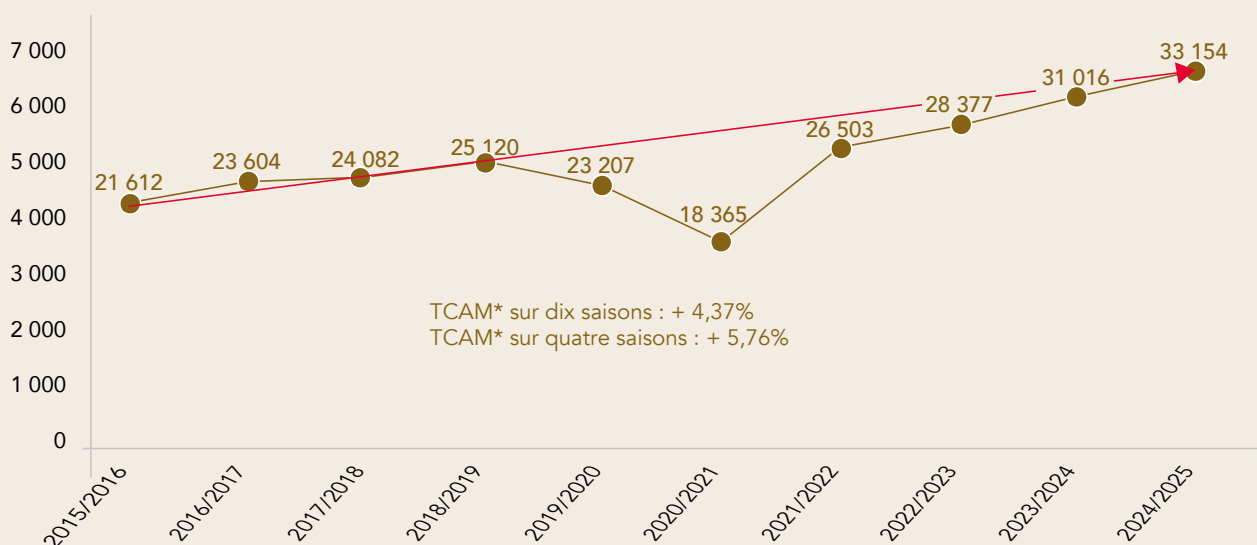
Il est par ailleurs intéressant de noter que la différence entre le plus gros (63 M€) et le plus petit budget du TOP 14 s'est atténuée : alors que l'écart allait de 1 à 3,5 en 2023/2024, il n'est plus que de 1 à 2,8 en 2024/2025. Le TOP 14 présente cependant des situations hétérogènes avec :

- 3 clubs qui présentent des budgets entre 20 et 28 M€ (USA Perpignan, Rugby Club Vannes et Castres Olympique).
- 3 clubs qui présentent des budgets entre 30 et 33 M€ (Section Paloise Béarn Pyrénées, Aviron Bayonnais Rugby Pro et Racing 92).
- 7 clubs qui présentent des budgets entre 40 et 48 M€ (Rugby Club Toulonnais, Montpellier Hérault Rugby Club, ASM Clermont Auvergne, Stade Rochelais, Union Bordeaux-Bègles, Stade Français Paris et LOU Rugby)
- 1 club avec un budget supérieur à 60 M€ (Stade Toulousain).

Si l'écart entre le budget moyen (37,9 M€) et le budget médian (40,1 M€) s'est creusé, l'analyse de l'écart-type témoigne plutôt d'un resserrement des budgets autour de la moyenne pour la saison 2024/2025, signe d'une densité budgétaire qui a donc tendance à se renforcer.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR CLUB

Produits d'exploitation en milliers d'€ - TOP 14



*TCAM = Taux de croissance annuel moyen

L'augmentation des produits d'exploitation cumulé du TOP 14 a, par voie de conséquence, entraîné une nouvelle croissance du chiffre d'affaires moyen qui s'établit désormais à 33,1 M€. L'analyse de l'évolution de cet indicateur, tant sur le temps long (avec une croissance moyenne annuelle de 4,4% sur dix ans) que sur la période récente post-Covid (+5,8% par an depuis 2021/2022), illustre à nouveau le dynamisme commercial du TOP 14. Le chiffre d'affaires médian enregistre une hausse encore plus soutenue et dépasse les 30 M€ (30,6 M€, +7,2%).



L'analyse détaillée par club permet d'identifier une certaine hétérogénéité dans leur capacité à générer des revenus, celle-ci trouvant des causes multifactorielles que ce rapport abordera.

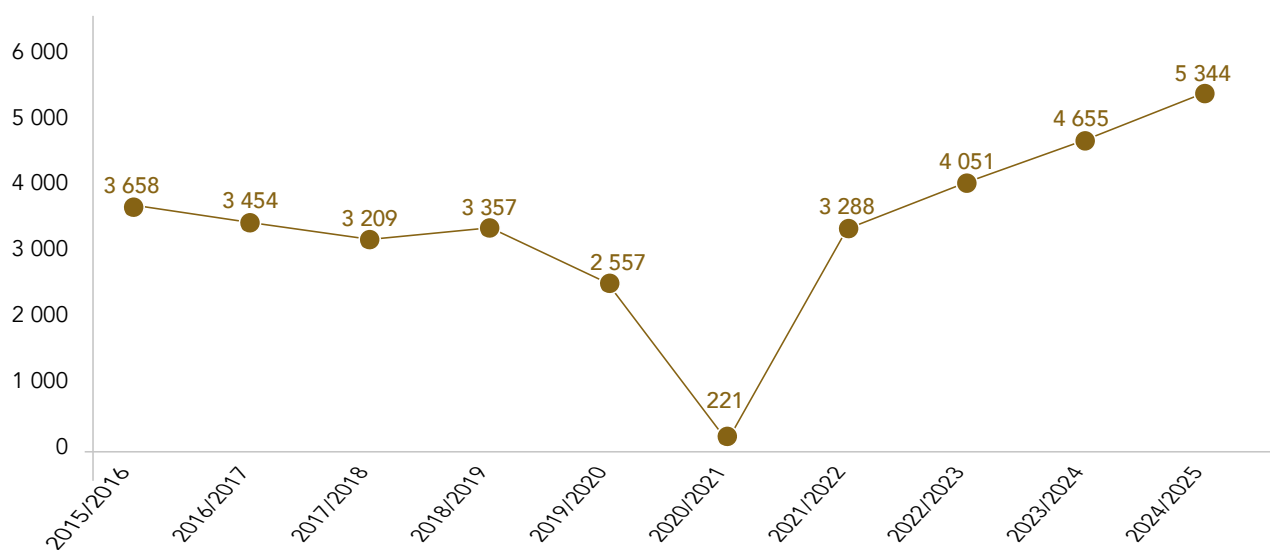
- 6 clubs affichent des produits d'exploitation compris entre 20 et 30 M€ (Castres Olympique, USA Perpignan, Rugby Club Vannes, Montpellier Hérault Rugby Club, Racing 92 et Section Paloise).
- 4 clubs affichent des produits d'exploitation compris entre 30 et 40 M€ (Aviron Bayonnais Rugby Pro, Stade Français Paris, Rugby Club Toulonnais et ASM Clermont-Auvergne).
- 3 clubs affichent des produits d'exploitation entre 40 et 50 M€ (Stade Rochelais, LOU Rugby et Union Bordeaux-Bègles).
- 1 club dispose de produits d'exploitation supérieurs à 60 M€ (Stade Toulousain).

Cette répartition illustre les différences entre les clubs, ce que confirme l'écart-type qui s'établit à 10,6 M€ et traduit une dispersion notable autour de la valeur moyenne. Le coefficient de variation (rapport entre l'écart-type et la moyenne) est ainsi de 0,28.

1.2.3 RECETTES MATCHES

ÉVOLUTION DES RECETTES MATCHES DU TOP 14

Billetterie + abonnements hors VIP, moyenne par club en milliers d'€



L'engouement populaire non-démenti des fans de rugby trouve une traduction sur le plan économique dans une nouvelle croissance des recettes matches des clubs de TOP 14 qui affichent donc à nouveau un niveau record en 2024/2025 (74,8 M€). Les recettes matches moyennes se sont établies à 5,3 M€ en 2024/2025 (+14,8%). La valeur médiane progresse également et se situe désormais à 4,6 M€ (+20,4%).

La répartition est toutefois très inégalitaire entre les clubs :

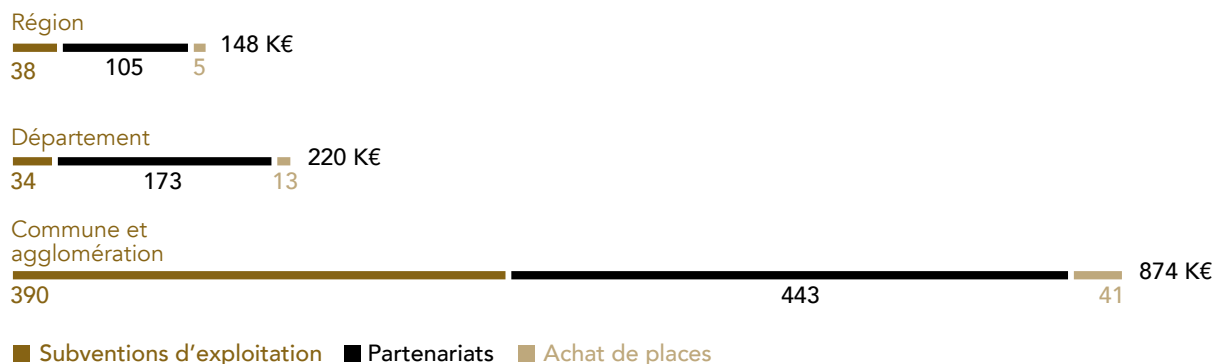
- L'écart entre le club qui encaisse le premier (Union Bordeaux-Bègles) et le dernier (Montpellier Hérault Rugby Club) en termes de recettes matches est de 8,7 M€, un niveau élevé similaire à celui observé en 2023/2024 (9 M€).
- 4 clubs (Union Bordeaux-Bègles, Stade Toulousain, Rugby Club Toulonnais et Aviron Bayonnais Rugby Pro) représentent à eux seuls près de la moitié des recettes matches du TOP 14 (47%). Il s'agit notamment de clubs disposant d'un stade résident avec une capacité d'accueil supérieure aux autres clubs (à l'image de l'Union Bordeaux-Bègles au Stade Chaban-Delmas) et/ou pouvant délocaliser certaines rencontres dans des stades de grande capacité. D'autres facteurs peuvent aussi expliquer ces variations : la réouverture de la totalité du stade de l'Union Bordeaux-Bègles après une fermeture partielle pour travaux en 2023/2024 ou parcours sportifs, notamment européens, de certains clubs ayant généré un nombre de matches et/ou des recettes supérieurs.



1.2.4 CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

DÉTAIL DE LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 2024-2025

Moyenne par club en milliers d'€



Le financement des clubs professionnels de rugby repose de moins en moins sur les différentes natures de soutiens publics. Ceux-ci ont représenté en moyenne un montant de 1,2 M€ par club, répartis entre subventions d'exploitation, achats de places et partenariats. Ce montant est en baisse de 100 000 euros en moyenne.

Dans le détail :

- Hors période Covid, le montant des subventions accordées par les différentes collectivités territoriales est ainsi en recul régulier depuis dix ans (-1,4 M€, -17%). Cette baisse tendancielle s'est confirmée en 2024/2025 avec un montant cumulé en recul de 9%.
- Le montant des partenariats et des achats de places reste, de son côté, relativement stable.

La répartition des contributions par type de collectivités confirme la prédominance du bloc communal, composé des communes et des intercommunalités, qui représente à lui seul 70,4% des soutiens publics, loin devant les départements (17,7%) et les régions (11,9%).

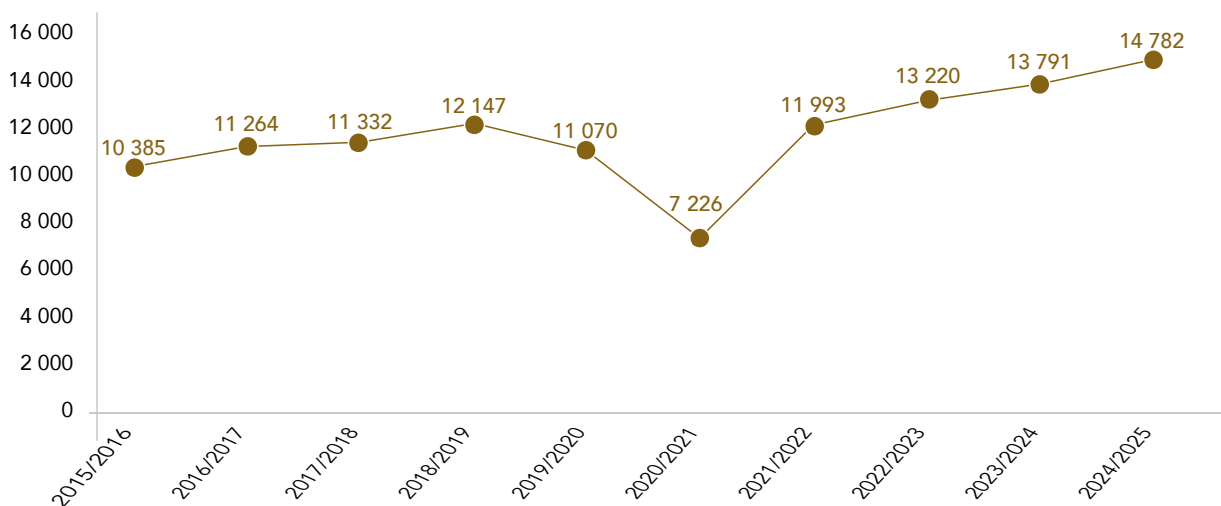
Les niveaux de soutiens publics et leur poids dans le total des produits d'exploitation des clubs révèlent une hétérogénéité très marquée. Certains clubs disposent de soutiens publics plus élevés que d'autres, et certains soutiens sont parfois orientés vers les associations supports plutôt que vers les sociétés commerciales. L'appréciation réel du poids des subventions pour chaque club nécessiterait donc d'être appréhendée au niveau du groupement sportif (association et société).



1.2.5 PARTENARIAT

ÉVOLUTION DU PARTENARIAT TOP 14

Moyenne par club en milliers d'€



Le partenariat constitue le pilier historique du modèle économique des clubs de TOP 14. Le soutien des partenaires en faveur du rugby professionnel et la capacité des clubs à mobiliser leur écosystème d'entreprises se sont à nouveau confirmés en 2024/2025. Le partenariat a ainsi progressé de 7,2%, un rythme assez nettement supérieur à celui de la saison précédente (+4,3%). Dans le détail, 3 clubs ont enregistré une baisse des montants perçus au titre du partenariat pour un montant total de 2,7 M€. À l'inverse, les 10 autres clubs (hors club promu) ont connu une hausse cumulée de 13,2 M€.

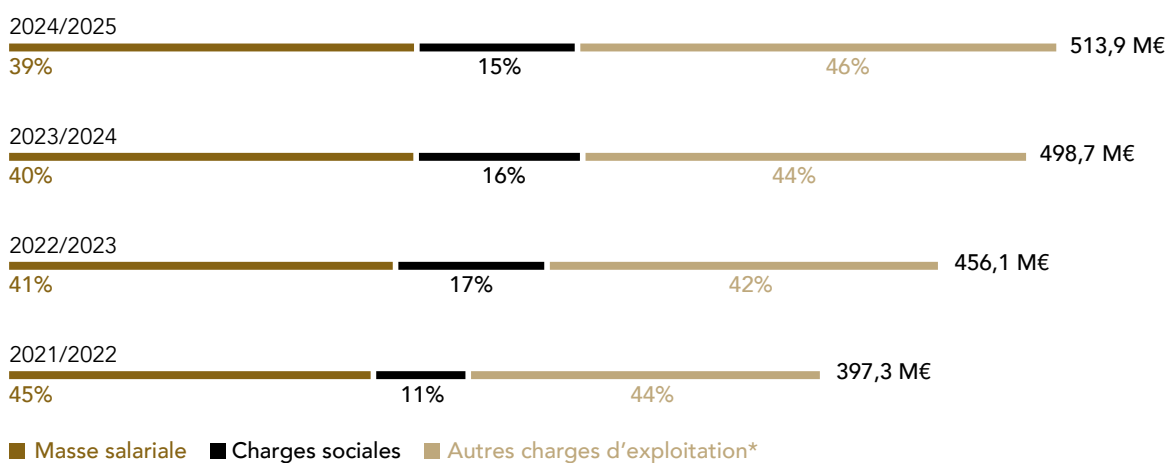
Le montant moyen perçu par chaque club de TOP 14 s'est élevé à 14,8 M€ en 2024/2025. La médiane se situe à 14,3 M€, ce qui témoigne d'une densité plutôt forte des montants de partenariat perçus par les clubs. Ainsi, seuls 2 clubs (USA Perpignan et Castres Olympique) affichent un montant de partenariat inférieur à 10 M€ (contre 3 en 2023/2024) mais s'en rapprochent de plus en plus. À l'inverse, 3 clubs dépassent désormais la barre des 20 M€ : le Stade Rochelais, le LOU Rugby et le Stade Toulousain.



1.2.6 CHARGES D'EXPLOITATION

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

Cumul en millions d'€ et en % - TOP 14



* Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + Impôts et taxes + Dotations aux amortissements et provisions + autres charges

Bien qu'ayant augmenté en 2024/2025, les charges d'exploitation des clubs ont été globalement maîtrisées (+3%). Elles dépassent toutefois pour la première fois le demi-milliard d'euros et s'établissent à 513,9 M€ en cumulé, soit un montant moyen de 36,7 M€ par club. Ceci s'explique à la fois par des facteurs endogènes (notamment les efforts de gestion effectués par les clubs pour contenir leurs dépenses) mais aussi par des facteurs exogènes (avec des niveaux d'inflation réduit par rapport à la période d'hyperinflation connue en 2023/2024).

La masse salariale chargée reste le principal poste de charges des clubs : la masse salariale (199,2 M€, 39%) et les charges sociales (79,6 M€, 15%) représentent ainsi 54% du total des charges des clubs. Au sein de ce poste, les rétributions accordées aux joueurs constituent le poste le plus significatif (139,1 M€) mais se sont affichées en baisse en 2024/2025. Le montant moyen s'est établi à 9,9 M€, en recul de 197 K€ (-1,9%). La médiane s'établit, quant à elle, à 10 M€. Les 14 clubs de l'élite ont connu des évolutions contrastées :

- 7 clubs voient leurs rétributions « joueurs » baisser (USA Perpignan, Stade Toulousain, Rugby Club Toulonnais, Stade Rochelais, Montpellier Hérault Rugby Club, ASM Clermont-Auvergne et Racing 92).
- Les 7 autres clubs ont, au contraire, augmenté leur masse salariale « joueurs ».

Si des différences existent entre clubs en termes de rétributions « joueurs », celles-ci s'avèrent plutôt limitées, notamment car une grande majorité des clubs approchent de leur plafond de masse salariale autorisé par le Salary Cap. L'écart entre le club engageant la masse salariale la plus élevée (le Stade Toulousain, champion) et le club présentant la masse salariale la plus faible (le Rugby Club Vannes, promu en TOP 14 en 2024/2025) est de 2,2. L'écart-type est de 1,7 M€ et le coefficient de variation (rapport entre l'écart-type et la moyenne) est de 0,17, ce qui traduit une dispersion modérée autour de la valeur moyenne.

Les rétributions accordées aux entraîneurs et au staff sportif sont, de leur côté, en hausse. Elles s'établissent à 18,9 M€ sur l'ensemble du TOP 14, soit un montant moyen de 1,4 M€ en hausse de 6%.

Enfin, après avoir fortement progressé en 2023/2024 (+18%), témoignant d'un effort de structuration des clubs, la masse salariale « administrative » est relativement stable en 2024/2025 avec un montant cumulé de 24,2 M€ soit 1,7 M€ en moyenne par club.

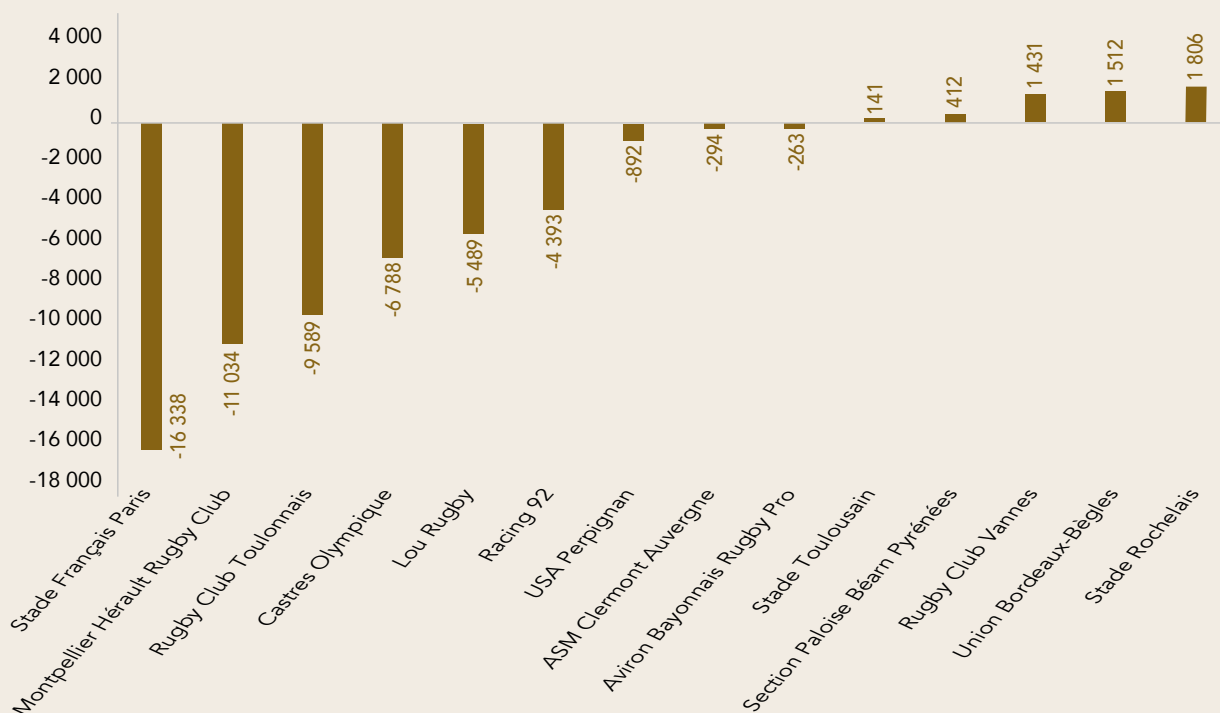
Le ratio de « coût des effectifs » (soit le rapport entre la masse salariale chargée globale et les produits d'exploitation des clubs) est en hausse de 4 points et passe de 56% à 60%. La dispersion entre les clubs est relativement importante concernant cet indicateur et s'étale de 46% à 92%.

Les honoraires d'agents sont en très légère progression et s'établissent à 776 K€ en 2024/2025 contre 742 K€ en 2023/2024.



1.2.7 RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RÉSULTATS NETS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES CLUBS TOP 14 – Saison 2024/2025 en milliers d'€

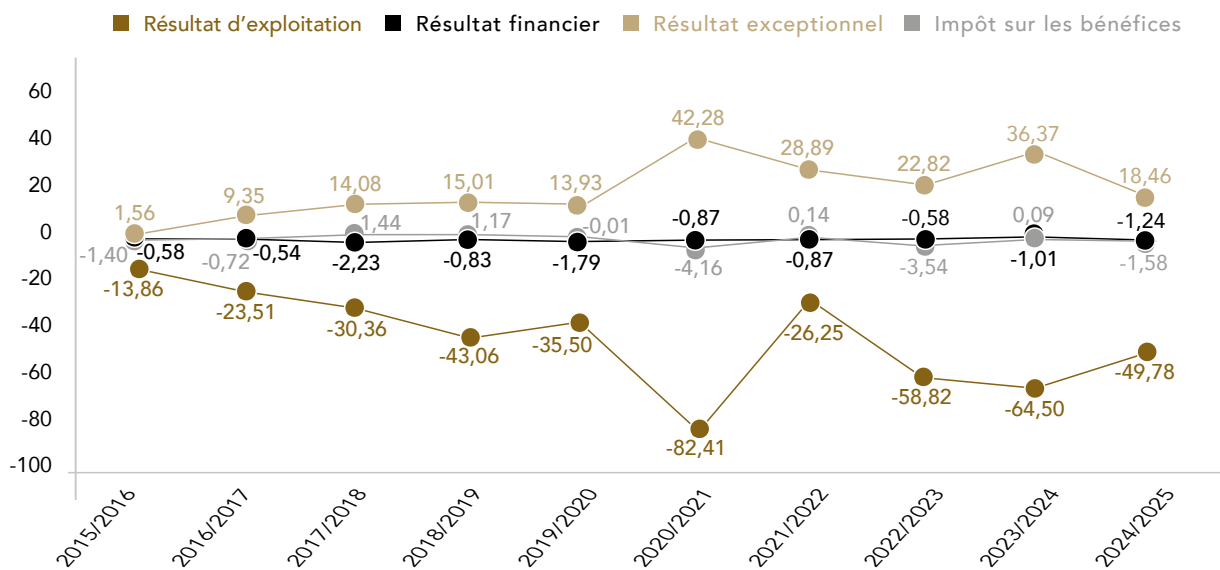


Le TOP 14 affiche une perte d'exploitation cumulée de 49,8 M€, en amélioration de 14,7 M€, soit une perte moyenne ramenée à 3,6 M€ contre 4,6 M€ en 2023/2024.

Derrière cette approche globale, l'analyse individuelle fait apparaître l'existence de situations très hétérogènes parmi les 14 clubs. Tout d'abord, il convient de souligner que 3 clubs seulement enregistrent une détérioration de leur résultat d'exploitation, contre 7 la saison précédente, pour un montant total cumulé de 2,3 M€ contre 17 M€ lors de l'exercice précédent.

- 5 clubs présentent un résultat d'exploitation excédentaire : le Stade Rochelais (+1,8 M€), l'Union Bordeaux-Bègles (+1,5 M€), le Rugby Club Vannes (+1,4 M€), la Section Paloise (+0,4 M€) et le Stade Toulousain (+0,1 M€).
- 3 clubs affichent un déficit d'exploitation modéré (inférieur à 1 M€) : l'Aviron Bayonnais Rugby Pro (-0,3 M€), l'ASM Clermont-Auvergne (-0,3 M€) et l'USA Perpignan (-0,9 M€).
- 6 clubs affichent un déficit d'exploitation significatif (plus de 4 M€) : le Racing 92 (-4,4 M€), le LOU Rugby (-5,5 M€), le Castres Olympique (-6,8 M€), le Rugby Club Toulonnais (-9,6 M€), le Montpellier Hérault Rugby Club (-11 M€) et le Stade Français Paris (-16,3 M€). Ces 6 clubs pèsent ainsi à eux seuls 97,4% du déficit des 9 clubs en perte d'exploitation.

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET CUMULÉ – En millions d'€ - TOP 14

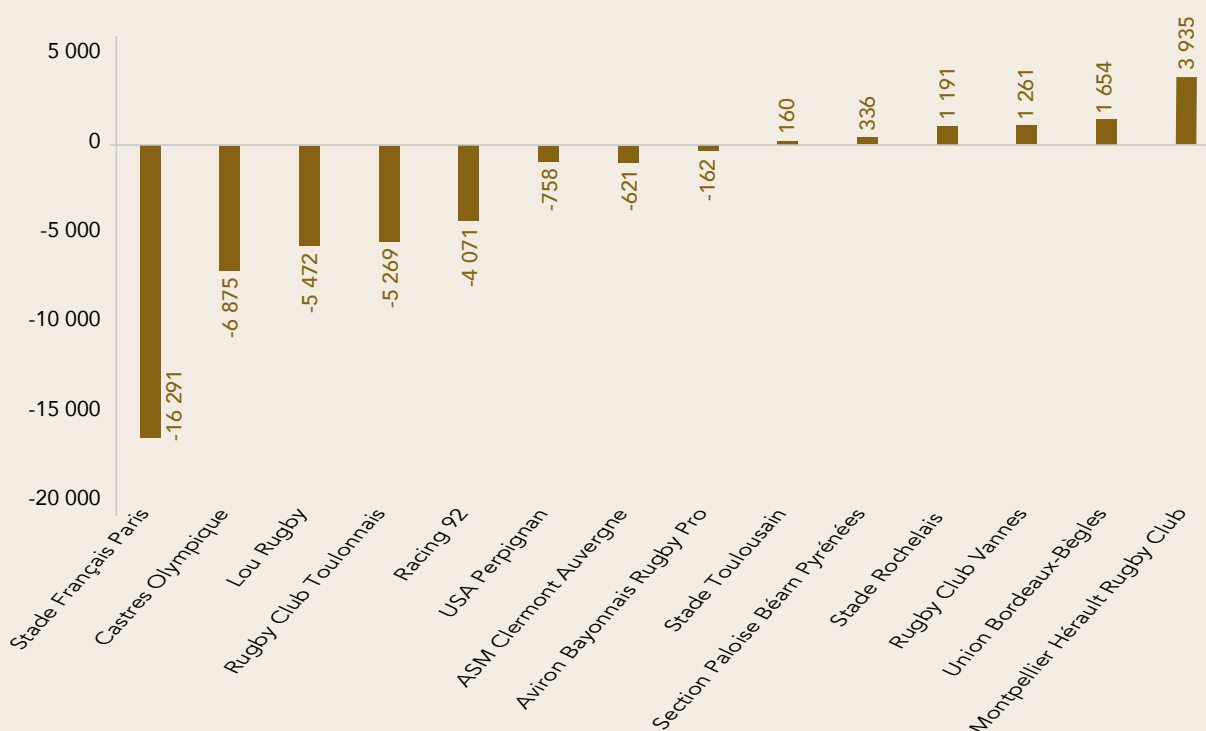


Le passage du résultat d'exploitation au résultat net nécessite de prendre en considération les résultats financiers et exceptionnels.

Si le premier (résultat financier) impacte très modérément la situation, le second (résultat exceptionnel) modifie historiquement la lecture comptable, de nombreux actionnaires réalisant des apports en produits exceptionnels pour assurer le financement de leurs clubs. Cependant, bien que restant très élevé (18,5 M€), le résultat exceptionnel s'affiche en net recul (-49,3%). Ceci s'explique quasi exclusivement par une modification dans l'approche comptable choisie par les actionnaires d'un club, le Stade Français Paris, qui ont privilégié un apport en capital, ce qui a mécaniquement réduit le résultat exceptionnel de ce club et celui de l'ensemble de la division.

Le résultat exceptionnel s'avère par ailleurs particulièrement mal réparti entre les clubs puisque deux d'entre eux, le Montpellier Hérault Rugby Club et le Rugby Club Toulonnais, réalisent à eux seuls 94% du résultat exceptionnel cumulé du TOP 14.

RÉSULTAT NET PAR CLUB TOP 14 – Saison 2024/2025 en milliers d'€



Comme souligné dans la partie introductive et conséquence d'un résultat exceptionnel en recul, la perte nette cumulée du TOP 14 s'est significativement creusée, passant de -27 à -31 M€ entre 2023/2024 et 2024/2025.

Toutefois, il convient à nouveau d'atténuer le propos, ce résultat cumulé masquant à nouveau l'existence de situations hétérogènes :

- Ainsi, 9 clubs affichent des résultats excédentaires ou proches de l'équilibre (perte nette inférieure à 1 M€). Ces clubs présentent un résultat net cumulé excédentaire de 8,6 M€. L'impact du résultat exceptionnel est d'ailleurs particulièrement visible pour l'un d'entre eux, le MHR, qui passe d'un déficit d'exploitation de -11 M€ à un bénéfice net de 3,9 M€, soit le montant le plus élevé parmi les clubs du TOP 14.
- À l'inverse, 5 clubs présentent des niveaux de perte nette significatifs et cumulent à eux seuls une perte nette de -38 M€, soit l'équivalent de 96% du résultat total des clubs déficitaires. Parmi ceux-ci, le Stade Français Paris qui représente à lui seul 41% de la perte nette des clubs déficitaires, ses actionnaires ayant privilégié l'augmentation de capital plus que le résultat exceptionnel pour financer l'activité.

1.2.8 BILAN

BILAN CUMULÉ TOP 14 – Synthèse en milliers d'€

	21/22	22/23	23/24	24/25
Capitaux propres retraités et résultat	94 754	100 035	99 441	96 402
Provisions pour risques	12 082	12 125	5 241	7 802
Emprunts auprès des établissements de crédits	76 235	63 686	60 848	53 300
Comptes courants d'associés et dettes financières	26 600	32 907	40 667	57 691
Fournisseurs et comptes rattachés	48 256	51 767	51 570	46 999
Dettes fiscales et sociales	55 526	51 947	60 521	64 391
Autres dettes	22 257	29 652	28 359	36 622
Produits constatés d'avance	12 085	5 735	4 920	7 488
Dettes à long terme	72 113	79 559	76 350	81 505
Dettes à court terme	168 844	156 140	170 533	184 988
TOTAL ACTIF / PASSIF (*)	347 793	347 859	351 566	370 697
Actif immobilisé	125 971	160 707	181 224	191 969
Actif circulant	221 821	187 155	170 341	178 727
Dont stocks	4 616	2 678	3 259	3 329
Dont créances clients, avances et acomptes	64 928	66 279	65 875	72 400
Dont autres créances	44 568	52 974	33 714	39 704
Dont disponibilités et VMP	103 317	56 671	60 045	57 117
Dont charges constatées d'avance	4 393	8 559	7 448	6 177
Besoin en fonds de roulement	-54 955	-27 853	-63 573	-66 706
Capacité d'autofinancement	12 030	-25 652	-18 472	-13 411

*Total Actif = Actif immobilisé + Actif circulant

Total Passif = Capitaux propres retraités et résultats + Provisions pour risques + Dettes à long terme + Dettes à court terme

Le total du bilan est en hausse significative entre la clôture 2023/2024 et la clôture 2024/2025. Il s'établit à 370,7 M€, soit une progression de près de 20 M€ (+5,4%).

Au passif, les variations les plus significatives concernent :

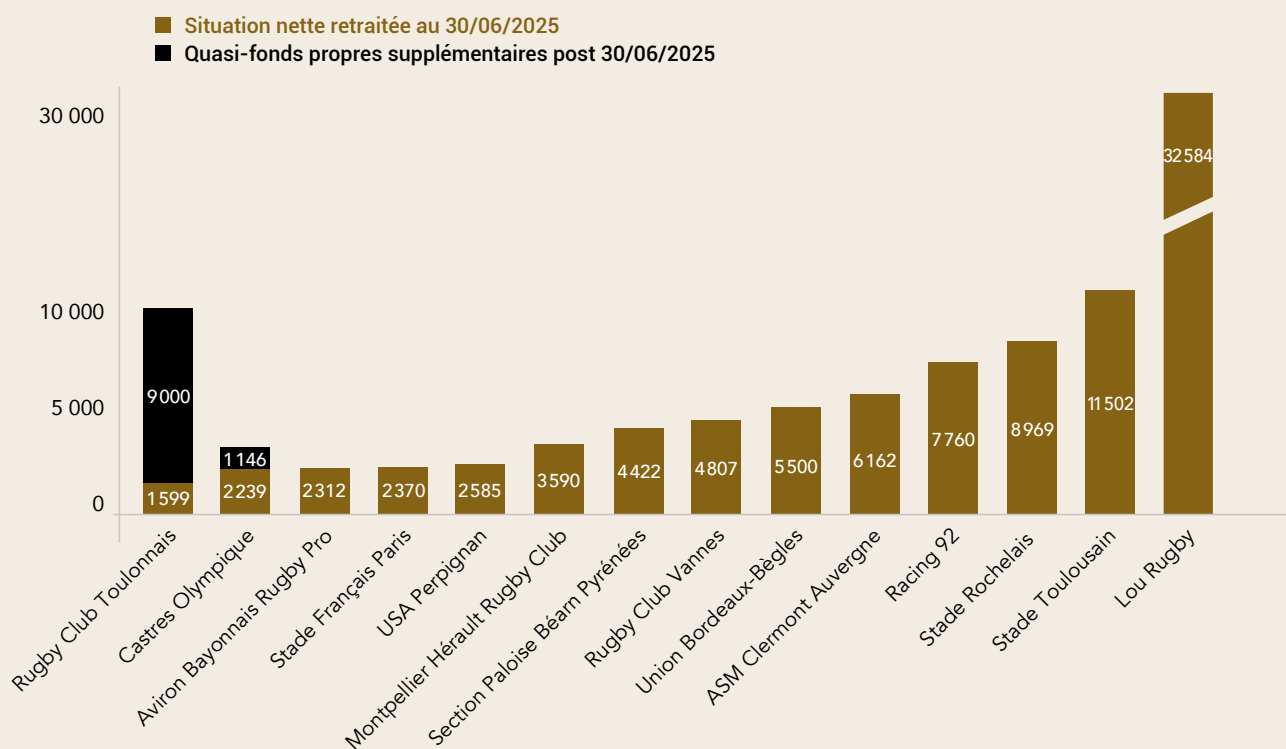
- Les capitaux propres retraités qui se sont établis à la baisse (-3 M€, -3,1%) ce qui s'explique notamment par la perte nette enregistrée sur l'exercice.
- Les emprunts auprès des établissements de crédits sont en baisse de 7,5 M€ (-12,4%), les clubs apurant progressivement les dettes bancaires souscrites au moment du Covid, et ce malgré l'endettement significatif de certains d'entre eux.
- Les comptes courants d'associés et les dettes financières qui sont en forte hausse (+17 M€, +41,9%). Certains actionnaires ont en effet préféré financer leurs clubs par ce biais plutôt que par l'apport de produits exceptionnels. Cette hausse du montant des comptes courants d'actionnaires explique quasi intégralement l'augmentation constatée au passif des clubs.

À l'actif, il convient de signaler que la trésorerie a reculé passant de 60 à 57,1 M€ (-4,9%) pour retrouver son niveau de la saison 2022/2023. La capacité d'autofinancement des clubs, bien que toujours négative (-13,1 M€), continue de s'améliorer (+5,1 M€) au gré de l'apurement des emprunts bancaires.

Après avoir considérablement augmenté l'an dernier (+6 points) en raison des investissements infrastructurels réalisés par certains clubs, la part de l'actif immobilisé reste stable à 52% en 2024/2025.

1.2.9 SITUATION NETTE RETRAITÉE ET QUASI-FONDS PROPRES

SITUATION NETTE RETRAITÉE AU 30 JUIN 2025 ET QUASI-FONDS PROPRES POST-CLÔTURE – Par club en milliers d'€- TOP 14



Alors qu'un club affichait une situation nette retraitée négative l'an dernier, tous les clubs disposent d'une situation nette retraitée positive au 30 juin 2025. En cumulé, la situation nette retraitée est en baisse de 3 M€. Cette baisse est toutefois inégalement répartie entre les clubs. Ainsi, à périmètre constant :

- 9 clubs affichent une situation nette retraitée en hausse pour un total cumulé de 12,3 M€, soit une progression moyenne de 1,4 M€.
- 4 clubs affichent une situation nette retraitée en baisse pour un total cumulé de -17,4 M€ : le Castres Olympique (-0,9 M€), le Stade Français Paris (-2 M€), Rugby Club Toulonnais (-6,9 M€) et le LOU Rugby (-8 M€).

Un club a, par ailleurs, procédé à des apports post-clôture afin d'être en conformité avec les exigences relatives à la constitution de son fonds de réserve et/ou de couvrir des aléas identifiés sur la saison 2025/2026.

Chaque club, au regard de son modèle économique, active les leviers nécessaires pour respecter les règles et usages de l'autorité de régulation, faisant appel pour certains à leurs puissants actionnaires. La situation constatée en 2024/2025, tant le niveau du déficit d'exploitation que la perte nette cumulée, confirment que les situations financières de plusieurs clubs de TOP 14 restent majoritairement fragiles et/ou dépendantes des apports de leurs actionnaires.

1.2.10 MODES DE FINANCEMENT DES CLUBS

Au terme de cette analyse de l'économie des clubs de TOP 14 et des données individuelles, deux situations se distinguent en ce qui concernent les modes de financement :

- Certains clubs par les recettes propres générées par l'activité rugby sont arrivés à s'autofinancer. Il s'agit des clubs qui présentent des résultats d'exploitation proches de l'équilibre ou excédentaires pour lesquels les actionnaires n'ont pas nécessairement besoin de procéder à des opérations de financement ou de refinancement (ce qui ne les en dispense pas totalement malgré tout parfois). Figurent dans cette catégorie 4 clubs.
- Certains clubs ne disposent pas de produits d'exploitation suffisants pour financer leurs charges d'exploitation. Cette orientation de gestion assumée par les actionnaires et dirigeants de ces clubs conduit ces derniers à effectuer des opérations de financement ou de refinancement pour assurer la continuité d'exploitation de leurs clubs. Ces opérations peuvent prendre différentes formes : investissement dans les infrastructures par l'endettement et/ou mise en place d'un système de financement par le biais d'apport via des partenariats majeurs et/ou des augmentations de capital. Figurent ici 6 clubs.
- Un club a bénéficié d'opérations immobilières pour son financement et a réalisé des investissements.

S'il n'appartient pas à la Commission de Contrôle des Clubs Professionnels de porter un jugement sur ces différents modes de financement, il relève de ses prérogatives de s'assurer qu'ils ne remettent pas en cause la pérennité financière des différents clubs et qu'ils sont en conformité avec les règlements et mécanismes de régulation en vigueur.



1.3 PRO D2

1.3.1 COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ PRO D2 – Synthèse en milliers d'€

	21/22	%	22/23	%	23/24	%	24/25	%	Taux de croissance 24/25 vs 23/24
Subventions	14 460	10%	7 195	5%	4 944	3%	6 502	4%	31,5%
Partenariats	65 379	45%	70 872	48%	82 141	50%	81 576	48%	-0,7%
Versements LNR	33 429	23%	33 332	23%	37 148	23%	38 313	22%	3,1%
Recettes matches	9 521	7%	9 574	7%	13 540	8%	14 206	8%	4,9%
Ventes de marchandises	3 716	3%	5 133	4%	6 712	4%	7 184	4%	7,0%
Autres produits	7 792	5%	11 108	8%	10 022	6%	11 619	7%	15,9%
Transferts de charges	9 777	7%	9 225	6%	9 558	6%	11 048	6%	15,6%
Produits d'exploitation	144 073	100%	146 438	100%	164 066	100%	170 447	100%	3,9%
Achats	15 407	11%	17 634	11%	21 624	12%	22 197	12%	2,7%
Services extérieurs	13 374	9%	13 186	8%	15 767	9%	17 330	9%	9,9%
Autres services extérieurs	19 216	13%	20 591	13%	22 421	13%	22 773	12%	1,6%
Impôts et taxes	2 520	2%	2 319	1%	2 179	1%	2 387	1%	9,5%
Masse salariale	62 210	43%	64 551	40%	69 774	40%	72 862	40%	4,4%
Charges sociales	22 008	15%	28 279	18%	30 953	18%	32 377	18%	4,6%
Amortissements et provisions	6 210	4%	6 294	4%	7 010	4%	8 000	4%	14,1%
Autres charges	4 165	3%	7 971	5%	6 336	4%	6 447	3%	1,8%
Charges d'exploitation	145 110	100%	160 827	100%	176 064	100%	184 373	100%	4,7%
Résultat d'exploitation	-1 037		-14 389		-11 998		-13 926		16,1%
Produits financiers	38		171		402		391		-2,8%
Charges financières	358		273		596		893		49,8%
Produits exceptionnels	3 680		7 795		5 661		6 214		9,8%
Charges exceptionnelles	2 831		4 067		1 555		2 914		87,4%
Impôt sur les bénéfices	-215		-245		-211		37		-117,5%
Bénéfice ou perte	-294		-10 518		-7 875		-11 166		41,8%

Un chiffre d'affaires record

La saison 2024/2025 est une année record en ce qui concerne le chiffre d'affaires des clubs de PRO D2. Leurs produits d'exploitation se sont ainsi établis à 170,5 M€, en hausse de 6,4 M€ (+3,9%) par rapport à la saison 2023/2024. Si cette progression est moins marquée qu'un an auparavant (+18 M€), il n'en demeure pas moins que les clubs de l'antichambre de l'élite confirment leur dynamisme commercial. Ceci est d'autant plus vrai que cette évolution a pu être affectée par le jeu des promotions et des relégations. Ainsi, à périmètre constant (14 clubs identiques entre 2023/2024 et 2024/2025), la hausse des produits d'exploitation est de 8 M€ (+5,6%).

Seuls les partenariats affichent une baisse non significative (-0,5 M€). Ils restent malgré tout de très loin le principal levier de financement des clubs et représentent près de la moitié des produits d'exploitation des clubs de PRO D2 (48%), un niveau proportionnellement supérieur à celui des clubs de TOP 14 (45%). Les versements de la LNR, autre pilier du financement des clubs (22% du total de leurs produits d'exploitation), s'affichent, de leur côté, à la hausse à 38,3 M€ (+3,1%).

L'ensemble des autres catégories de produits est en hausse :

- Bien que leur poids dans le total des produits d'exploitation reste très limité (3,9%), les subventions progressent proportionnellement le plus (6,5 M€, +31,5%).
- Les autres produits (11,6 M€, +15,9%) et les transferts de charges (11 M€, +15,6%) affichent également une croissance à deux chiffres.
- Les ventes de marchandises (7,2 M€, +7%) et les recettes matches (14,2 M€, +4,9%) progressent également mais à un rythme moindre. Il convient toutefois de noter que les recettes matches culminent à leur plus haut niveau historique en 2024/2025.



Des charges en légère augmentation

Les clubs de PRO D2 ont enregistré une hausse modérée de leurs charges d'exploitation. Elles se sont élevées à 184,4 M€ en 2024/2025, soit une croissance de 8,3 M€ (+4,7%), un niveau près de deux fois inférieur à celui observé la saison précédente (+15,2 M€).

Tous les postes de charges s'affichent à la hausse en 2024/2025 mais dans des proportions variables :

- La masse salariale, qui s'établit à 72,9 M€, affiche une croissance de +4,4%, et celle correspondante des charges sociales à +4,6%. Ces charges pèsent à elles seules 57% de l'augmentation des charges d'exploitation cumulées de la PRO D2. Au sein de la masse salariale, si les rétributions « joueurs » sont bien sûr le principal poste en valeur absolue, elles ont augmenté moins vite (+4,1%) que les rétributions des entraîneurs (+9,2%). Les rétributions des personnels administratifs ont, quant à elles, progressé légèrement moins rapidement (+3,5%).
- Les services extérieurs ont significativement évolué à la hausse en 2024/2025 (17,3 M€, +9,9%). Les achats ont également augmenté, mais à un niveau moindre (22,2 M€, +2,7%). Ces deux évolutions combinées témoignent de l'amélioration continue du niveau de services offerts par les clubs à leurs spectateurs (grand-public et partenaires).

Un niveau de perte qui se creuse

Les produits (+3,9%) ayant augmenté moins vite que les charges (+4,7%), les clubs de PRO D2 affichent une perte d'exploitation assez significativement supérieure en 2024/2025. Le déficit d'exploitation est, en effet, en hausse de près de 2 M€ (13,9 M€, +16,1%). Ces résultats cumulés masquent des situations contrastées.

14 des 16 clubs de PRO D2 enregistrent un déficit d'exploitation cette saison, à des niveaux cependant très variables :

- 10 clubs enregistrent un déficit inférieur ou égal à 900 K€.
- 2 clubs présentent un déficit entre 1 et 1,5 M€.
- 1 club affiche un déficit de 2,8 M€.
- 1 club comptabilise une perte de plus de 5 M€.

Ces 4 derniers clubs représentent à eux seuls plus des trois quarts de la perte d'exploitation totale de la PRO D2. Il convient toutefois de signaler que les effets de périmètre (promotion/relégation) impactent l'analyse. En effet, à périmètre constant, la perte d'exploitation reste relativement stable en augmentant de seulement 453 K€.

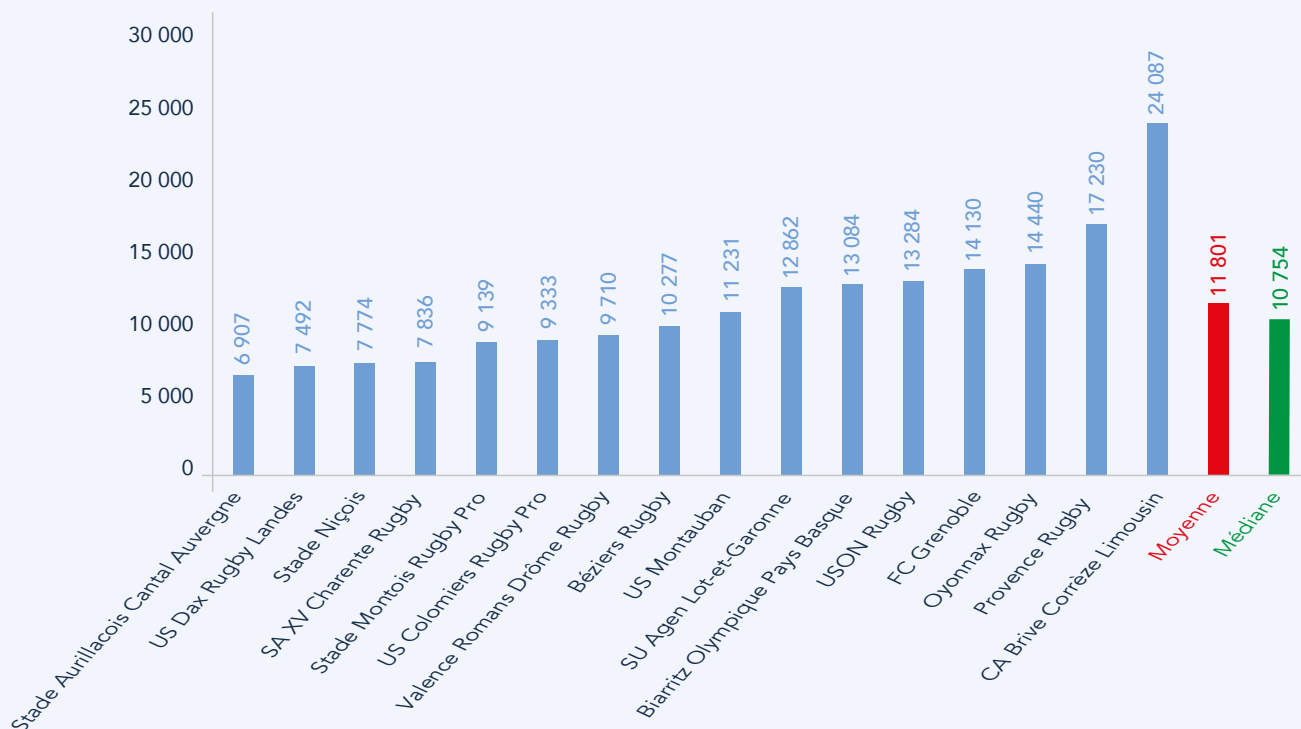
À l'inverse, 2 clubs présentent un résultat d'exploitation excédentaire ou proche de l'équilibre, pour un montant cumulé de 360 K€.

Le résultat exceptionnel reste positif en 2024/2025 (3,3 M€) mais à un niveau moindre qu'en 2023/2024 (4,1 M€). Ceci permet toutefois de ramener la perte nette à un niveau inférieur à celui de la perte d'exploitation. Les clubs de PRO D2 enregistrent ainsi une perte nette cumulée de 11,2 M€, un niveau significativement supérieur à celui de l'an dernier (+3,3 M€ soit +41,8%).



1.3.2 BUDGETS ET CHIFFRES D'AFFAIRES

BUDGETS PRO D2 – Saison 2024/2025 en milliers d'€



Les budgets présentés ici constituent la plus grande masse entre les produits et les charges d'exploitation et permettent d'illustrer la puissance financière consacrée au financement de l'activité sportive des clubs.

La croissance des budgets de PRO D2 se poursuit en 2024/2025. Le budget moyen s'établit ainsi à 11,8 M€, un montant en forte progression par rapport à la saison 2023/2024 (+0,7 M€, soit +5,9 %). Seul 1 club (Stade Aurillacois Cantal Auvergne) affiche un budget inférieur à 7 M€ en 2024/2025. À l'opposé, 2 clubs (CA Brive Corrèze Limousin et Provence Rugby) présentent des niveaux de budget significativement supérieurs à ceux des autres clubs de PRO D2 : le CA Brive Corrèze Limousin dépasse les 24 M€ et Provence Rugby les 17,2 M€. Le budget médian est légèrement inférieur, à 10,8 M€, relativement proche de celui de la saison 2023/2024 (+1,8%).

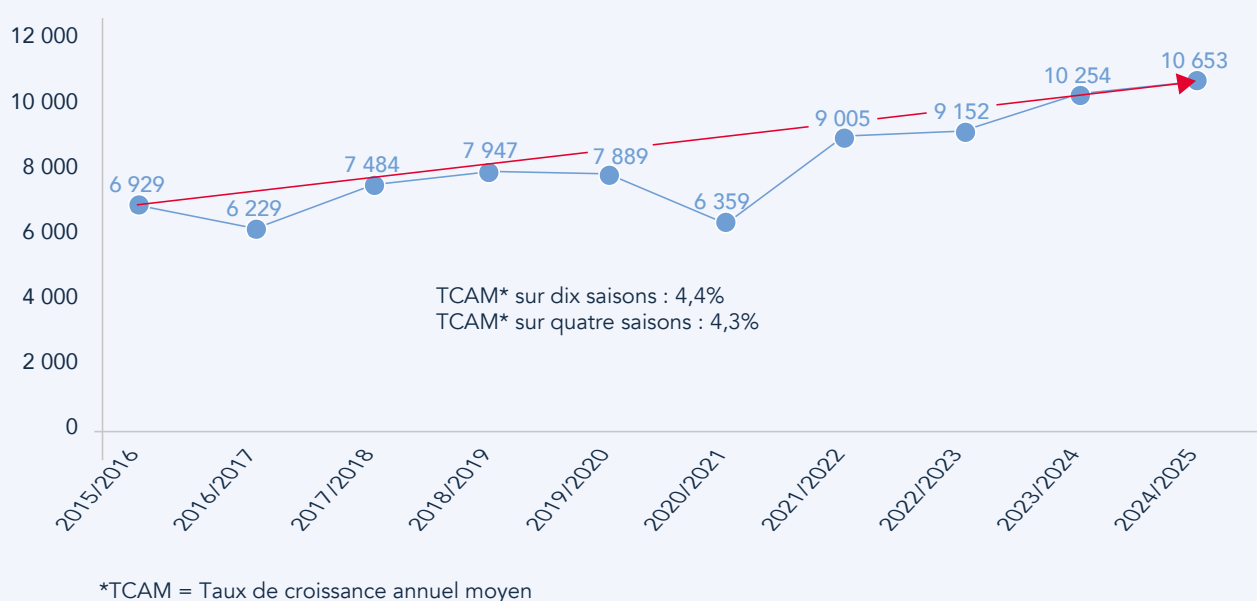
Les situations budgétaires font apparaître une hétérogénéité assez marquée :

- 4 clubs présentent un budget compris entre 6 et 8 M€ (Stade Aurillacois Cantal Auvergne, US Dax Rugby Landes, Stade Niçois et SA XV Charente Rugby).
- 5 clubs présentent un budget compris entre 8 et 12 M€ (Stade Montois Rugby Pro, US Colomiers Rugby Pro, Valence Romans Drôme Rugby, Béziers Rugby et US Montauban).
- 5 clubs présentent un budget entre 12 et 15 M€ (SU Agen Lot-et-Garonne, Biarritz Olympique Pays Basque, USON Rugby, FC Grenoble Rugby et Oyonnax Rugby).
- 1 club présente un budget de plus de 17 M€ (Provence Rugby).
- 1 club présente un budget supérieur à 24 M€ (CA Brive Corrèze Limousin).

Alors que l'écart entre le plus petit et le plus grand budget s'est resserré en TOP 14, il s'est au contraire renforcé en PRO D2, passant de 1 à 3,24 à 1 à 3,49. L'écart-type entre les budgets de PRO D2 s'est ainsi accru passant de 3,6 M€ à 4,3 M€, signe d'une dispersion accrue des budgets autour de la moyenne et donc d'une densité budgétaire qui a tendance à se distendre.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR CLUB

Produits d'exploitation en milliers d'€ - PRO D2



Comme pour le TOP 14, la croissance des produits d'exploitation cumulés des clubs de PRO D2 a permis une nouvelle croissance du chiffre d'affaires moyen qui s'établit désormais à 10,7 M€, en croissance de 3,9%. L'analyse sur le temps long illustre une forte croissance de la division : les produits d'exploitation moyen des clubs de PRO D2 ont été multipliés par 1,5 en dix ans, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,4%. Le chiffre d'affaires médian reste, pour sa part, situé sous la barre des 10 M€. Il était ainsi de 9,7 M€, en croissance de 5,8% sur un an.

Comme pour les masses budgétaires, l'analyse détaillée par club permet d'illustrer une hétérogénéité marquée en termes de génération de chiffre d'affaires :

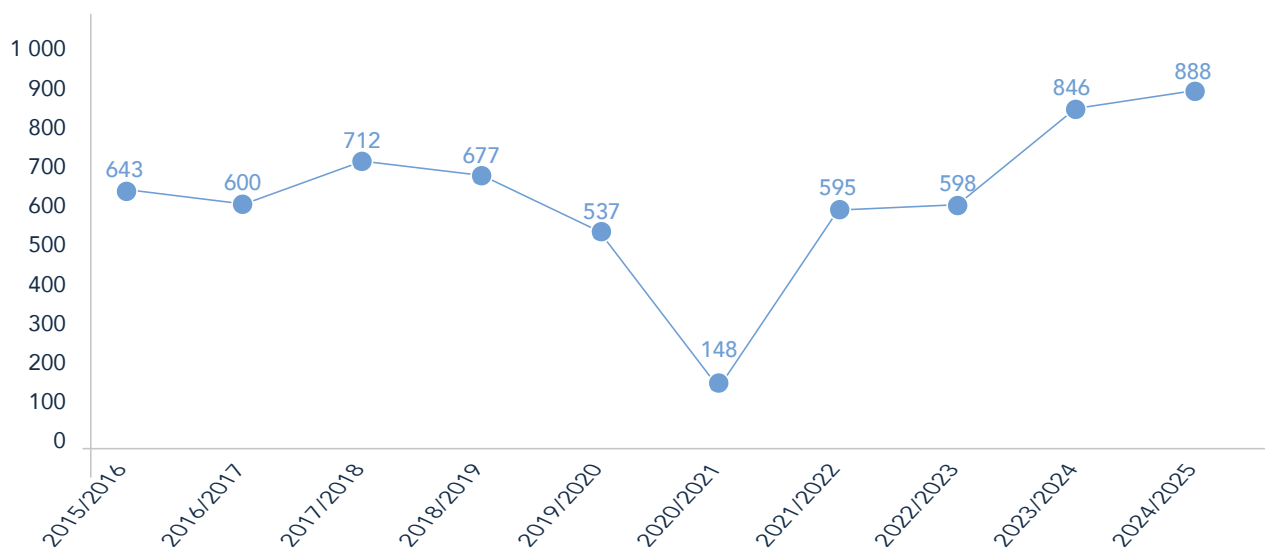
- 4 clubs affichent des produits d'exploitation compris entre 6 et 8 M€ (Stade Aurillacois Cantal Auvergne, US Dax Rugby Landes, Stade Niçois et SA XV Charente Rugby).
- 6 clubs affichent des produits d'exploitation entre 8 et 10 M€ (Stade Montois Rugby Pro, US Colomiers Rugby Pro, Biarritz Olympique Pays Basque, Valence Romans Drôme Rugby, Béziers Rugby et US Montauban).
- 4 clubs affichent des produits d'exploitation entre 11 et 15 M€ (SU Agen Lot-et-Garonne Oyonnax Rugby, USON Rugby et FC Grenoble Rugby).
- 2 clubs présentent des produits d'exploitation entre 17 et 19 M€ (Provence Rugby et CA Brive Corrèze Limousin).

Cette disparité en termes de chiffres d'affaires est toutefois moins marquée que celle observée sur les budgets, ce que traduit l'écart-type qui est inférieur et ramené à 3,3 M€ (contre 4,3 M€ entre les budgets). Le coefficient de variation (rapport entre l'écart-type et la moyenne) est ainsi de 0,31 en ce qui concerne les produits d'exploitation contre 0,36 pour ce qui est des budgets.

1.3.3 RECETTES MATCHES

EVOLUTION DES RECETTES MATCHES DE LA PRO D2

Billetterie + abonnements hors VIP, moyenne par club en milliers d'€



Avec plus d'1,4 million de spectateurs accueillis dans les stades, la PRO D2 a enregistré des affluences record en 2024/2025. Ceci s'est traduit par une augmentation des recettes matches cumulées de 668 K€ (+4,9%). Les recettes matches moyennes se sont établies à 888 K€ et les recettes médianes à 791 K€, toutes les deux en hausse respective de 4,9% et 7,5%.

L'analyse par club appelle plusieurs remarques :

- L'existence d'un impact très fort du changement de périmètre entre 2023/2024 et 2024/2025. À périmètre constant, c'est-à-dire en ne considérant que les quatorze mêmes clubs ayant évolué en PRO D2 ces deux saisons, les recettes matches moyennes augmentent beaucoup plus (+2,5 M€, soit +23%), sous l'impulsion des très belles performances commerciales réalisées par certains (cf. infra).
- L'impact de la promotion du Rugby Club Vannes en TOP 14 à l'issue de la saison 2023/2024. Le club breton enregistrait en effet les recettes matches les plus élevées à l'issue de cette saison 2023/2024 en PRO D2 (2,6 M€). À l'inverse, le club relégué de TOP 14 à l'issue de la saison 2023/2024, Oyonnax Rugby, a lui enregistré des recettes matches de 750 K€ en 2024/2025. Ce seul changement affecte le montant des recettes matches totales de PRO D2 de -1,9 M€.
- Une volatilité très forte entre les clubs de la division. L'écart entre le club qui a encaissé le plus de recettes matches (CA Brive Corrèze Limousin) et celui qui en a collecté le moins (Stade Niçois) est de 1 à 12. Ce niveau est toutefois inférieur à celui constaté un an plus tôt (1 à 15,5).

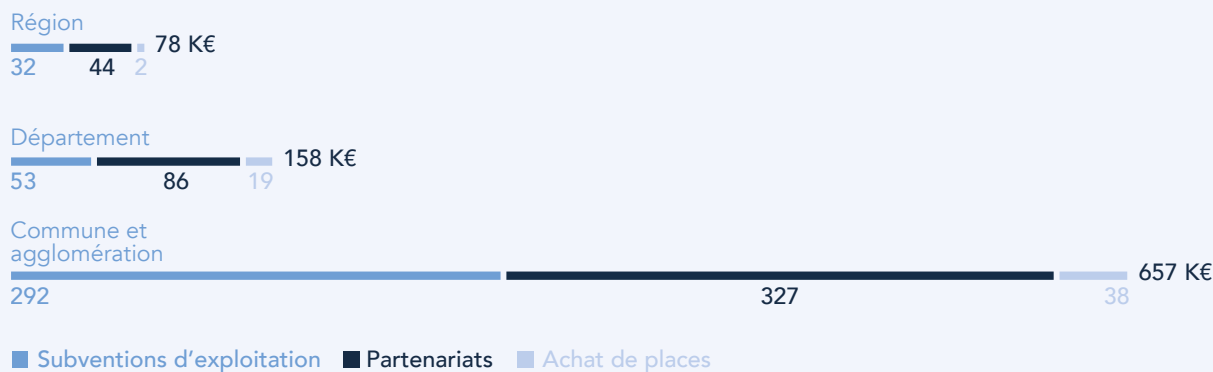
- Des performances variables entre clubs. Certains ont considérablement augmenté leurs recettes matches, à l'image du CA Brive Corrèze Limousin (+72,3%) qui a bénéficié de l'ouverture d'une nouvelle tribune, du SA XV Charente Rugby (+65,5%), de l'US Montauban (+65,1%), le Biarritz Olympique Pays Basque bien aidé par ses matchs amicaux (+52,1%) et le FC Grenoble Rugby (+49,5%). D'autres ont, au contraire, connu une stagnation voire une légère baisse de leurs recettes matches à l'image de Béziers Rugby (-20%) ou de l'USON Rugby (-10,5%).
- Une concentration très forte des recettes matches sur un nombre limité de clubs : les 5 clubs générant le meilleur rendement en recettes matches avec des produits proches ou supérieurs à 1 M€ (CA Brive Corrèze Limousin, FC Grenoble Rugby, Provence Rugby, Biarritz Olympique Pays Baque et SA XV Charente) représentent près de la moitié du total des recettes matches de la PRO D2 (49,4%).



1.3.4 CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

DÉTAIL DE LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 2024-2025

Moyenne par club en milliers d'€ - PRO D2



De façon globale, le montant des financements publics accordés aux clubs de PRO D2 est en augmentation en 2024/2025. Les clubs ont ainsi perçu un montant moyen de financements publics de 893 K€ cette saison contre 779 K€ en 2023/2024, soit une hausse de 14,6%. Cette augmentation a concerné deux des trois catégories des contributions publiques :

- Le montant des subventions est en hausse de 28,2% sur un an. Cette augmentation est toutefois à relativiser dans la mesure où elle s'explique essentiellement par le fait que l'un des clubs dispose d'un niveau de subvention élevé. Cette augmentation est ainsi beaucoup moins marquée si l'on raisonnait à périmètre constant entre 2023/2024 et 2024/2025.
- Les partenariats sont en augmentation de 8% sur la saison.
- Les achats de place sont en revanche en retrait de 4,8%.

Les différentes catégories de financeurs ont augmenté leurs contributions :

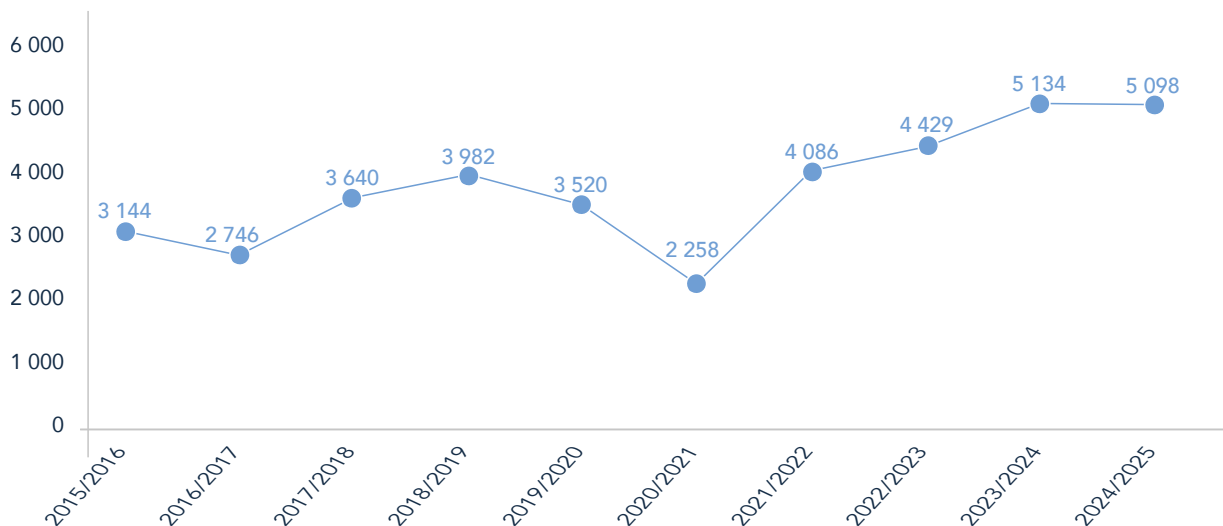
- Avec un poids de 73,6%, le bloc communal reste, comme en TOP 14, le principal financeur parmi les contributeurs publics. Les communes et intercommunalités ont ainsi versé 657 K€ en moyenne aux clubs de PRO D2, un montant en hausse substantielle (+17,1%), notamment en raison du niveau de subventions consenties à l'un des clubs de la division, mais aussi du fait d'un niveau de partenariats plus élevé.
- Les départements représentent 17,7% du total des contributions publiques. Bien que marginaux dans le chiffre d'affaires des clubs, ces soutiens sont en hausse de 3,9%.
- Les régions enfin ne pèsent que 8,7% des contributions publiques pour un niveau moyen de 44 K€.

Les niveaux de soutiens publics et leur poids dans le total des produits d'exploitation des clubs révèlent une hétérogénéité très marquée. Celle-ci s'explique à la fois par le fait que certains clubs peuvent disposer de soutiens publics plus élevés que d'autres mais aussi par le fait que certains soutiens sont parfois orientés vers les associations support plutôt que vers les sociétés commerciales. L'appréciation réelle du poids des subventions pour chaque club nécessiterait d'être appréhendée au niveau du groupement sportif (association et société).

1.3.5 PARTENARIAT

ÉVOLUTION DU PARTENARIAT PRO D2

Moyenne par club en milliers d'€



Comme pour le TOP 14, le partenariat représente le pilier principal de l'économie des clubs de PRO D2. Il représente ainsi près de la moitié (48%) de leur chiffre d'affaires en 2024/2025. Son poids est toutefois en léger recul, ce qui s'explique par le double mouvement de baisse de son montant en valeur absolue (-0,7%) dans un contexte d'augmentation des produits des clubs (+3,9%).

Cette légère baisse est principalement due au changement de périmètre de la division puisque, en raisonnant à périmètre constant, le montant du partenariat serait en hausse de 1,7 M€ (+2,3%). La rétrogradation sportive du Rouen Normandie Rugby et la promotion du Stade Niçois, 2 clubs aux modèles économiques très différents, impactent négativement le montant du partenariat à hauteur de -2,1 M€. Indépendamment de cette variation, quatre clubs enregistrent une baisse du montant de leur partenariat en 2024/2025 pour un montant cumulé de 1,6 M€. À l'inverse, dix clubs ont bénéficié d'une augmentation du soutien de leurs partenaires pour un montant cumulé de 3,2 M€.

Le montant moyen du partenariat est ainsi en très légère baisse autour de 5,1 M€ alors que la médiane s'établit à 4,8 M€, en légère hausse (+1,2%). Les niveaux de partenariats sont très dispersés : l'écart entre le club le plus performant (Provence Rugby) et celui le moins bien doté (Stade Aurillacois Cantal Auvergne) est ainsi de 1 à 6, un niveau qui s'est légèrement creusé par rapport à l'écart constaté en 2023/2024 (de 1 à 5,8).

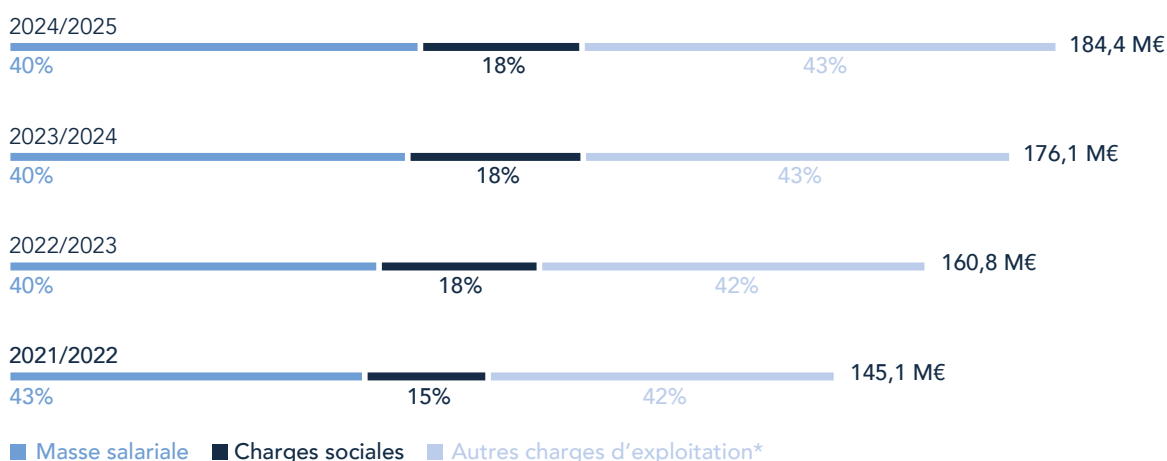
- Entre 1 et 2,9 M€ : 4 clubs (Stade Aurillacois Cantal Auvergne, Stade Niçois, US Dax Rugby Landes et Biarritz Olympique Pays Basque).
- Entre 3 et 4,9 M€ : 4 clubs (Stade Montois Rugby Pro, SA XV Charente Rugby, Béziers Rugby et US Colomiers Rugby Pro).
- Entre 5 et 6,9 M€ : 5 clubs (Valence Romans Drôme Rugby, US Montauban, SU Agen Lot-et-Garonne, FC Grenoble Rugby et Oyonnax Rugby).
- Entre 7 M€ et 9,9 M€ : 3 clubs (USON Rugby, CA Brive Corrèze Limousin et Provence Rugby).



1.3.6 CHARGES D'EXPLOITATION

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

Cumul en millions d'€ et en % - PRO D2



* Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + Impôts et taxes + Dotations aux amortissements et provisions + autres charges

Les charges d'exploitation des clubs de PRO D2 ont augmenté de 4,7% et s'établissent à 184,4 M€, ce qui représente un montant moyen de 11,5 M€. Tous les postes de charges se sont établis à la hausse dans des proportions sensiblement identiques.

La masse salariale est en croissance de 4,4%, de même que les charges sociales en hausse de 4,6%. Ces deux postes atteignent, en cumulé, 57,1% des charges des clubs.

Comme en TOP 14, ce sont les rétributions « joueurs » qui pèsent le plus lourdement sur ce poste. Elles dépassent la barre des 50 M€ pour la première fois et s'établissent à 3,2 M€ par club en moyenne, un montant en hausse de 4,1%. Les rétributions « joueurs » médianes s'élèvent, quant à elles, à 2,8 M€, en baisse de 3,6%. Les clubs de PRO D2 ont connu des évolutions très disparates en ce qui concerne ce poste de dépenses. Ainsi, à périmètre constant entre 2023/2024 et 2024/2025 :

- 6 clubs affichent un total de rétributions « joueurs » en baisse assez marquée, pour un montant cumulé de -1,4 M€ (SU Agen Lot-et-Garonne, FC Grenoble Rugby, US Montauban, US Colomiers Rugby Pro, Biarritz Olympique Pays Basque et USON Rugby).
- Un club présente un niveau de rétributions « joueurs » stable (SA XV Charente Rugby).
- 7 clubs ont enregistré une croissance du montant des rétributions « joueurs » pour un total cumulé de +2,6 M€ (Stade Montois Rugby Pro, Béziers Rugby, Provence Rugby, Valence Romans Drôme Rugby, US Dax Rugby Landes, Stade Aurillacois Cantal Auvergne et CA Brive Corrèze Limousin). Le club présentant la croissance la plus élevée de sa rétribution « joueurs » (CA Brive Corrèze Limousin) représente 44% de l'augmentation constatée.

Les évolutions inverses de la moyenne et de la médiane témoignent d'un écart renforcé entre clubs. L'écart entre le premier et le dernier club de PRO D2 sur ce plan est passé de 1 à 3,1 à 1 à 3,4 entre 2023/2024 et 2024/2025. Ce creusement est confirmé par l'écart-type qui s'établit à 1,2 M€, un niveau très significativement supérieur à celui constaté en 2023/2024 (+21,2%). Dans le détail, la répartition des clubs en termes de rétributions « joueurs » est la suivante :

- Moins de 2 M€ : 3 clubs.
- Entre 2 M€ et 2,9 M€ : 6 clubs.
- Entre 3 et 3,9 M€ : 4 clubs.
- Entre 4 et 4,9 M€ : 2 clubs.
- 1 club, le CA Brive Corrèze Limousin, présente un niveau de rétribution « joueurs » très significativement supérieur aux autres (plus de 6,5 M€).

Les rétributions « entraîneurs » sont également à la hausse cette saison. Elles se sont établies en moyenne à 376 K€ par club (+9,3%). À périmètre constant, ce poste est en baisse dans 5 clubs (pour un montant cumulé de -247 K€) et en hausse dans neuf autres (pour un montant cumulé de +594 K€). Un club concentre à lui seul près de la moitié (46,5%) de la hausse constatée sur l'ensemble de la PRO D2.

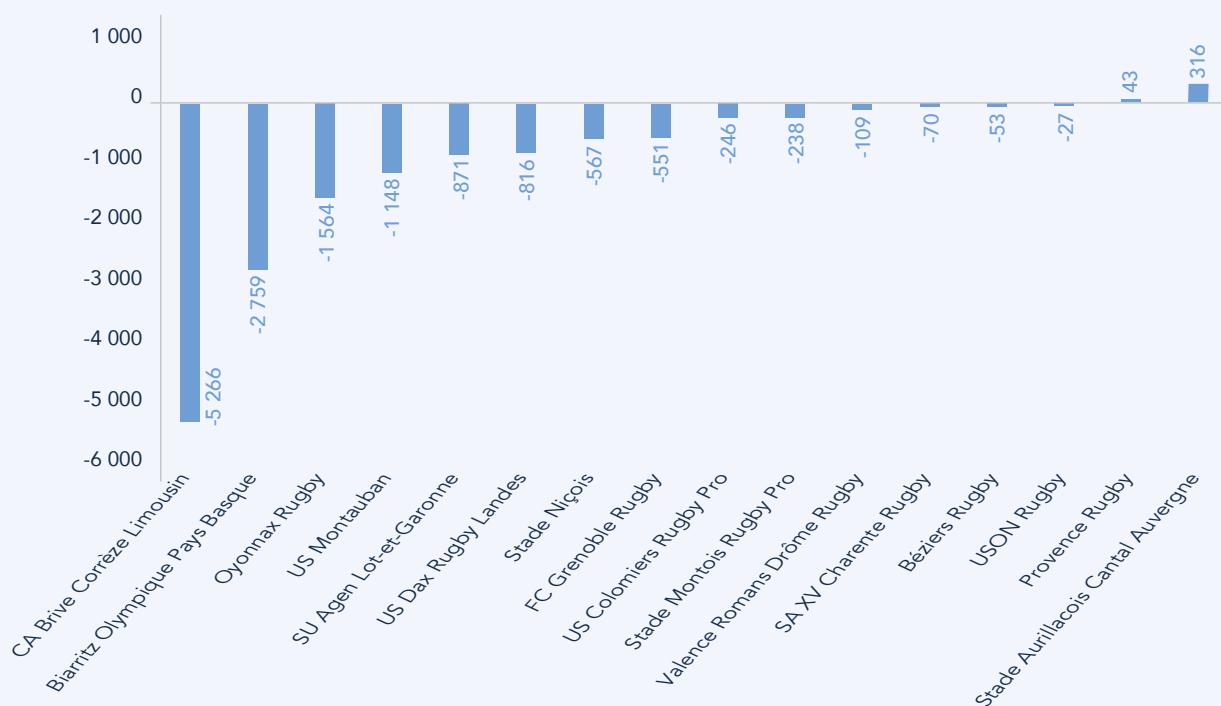
Les rétributions des staffs administratifs augmentent aussi en 2024/2025, ce qui confirme la tendance observée en 2023/2024. Le montant moyen par club s'établit à 596 K€, en hausse de 3,5%. Au global, le ratio masse salariale chargée/produits d'exploitation passe de 61,4% à 61,7%.

Les autres charges d'exploitation augmentent le plus significativement en valeur relative (+5%). Les achats progressent légèrement (+2,7%) alors que les services extérieurs augmentent un peu plus rapidement (+9,9%). Les honoraires d'agents sont aussi en hausse (+10,6%).



1.3.7 RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RÉSULTATS NETS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES CLUBS - PRO D2 – Saison 2024/2025 en milliers d'€

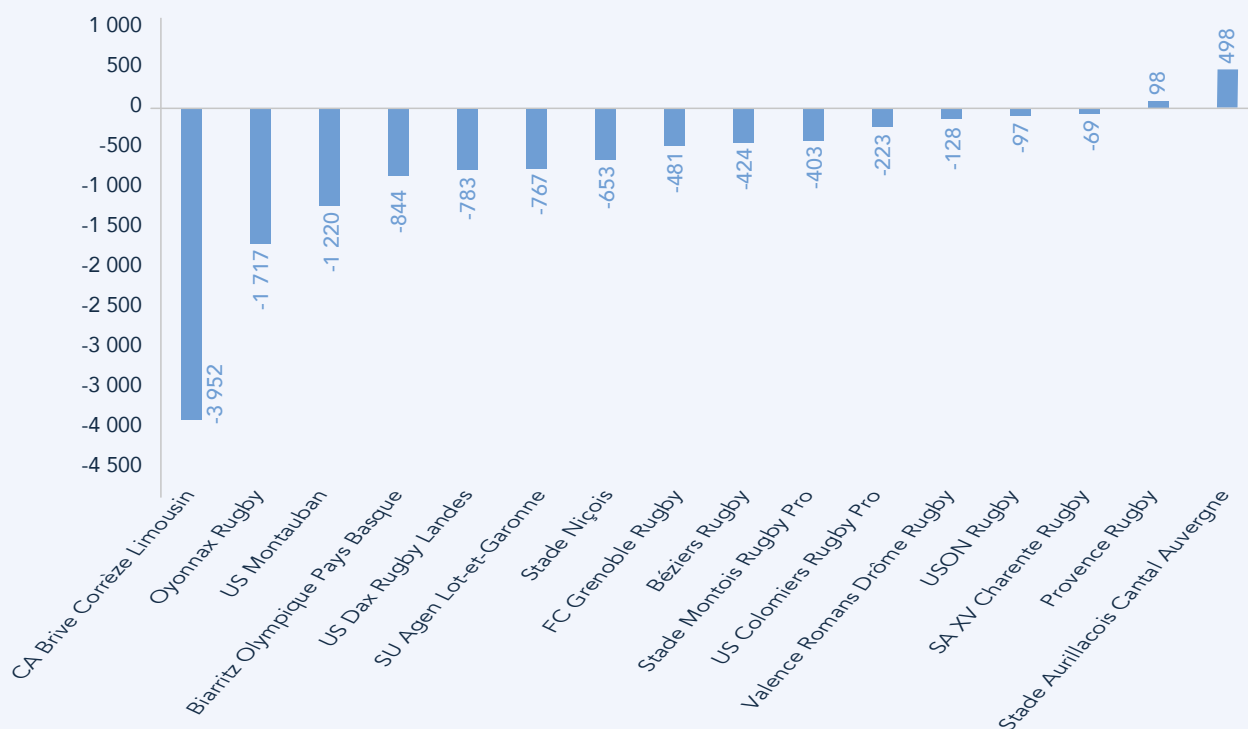


Alors que 4 clubs présentaient un résultat d'exploitation positif ou à l'équilibre en 2023/2024, ils ne sont que 2 en 2024/2025. Les charges ayant par ailleurs augmenté plus rapidement que les produits, le déficit s'est creusé pour atteindre 13,9 M€ (+16,1%). Les clubs de PRO D2 affichent ainsi une perte d'exploitation moyenne de 870 K€.

Les situations individuelles des clubs sont diverses sur ces pertes d'exploitation :

- 6 clubs présentent un déficit modéré, inférieur à 500 K€ : USON Rugby, Béziers Rugby, SA XV Charente Rugby, Valence Romans Drôme Rugby, Stade Montois Ruby Pro et US Colomiers Rugby Pro.
- 4 clubs présentent un déficit plus important, compris entre 500 K€ et 1 M€ : FC Grenoble Rugby, Stade Niçois, US Dax Rugby Landes et SU Agen Lot-et-Garonne.
- 4 clubs affichent un déficit très significatif parfois largement supérieur à 1 M€ : US Montauban, Oyonnax Rugby, Biarritz Olympique Pays Basque et CA Brive Corrèze Limousin. À eux quatre, ces clubs affichent une perte cumulée de 10,7 M€ soit plus de 77% du déficit de la PRO D2.

RÉSULTAT NET PAR CLUB - PRO D2 – Saison 2024/2025 en milliers d'€



La perte nette cumulée est ramenée à -11,2 M€, soit un niveau moyen de -698 K€ par club. Ceci est rendu possible par l'enregistrement de résultats exceptionnels positifs pour de nombreux clubs. Le résultat exceptionnel s'établit ainsi à +3,3 M€ pour l'ensemble de la division, soit 206 K€ en moyenne. 8 clubs enregistrent un résultat exceptionnel positif ou à l'équilibre, pour un montant cumulé de plus de 4 M€. La répartition est cependant très hétérogène avec une concentration importante puisque 2 clubs (CA Brive Corrèze Limousin et Biarritz Olympique Pays Basque) représentent à eux seuls 84% du résultat exceptionnel cumulé.

Au global et après prise en compte des résultats financiers et exceptionnels, seuls 2 clubs affichent un résultat net excédentaire (Provence Rugby et Stade Aurillacois Cantal Auvergne). Les autres clubs présentent des niveaux de déficit net variable :

- 7 clubs affichent une perte inférieure à 500 K€.
- 4 clubs affichent une perte entre 500 K€ et 1 M€.
- 3 clubs enregistrent des pertes significatives et supérieures à 1 M€.



1.3.8 BILAN

BILAN CUMULÉ PRO D2 – Synthèse en milliers d'€

	21/22	22/23	23/24	24/25
Capitaux propres retraités et résultat	25 331	20 329	19 885	20 036
Provisions pour risques	2 884	3 136	3 316	3 172
Emprunts auprès des établissements de crédits	31 399	19 269	24 047	23 861
Comptes courants d'associés et dettes financières	5 853	6 916	11 424	11 278
Fournisseurs et comptes rattachés	11 030	9 614	13 791	14 155
Dettes fiscales et sociales	16 457	17 733	19 306	18 188
Autres dettes	17 543	10 541	13 233	7 256
Produits constatés d'avance	2 486	3 992	3 553	3 999
Dettes à long terme	33 683	28 032	33 192	34 735
Dettes à court terme	51 086	40 035	52 165	44 002
TOTAL ACTIF / PASSIF (*)	112 984	91 532	108 558	101 946
Actif immobilisé	48 144	36 697	47 015	46 834
Actif Circulant	64 840	54 834	61 545	55 112
Dont stocks	816	1 139	1 088	908
Dont créances clients, avances et acomptes	15 997	18 058	22 754	23 560
Dont autres créances	13 373	12 549	14 015	13 866
Dont disponibilités et VMP	33 072	21 575	21 832	14 931
Dont charges constatées d'avance	1 583	1 516	1 855	1 847
Besoin en fonds de roulement	-20 133	-7 981	-13 541	-4 730
Capacité d'autofinancement	3 052	-9 179	-2 995	-5 221

*Total Actif = Actif immobilisé + Actif circulant
 Total Passif = Capitaux propres retraités et résultats + Provisions pour risques + Dettes à long terme + Dettes à court terme

Le total de bilan est en baisse assez marquée (-6,6 M€, soit -6,1%), principalement en raison d'une réduction notable de l'endettement des clubs et en particulier du poste « autres dettes » qui recule de près de 6 M€ (-45,2%).

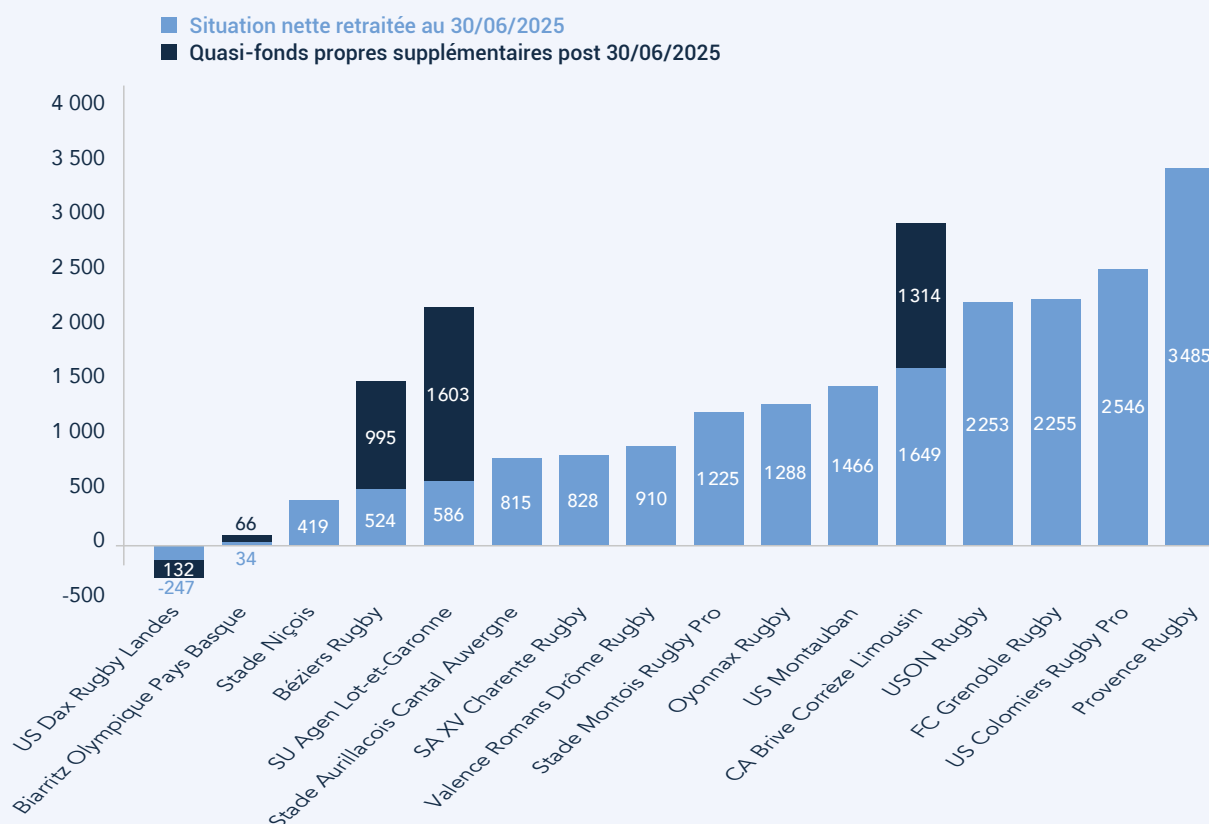
Les capitaux propres retraités des clubs de PRO D2 sont en légère hausse (+0,8%), ce qui, dans le contexte de creusement de la perte nette, confirme le soutien de leurs actionnaires.

Alors qu'elle s'était assez significativement améliorée en 2023/2024 – tout en restant négative, la capacité d'autofinancement des clubs se dégrade et s'établit à -5,2 M€ (-2,2 M€ par rapport à 2023/2024).



1.3.9 SITUATION NETTE RETRAITÉE ET QUASI-FONDS PROPRES

SITUATION NETTE RETRAITÉE AU 30 JUIN 2025 ET QUASI-FONDS PROPRES POST-CLÔTURE – Par club en milliers d'€- PRO D2



À l'échelle de la PRO D2, la situation nette retraitée est positive de plus de 20 M€, soit un montant moyen de 1,3 M€ par club, stable par rapport à l'exercice précédent. En tenant compte des effets de périmètre (montée en TOP 14/descente en Nationale), elle est positive à hauteur de 18,3 M€, un montant en hausse de 1,5 M€.

La situation nette retraitée reste variable d'un club à l'autre. D'un côté, l'US Dax Rugby Landes présente une situation nette retraitée négative (-247 K€), de l'autre, Provence Rugby affiche un niveau proche de +3,5 M€. Entre les deux, les situations varient à périmètre constant, 8 clubs enregistrent une amélioration de leur situation nette, pour un montant cumulé de +3,2 M€. À l'inverse, on constate une dégradation de la situation nette retraitée chez 6 clubs.

Il faut noter que les actionnaires de 5 clubs ont effectué des apports post-clôture afin de couvrir les incertitudes de la saison 2025/2026 et/ou de répondre à leurs obligations de constitution de leur fonds de réserve. Par ailleurs, d'autres sont concernés par des garanties à échéance calendaire.

1.3.10 MODES DE FINANCEMENT DES CLUBS

Au terme de cette analyse de l'économie des clubs de PRO D2 et des données individuelles, deux situations se distinguent en ce qui concerne les modes de financement :

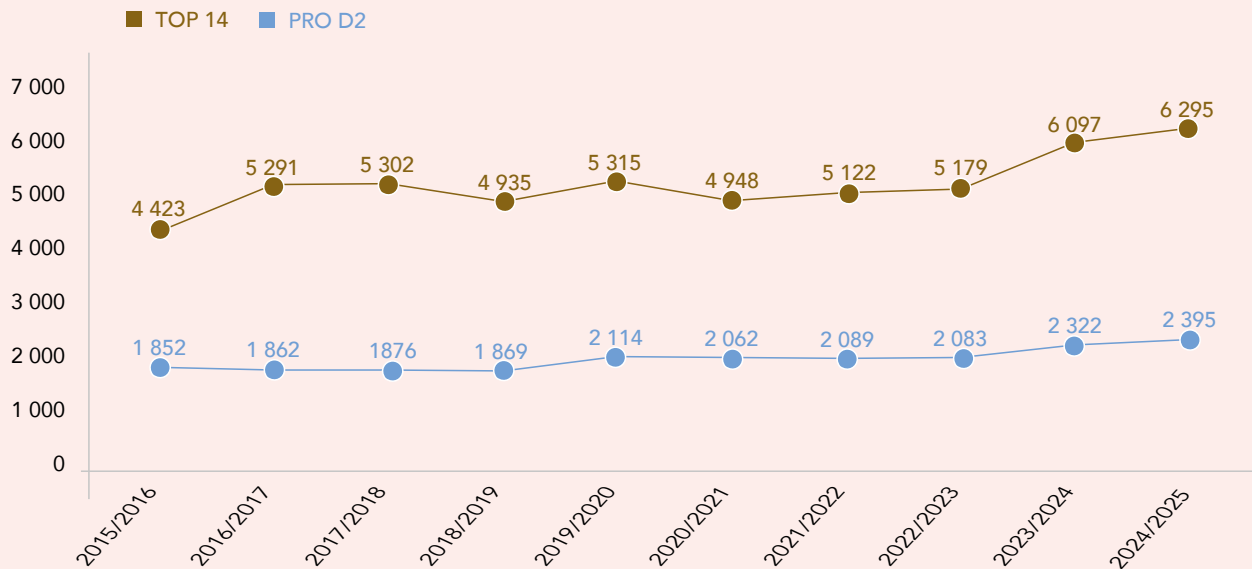
- Certains clubs grâce aux recettes propres générées par l'activité rugby sont arrivés à s'autofinancer. Il s'agit des clubs qui présentent des résultats d'exploitation proches de l'équilibre ou excédentaires pour lesquels les actionnaires n'ont pas nécessairement besoin de procéder à des opérations de financement ou de refinancement (ce qui ne les en dispense pas totalement malgré tout parfois). Figurent ici 3 clubs.
- Certains clubs ne disposent pas de produits d'exploitation suffisants pour financer leurs charges d'exploitation. C'est pour la plupart une orientation de gestion assumée par les actionnaires et dirigeants de ces clubs qui les conduit à effectuer des opérations de financement ou de refinancement pour assurer la continuité d'exploitation de leurs clubs. Ces opérations prennent la forme de système de financement par le biais d'apports en partenariat et/ou de produits exceptionnels mais aussi d'augmentation de capital. Figurent dans cette catégorie une grande majorité de clubs de PRO D2, ce qui témoigne de la difficulté de stabiliser un modèle économique robuste dans cette division.

S'il n'appartient pas à la Commission de Contrôle des Clubs Professionnels de porter un jugement sur ces différents modes de financement, il relève de ses prérogatives de s'assurer qu'ils ne remettent pas en cause la pérennité financière des différents clubs et qu'ils sont en conformité avec les règlements et mécanismes de régulation en vigueur.



1.4 VERSEMENTS DE LA LNR

ÉVOLUTION DES VERSEMENTS DE LA LNR – Moyenne par club en milliers d'€



Commercialisant les droits de retransmission télévisuelle, certains droits marketing, et la billetterie/hospitalités des phases finales, et bénéficiant des distributions de l'EPCR (Coupes d'Europe), la Ligue Nationale de Rugby reverse chaque saison la majeure partie des revenus collectés aux clubs de TOP 14 et de PRO D2. Ces reversements sont en hausse quasi continue sur les dix dernières saisons. Ils se sont établis à 6,3 M€ en moyenne par club en TOP 14 en 2024/2025, un montant en hausse de 3,2% sur un an et de 42,3% en dix ans. Ils se sont élevés à 2,4 M€ par club en moyenne en PRO D2 (+3,1% sur un an et +29,3% sur dix ans).



1.5 L'ACTIVITÉ DE L'A2R EN 2024/2025

Au cours de la saison 2024/2025, la Commission de Contrôle des Championnats Professionnels et/ou la formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français ont tenu dix réunions de travail et/ou relatives à des auditions de clubs, ainsi que de nombreuses réunions en distanciel additionnelles. Trente-deux visites de contrôle des clubs sur site, permettant de rencontrer les dirigeants et les intervenants concernés par le dossier financier du club, ont été effectuées au cours de la saison.

À la mi-juillet 2024, 15 clubs devaient encore justifier d'éléments financiers sur leur dossier 2024/2025 (production des garanties, ajustements budgétaires et justificatifs permettant de lever les incertitudes budgétaires identifiées), ramenés à seulement trois clubs (de PRO D2) début août 2025. L'encadrement de la masse salariale à un montant fixé par la Commission, inférieur à celui initialement présenté par deux d'entre eux, a ensuite été confirmé avec une notification de refus d'homologation de contrats. À la date de reprise du championnat, ces refus ont été levés.

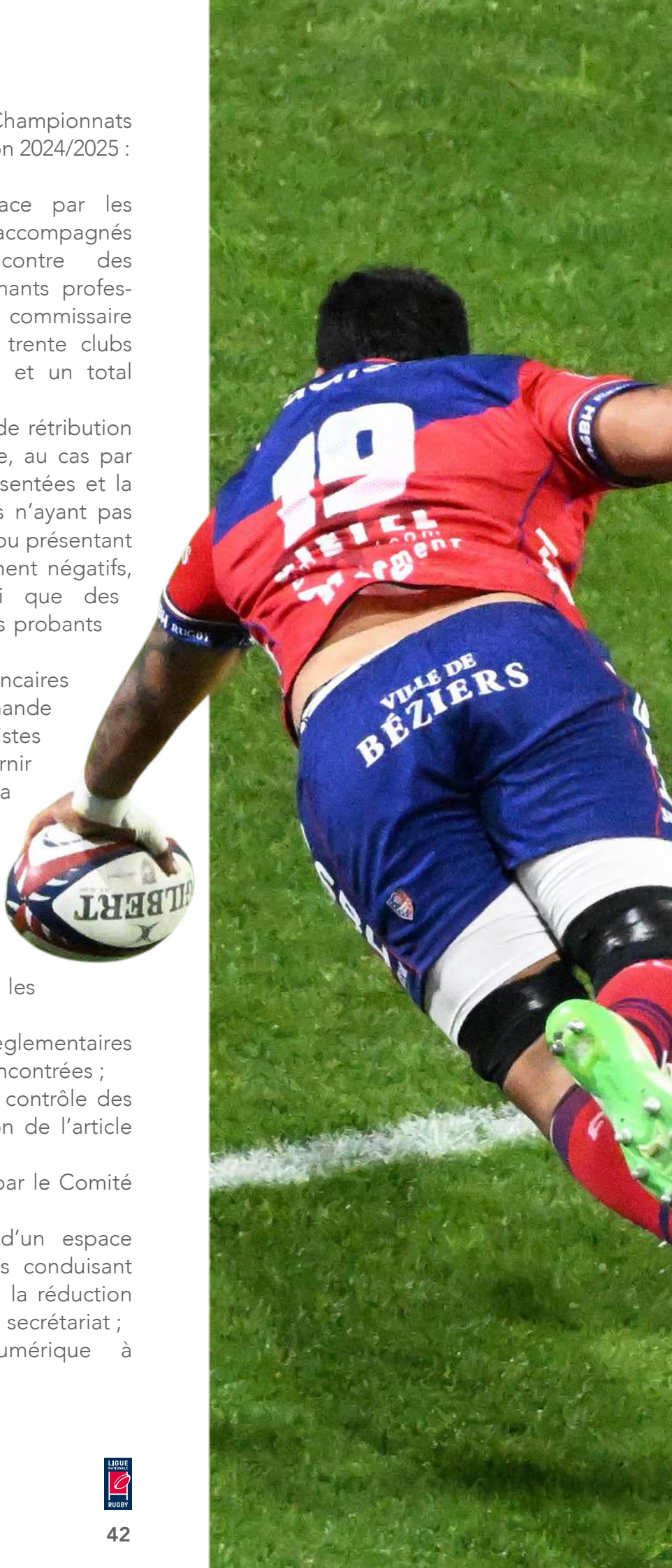
La formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français a sanctionné :

- au premier semestre de la saison :
 - le Biarritz Olympique Pays Basque lors de deux audiences :
 - d'une amende financière avec sursis de 10 K€,
 - d'une amende ferme de 20 K€ dont 10 K€ par révocation du précédent sursis et d'un retrait de cinq points fermes au titre de la saison 2024/2025. Le club a fait appel de la décision. La formation « Régulation » de la Commission d'appel de la FFR a réformé la décision en diminuant notamment la sanction de retrait de points pour la ramener à quatre points dont trois points avec sursis et a maintenu l'amende à 20 K€ fermes.
- au second semestre de la saison :
 - le CA Brive Corrèze Limousin d'une amende financière de 15 K€ dont 10 K€ assortis du sursis,
 - le Biarritz Olympique Pays Basque d'un retrait de six points fermes au titre de la saison 2025/2026 et d'une rétrogradation en division inférieure pour raison financière. Le club a fait appel de la décision. La formation « Régulation » de la Commission d'appel de la FFR a réformé la décision en diminuant la sanction pour la ramener à 3 points fermes et en maintenant le club dans le secteur professionnel.
 - L'US DAX Rugby Landes d'un retrait de 5 points fermes et 4 points avec sursis au titre de la saison 2025/2026. Le club a fait appel de la décision. L'appel a été jugé irrecevable par la Formation Régulation de la Commission d'appel de la FFR. Le conciliateur du CNOSF a proposé au club de s'en tenir à la décision de première instance et le tribunal administratif a rejeté la requête en référé.



La Commission de Contrôle des Championnats Professionnels a poursuivi, sur la saison 2024/2025 :

- les visites de contrôle sur place par les rapporteurs des dossiers, parfois accompagnés d'un coordinateur, avec rencontre des représentants du club et intervenants professionnels (expert-comptable et commissaire aux comptes), avec un total de trente clubs visités, deux clubs de Nationale et un total de 33 visites sur site ;
- les limitations du niveau autorisé de rétribution « joueurs » au regard de l'analyse, au cas par cas, des situations financières présentées et la fermeté nécessaire pour les clubs n'ayant pas constitué leur fonds de réserve et/ou présentant des résultats d'exploitation fortement négatifs, sans garanties suffisantes, ainsi que des budgets ambitieux sans justificatifs probants pour garantir les recettes ;
- la mise en place de garanties bancaires autonome à première demande concernant les budgets optimistes pour lesquels les clubs n'ont pu fournir de justificatifs probants et/ou la nécessité de couvrir des risques à couvrir ainsi que des garanties versées en compte courant d'associés avant le départ du championnat ;
- le suivi des appels de fonds liés aux garanties déposées par les investisseurs ;
- les réflexions et aménagements réglementaires nécessaires aux problématiques rencontrées ;
- le suivi administratif s'agissant du contrôle des redevances d'image en application de l'article L 222-2-10-1 du Code du sport ;
- l'application des mesures votées par le Comité Directeur de la LNR ;
- l'amélioration de l'organisation d'un espace numérique dédié à ses membres conduisant à une procédure zéro papier et à la réduction des échanges par courriel avec son secrétariat ;
- l'affinage de l'information numérique à conserver de manière pérenne.



1.6 MÉTHODOLOGIE

Les statistiques de ce rapport ont été établies à partir des informations communiquées par les clubs à la Commission de Contrôle des Championnats Professionnels.

Seules les sociétés sportives sont présentées dans le corps du rapport. Les associations supports font l'objet d'une annexe.

Les retraitements de la CCCP sont opérés directement sur les comptes de bilans sans passer par le compte résultat.

Différents reclassements ont été opérés par la CCCP afin d'obtenir des comptes plus homogènes :

- Conformément aux règles adoptées par la Commission de contrôle depuis l'origine, **les capitaux propres de plusieurs clubs ont, par souci de prudence et d'équité, fait l'objet de retraitements**. A ainsi été opérée une dépréciation totale des éléments incorporels liés à l'activité sportive ou situés dans les enceintes sportives, qui sont considérés comme des non-valeurs à due concurrence. De même, les réserves des commissaires aux comptes des clubs ont été valorisées et déduites.

Des retraitements additionnels peuvent être pratiqués, notamment pour des risques insuffisamment, voire non provisionnés.

- **Les recettes matches** comprennent la billetterie et les abonnements (hors hospitalités) relatifs à la saison régulière de TOP 14 et PRO D2 et de Coupes d'Europe (et pour celles-ci, également les recettes éventuelles liées aux matches de quarts de finale des deux compétitions, et des demi-finales de Challenge Cup).

- **Le poste « Versements LNR »** intègre la répartition des revenus centraux de la LNR :

- Les droits audiovisuels et de partenariat.

- Les revenus « jours de matches » des phases finales de TOP 14 et PRO D2.

- Les versements de l'EPCR issus des Coupes d'Europe.

- Des produits divers et selon les résultats de l'équipe de France dans le Tournoi des 6 Nations une contribution versée par la FFR.

- **Le poste « Partenariats »** intègre notamment les prestations d'hospitalités des entreprises (dont loges ou sièges VIP, et réceptif sponsors).

- **Le poste « Subventions »** ne tient pas compte des prestations de services au profit des collectivités, qui sont classées dans le « Partenariat », ainsi que de l'achat de places, intégrées au poste « recettes matches ».

- **Les ventes de marchandises** recouvrent notamment les produits dérivés et les prestations de boisson/restauration grand public. Toutes les redevances sont présentées dans les « Autres produits ».

- **Les « Autres produits »** englobent les autres prestations telles que les locations de salles et séminaires – hors jour de match – et les reprises de provisions d'exploitation.

Ce poste et son pendant « Autres charges » portent les flux financiers résultant des conventions entre l'association support et la société sportive.

- **Les produits exceptionnels** recouvrent principalement les abandons de comptes courants d'associés et les abandons par les partenaires des prestations qui n'ont pu leur être servies du fait de la crise sanitaire.
- **Les charges exceptionnelles** comprennent notamment les indemnités pour rupture de contrat, les provisions pour risques et les abandons de créances.

Les commentaires sur les principaux chiffres présentés le sont dans le cadre d'une analyse globale et ne sauraient donc être considérés comme systématiquement applicables à chaque club.



PARTIES 2 ET 3

CHIFFRES ET GRAPHIQUES PAR DIVISION





2.1 – COMPTE DE RÉSULTAT

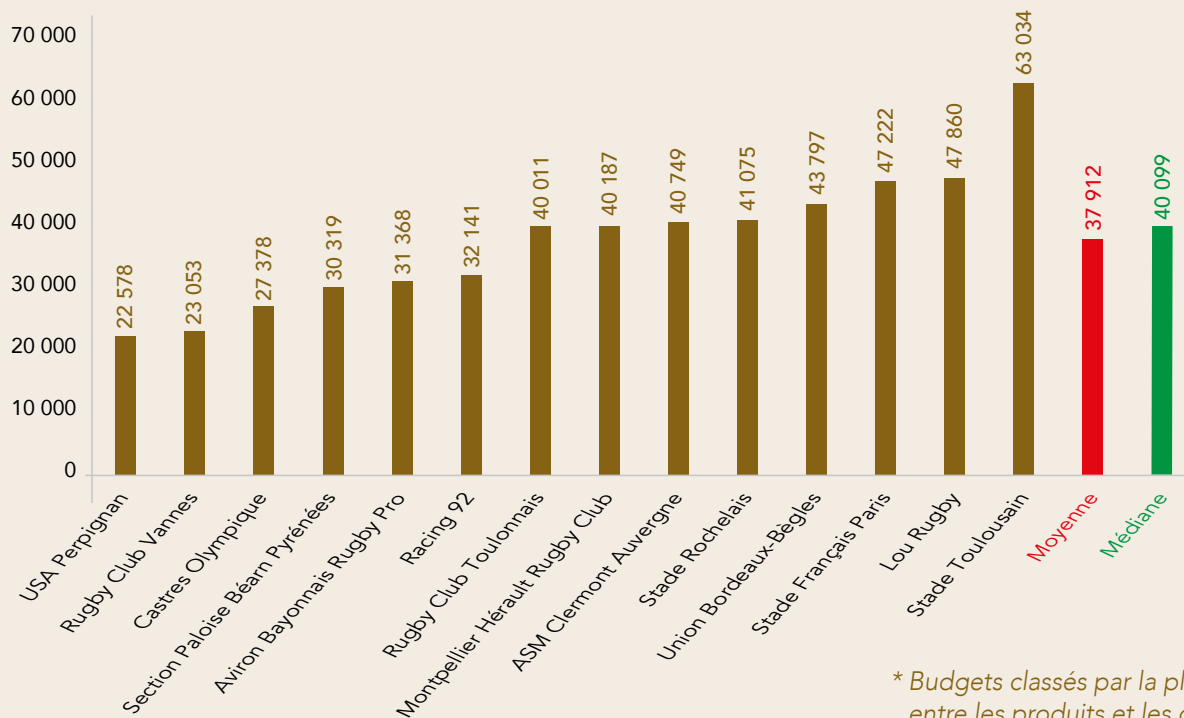
COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ TOP 14 – Synthèse en milliers d'€

	21/22	%	22/23	%	23/24	%	24/25	%	Taux de croissance 24/25 vs 23/24
Subventions	23 057	6%	14 406	4%	7 637	2%	6 984	2%	-8,6%
Partenariats	167 907	45%	185 074	47%	193 073	44%	206 949	45%	7,2%
Versements LNR	71 714	19%	72 502	18%	85 357	20%	88 126	19%	3,2%
Recettes matches	46 032	12%	56 710	14%	65 164	15%	74 818	16%	14,8%
Ventes de marchandises	20 656	6%	23 364	6%	29 481	7%	35 317	8%	19,8%
Autres produits	24 831	7%	27 386	7%	32 967	8%	32 421	7%	-1,7%
Transferts de charges	16 851	5%	17 830	4%	20 547	5%	19 545	4%	-4,9%
Produits d'exploitation	371 047	100%	397 271	100%	434 226	100%	464 159	100%	6,9%
Achats	54 356	14%	57 368	13%	68 511	14%	69 752	14%	1,8%
Services extérieurs	29 442	7%	35 821	8%	43 561	9%	47 382	9%	8,8%
Autres services extérieurs	45 994	12%	56 046	12%	56 271	11%	60 329	12%	7,2%
Impôts et taxes	7 916	2%	7 843	2%	7 492	2%	7 692	1%	2,7%
Masse salariale	179 055	45%	188 068	41%	199 620	40%	199 159	39%	-0,2%
Charges sociales	45 006	11%	75 587	17%	80 920	16%	79 589	15%	-1,6%
Amortissements et provisions	16 817	4%	15 892	3%	20 105	4%	23 251	5%	15,6%
Autres charges	18 709	5%	19 465	4%	22 251	4%	26 783	5%	20,4%
Charges d'exploitation	397 297	100%	456 089	100%	498 731	100%	513 936	100%	3,0%
Résultat d'exploitation	-26 250		-58 818		-64 505		-49 776		-22,8%
Produits financiers	916		1 630		2 992		3 861		29,1%
Charges financières	1 785		2 213		2 902		5 103		75,9%
Produits exceptionnels	51 144		58 195		57 395		23 232		-59,5%
Charges exceptionnelles	22 250		35 374		21 021		4 777		-77,3%
Impôt sur les bénéfices	140		-3 536		-1 010		-1 582		56,6%
Bénéfice ou perte	1 635		-33 044		-27 030		-30 981		14,6%

2.2 – BUDGETS

2.2.1 CLASSEMENT

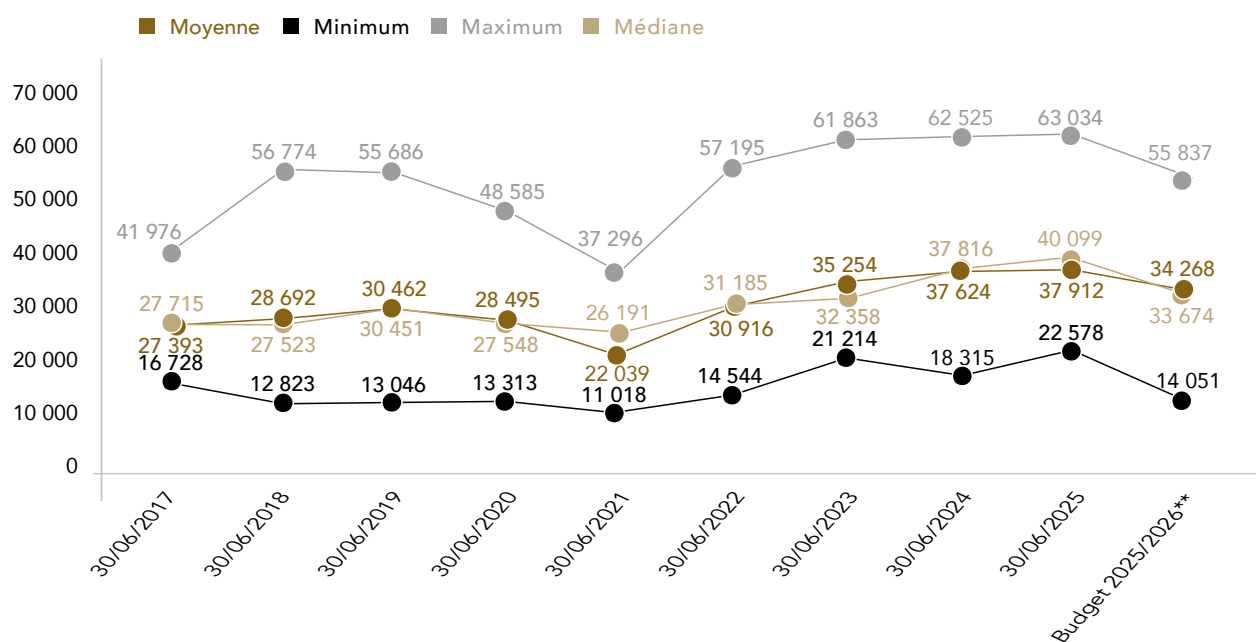
BUDGETS* – SAISON 2024/2025 – En milliers d'€



* Budgets classés par la plus grande masse entre les produits et les charges

2.2.2 ÉVOLUTION

ÉVOLUTION DES BUDGETS* SUR DIX SAISONS – En milliers d'€



* Budgets classés par la plus grande masse entre les produits et les charges au 30/06 de chaque saison

** Budgets prévisionnels saison 2025/2026 hors phases finales

2.3 – BILAN CUMULÉ

BILAN CUMULÉ TOP 14 – Synthèse en milliers d'€

	21/22	22/23	23/24	24/25
Capitaux propres retraités et résultat	94 754	100 035	99 441	96 402
Provisions pour risques	12 082	12 125	5 241	7 802
Emprunts auprès des établissements de crédits	76 235	63 686	60 848	53 300
Comptes courants d'associés et dettes financières	26 600	32 907	40 667	57 691
Fournisseurs et comptes rattachés	48 256	51 767	51 570	46 999
Dettes fiscales et sociales	55 526	51 947	60 521	64 391
Autres dettes	22 257	29 652	28 359	36 622
Produits constatés d'avance	12 085	5 735	4 920	7 488
Dettes à long terme	72 113	79 559	76 350	81 505
Dettes à court terme	168 844	156 140	170 533	184 988
TOTAL ACTIF / PASSIF (*)	347 793	347 859	351 566	370 697
Actif immobilisé	125 971	160 707	181 224	191 969
Actif circulant	221 821	187 155	170 341	178 727
Dont stocks	4 616	2 678	3 259	3 329
Dont créances clients, avances et acomptes	64 928	66 279	65 875	72 400
Dont autres créances	44 568	52 974	33 714	39 704
Dont disponibilités et VMP	103 317	56 671	60 045	57 117
Dont charges constatées d'avance	4 393	8 559	7 448	6 177
Besoin en fonds de roulement	-54 955	-27 853	-63 573	-66 706
Capacité d'autofinancement	12 030	-25 652	-18 472	-13 411

*Total Actif = Actif immobilisé + Actif circulant

Total Passif = Capitaux propres retraités et résultats + Provisions pour risques + Dettes à long terme + Dettes à court terme

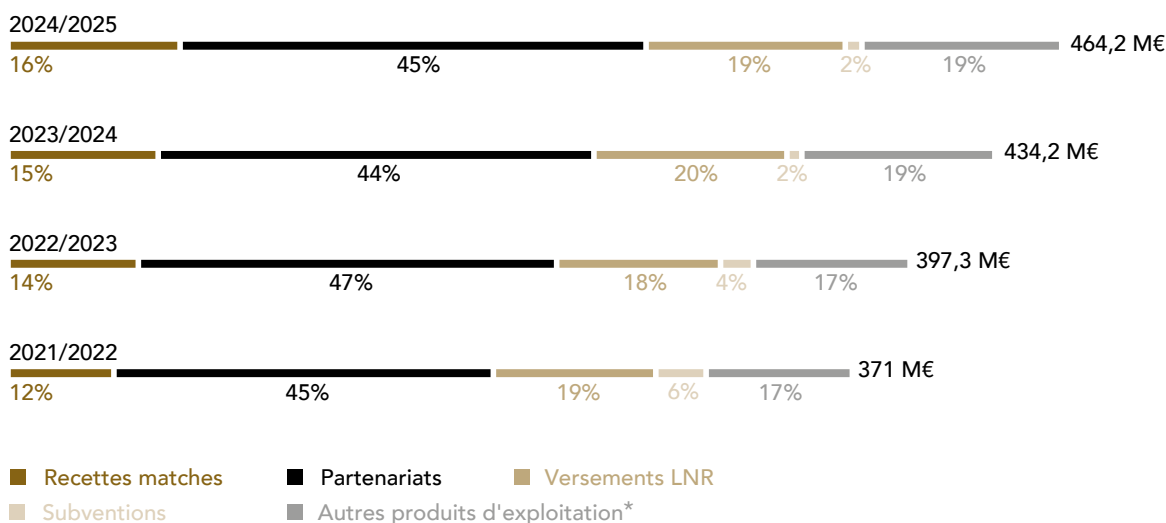
2.4 – DÉTAIL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

DÉTAIL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ TOP 14 – En milliers d'€

Actif immobilisé	21/22	22/23	23/24	24/25
Immobilisations incorporelles	8 494	8 359	16 167	17 446
dont « indemnités de mutation »	4 847	4 703	6 114	7 467
Immobilisations corporelles	110 524	147 215	159 038	174 048
Immobilisations financières	9 747	10 215	12 944	8 524
TOTAL actif immobilisé	128 765	165 789	188 150	200 018
Retraitements CCCP	-2 794	-5 082	-6 926	-8 049
Actif immobilisé retraité	125 971	160 707	181 224	191 969

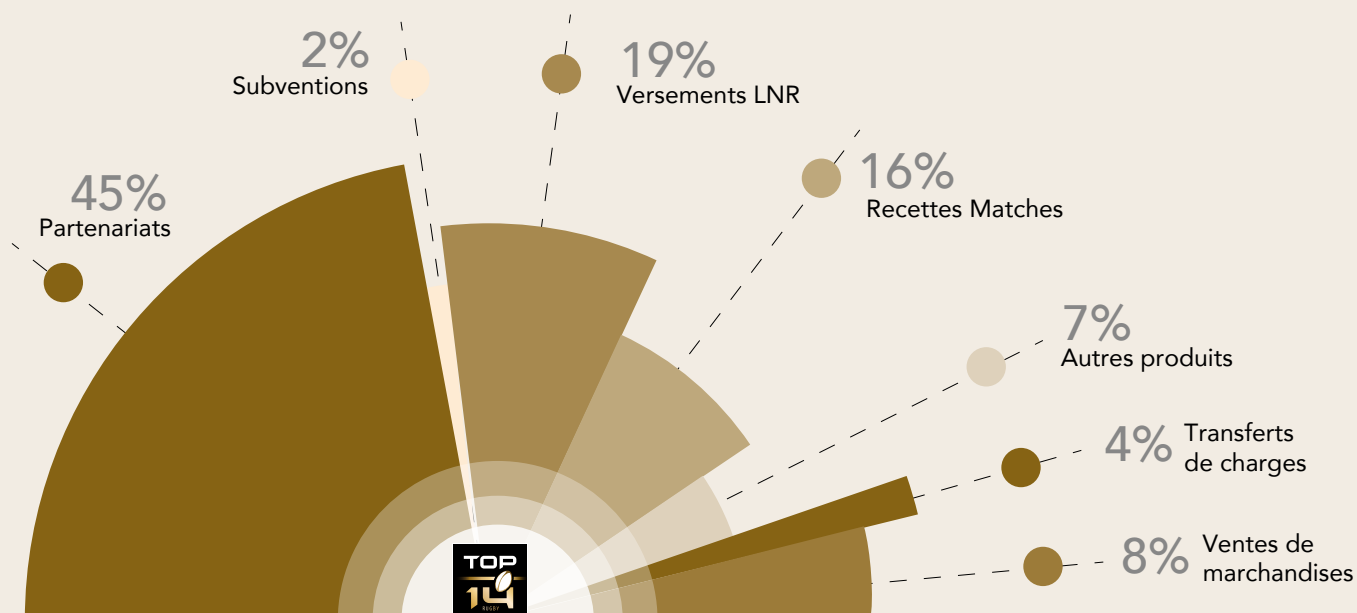
2.5 LES PRODUITS D'EXPLOITATION

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION – Cumul en millions d'€ et en %



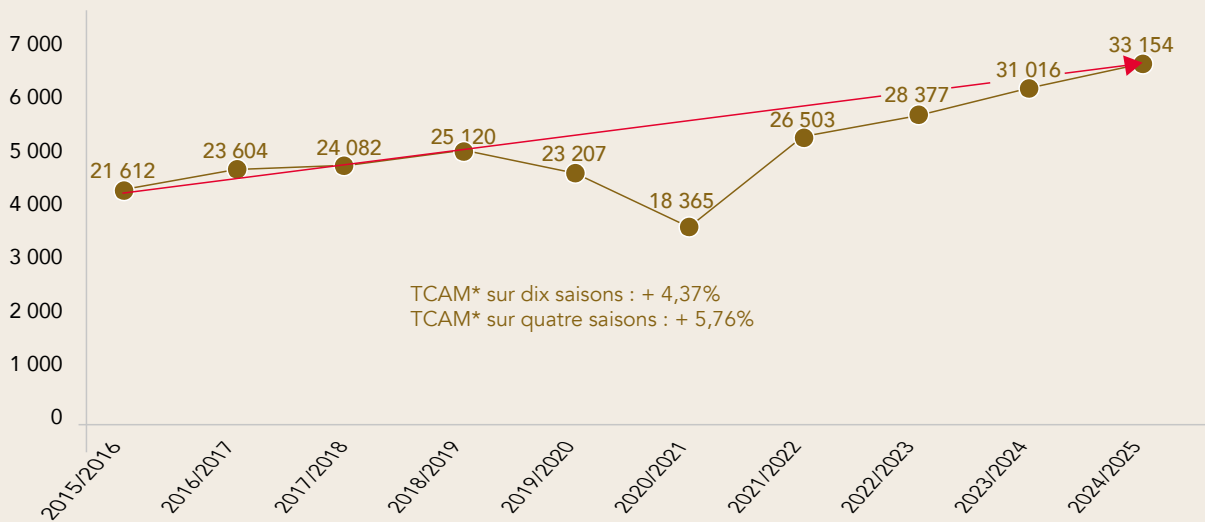
* Ventes de marchandises + Autres produits + Transferts de charges

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION – Saison 2024/2025



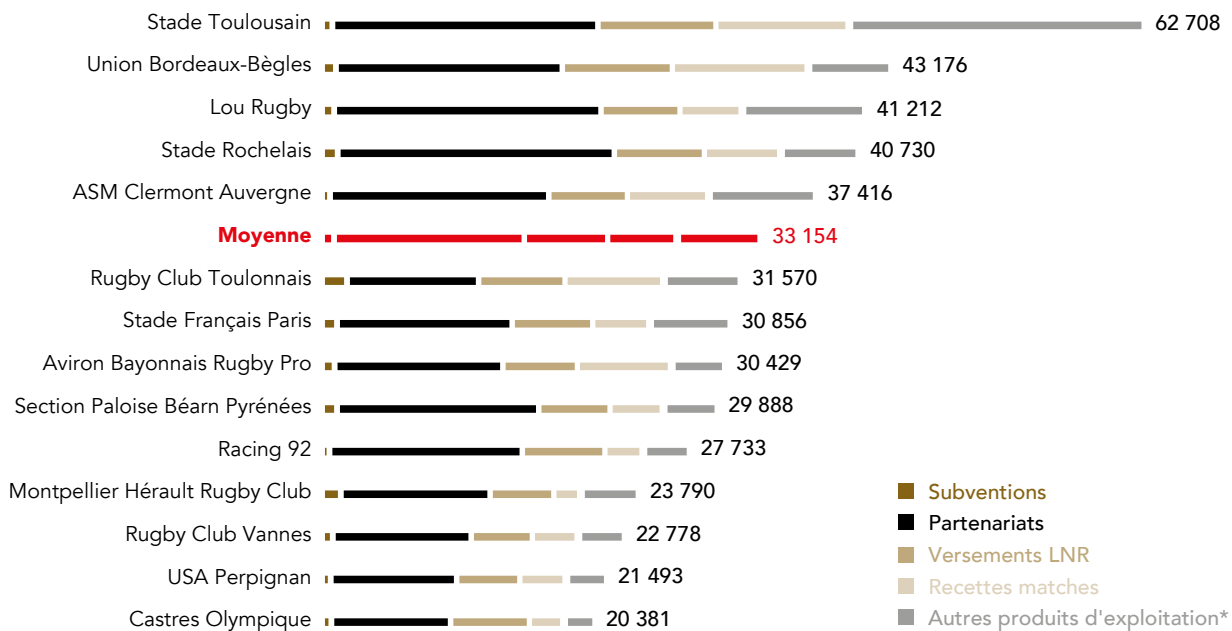
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR CLUB

Produits d'exploitation en milliers d'€



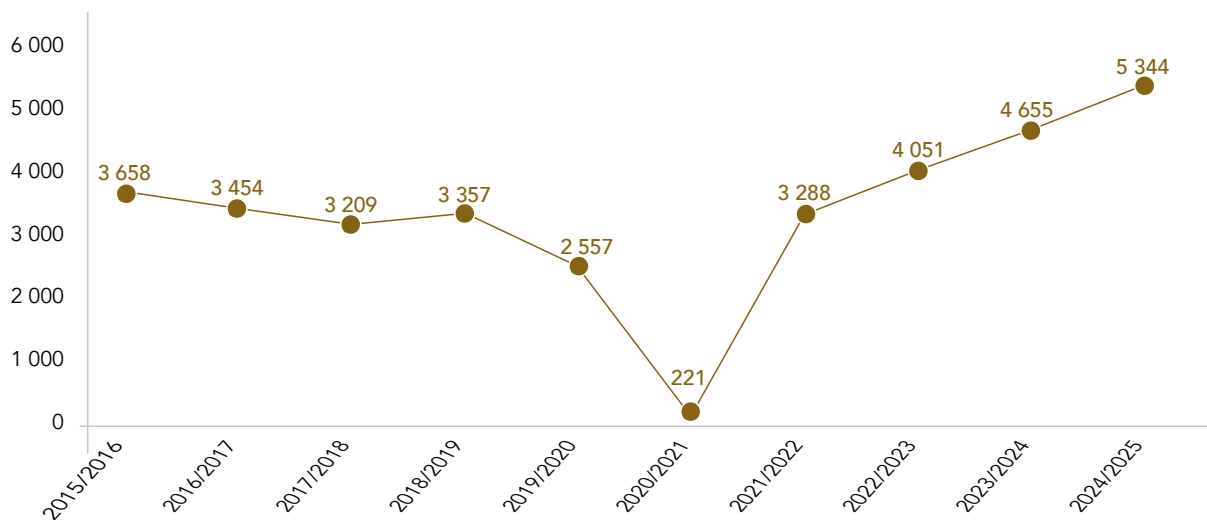
*TCAM = Taux de croissance annuel moyen

DÉCOMPOSITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION – Par club en milliers d'€

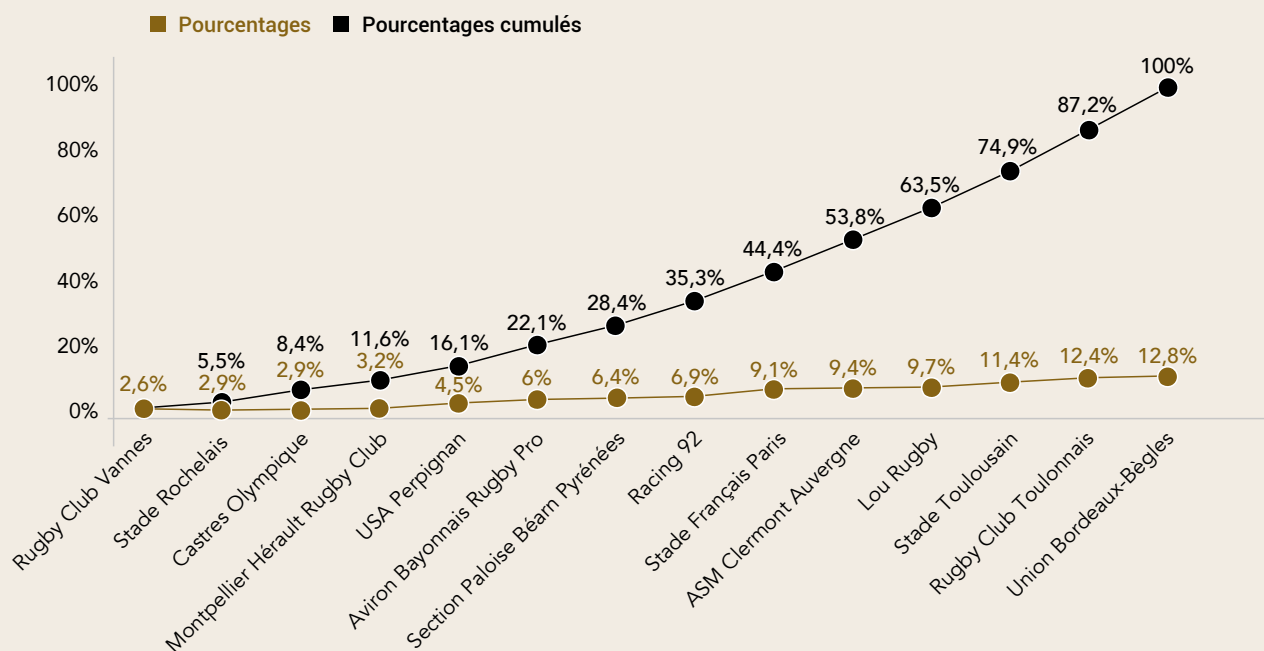


*Ventes de marchandises + Autres produits + Transferts de charges

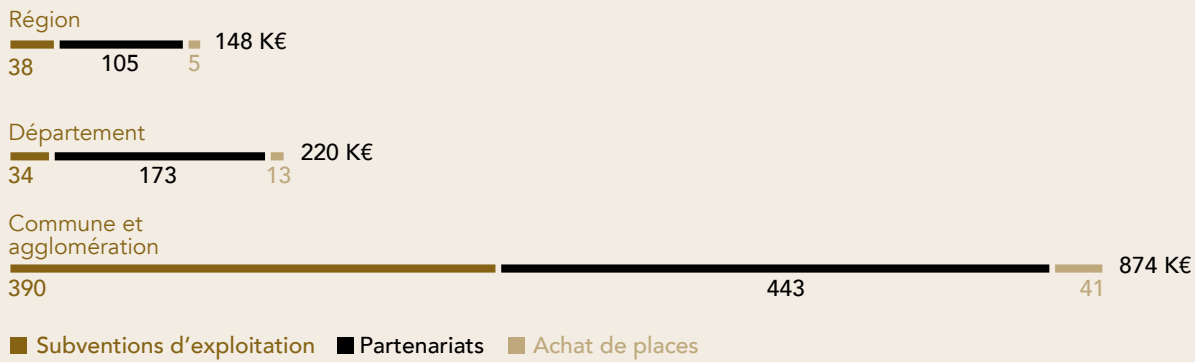
ÉVOLUTION DES RECETTES MATCHES – Billetterie + abonnements hors VIP- moyenne par club en milliers d'€



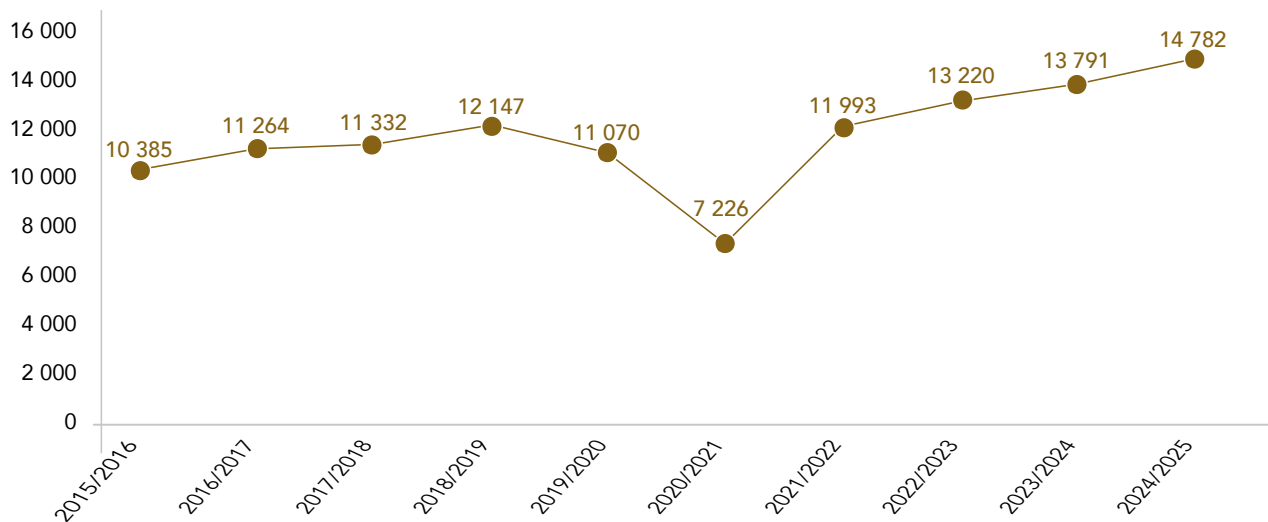
RÉPARTITION DES RECETTES BILLETTERIE DU TOP 14 En pourcentage du total 2024/2025



DÉTAIL DE LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES En 2024/2025 – Moyenne par club en milliers d'€

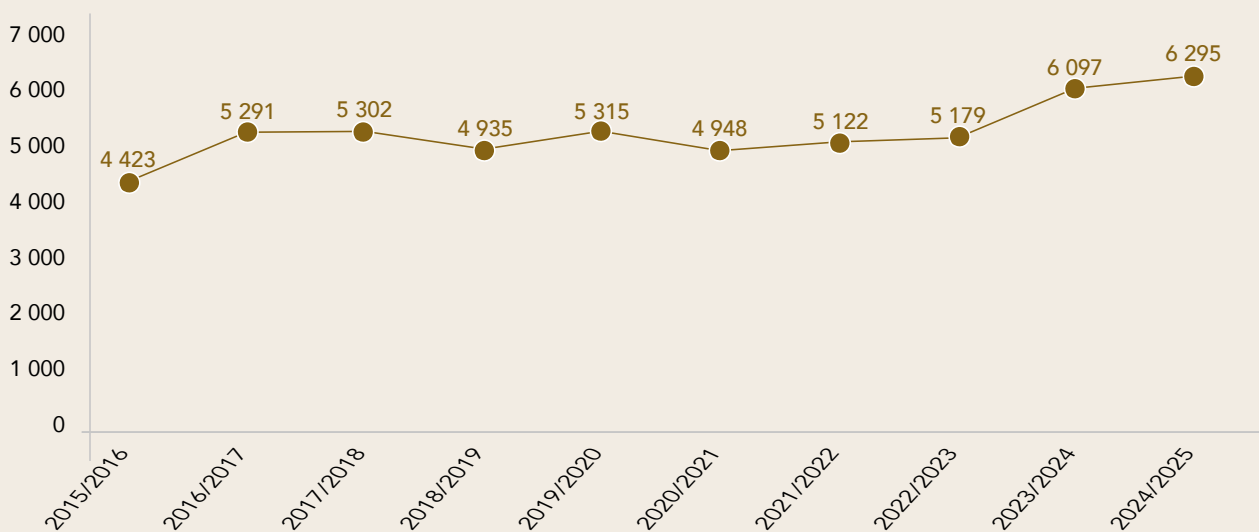


ÉVOLUTION DU PARTENARIAT – Moyenne par club en milliers d'€

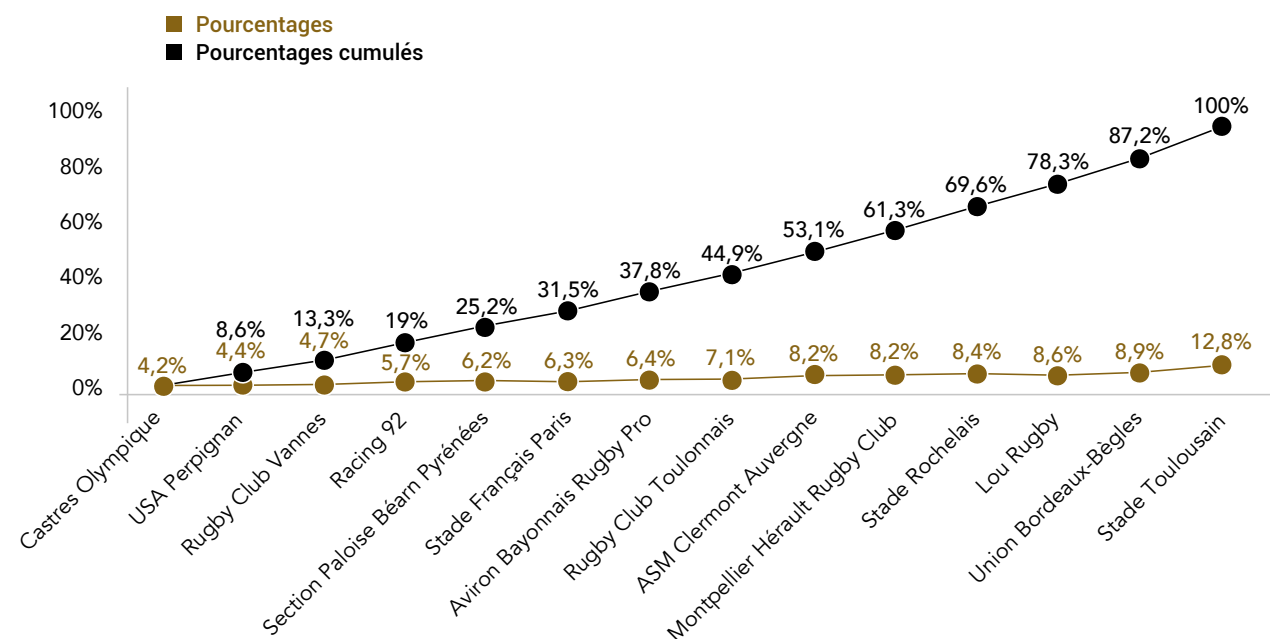




ÉVOLUTION DES VERSEMENTS DE LA LNR – Moyenne par club en milliers d'€

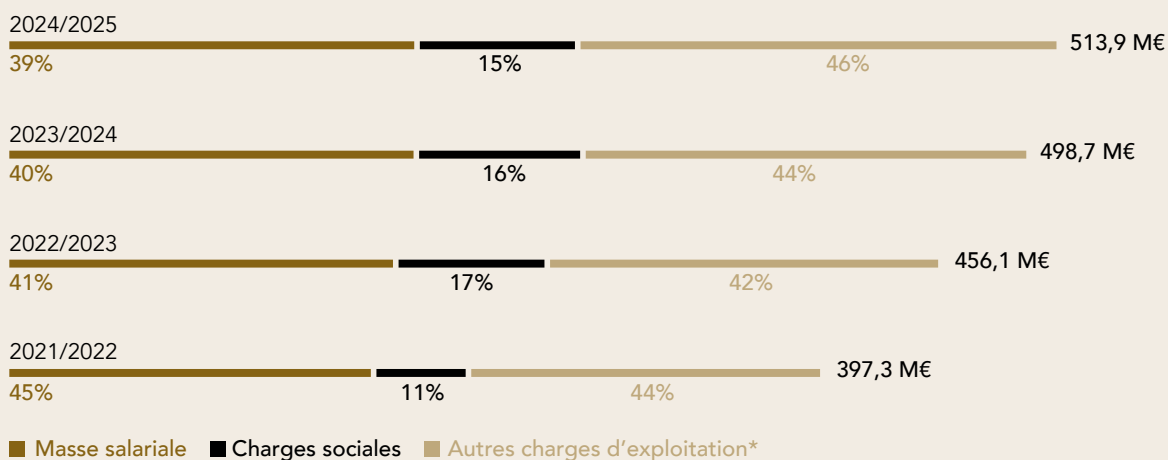


RÉPARTITION DES PRODUITS EN POURCENTAGE DU TOTAL 2024/2025



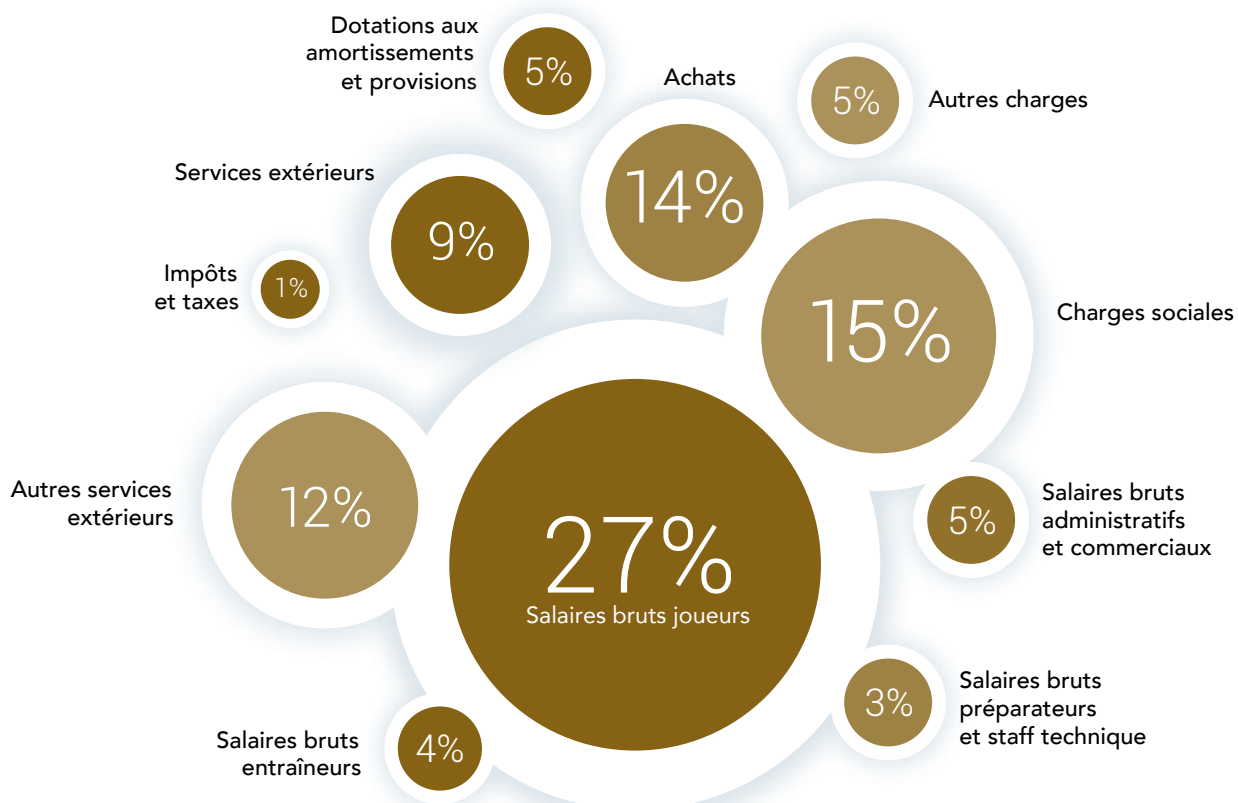
2.6 LES CHARGES D'EXPLOITATION

EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION – Cumul en millions d'€ et en %



* Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + Impôts et taxes + Dotations aux amortissements et provisions + autres charges

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION – Saison 2024/2025



QUELQUES DÉTAILS DE POSTES DE CHARGES

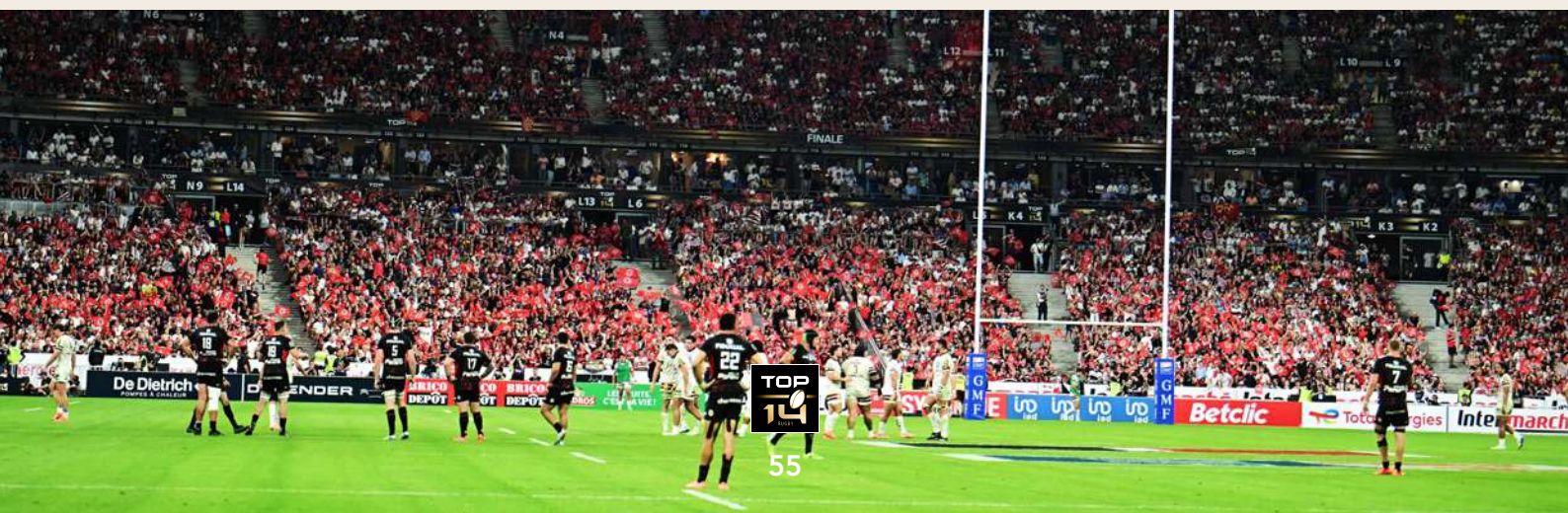
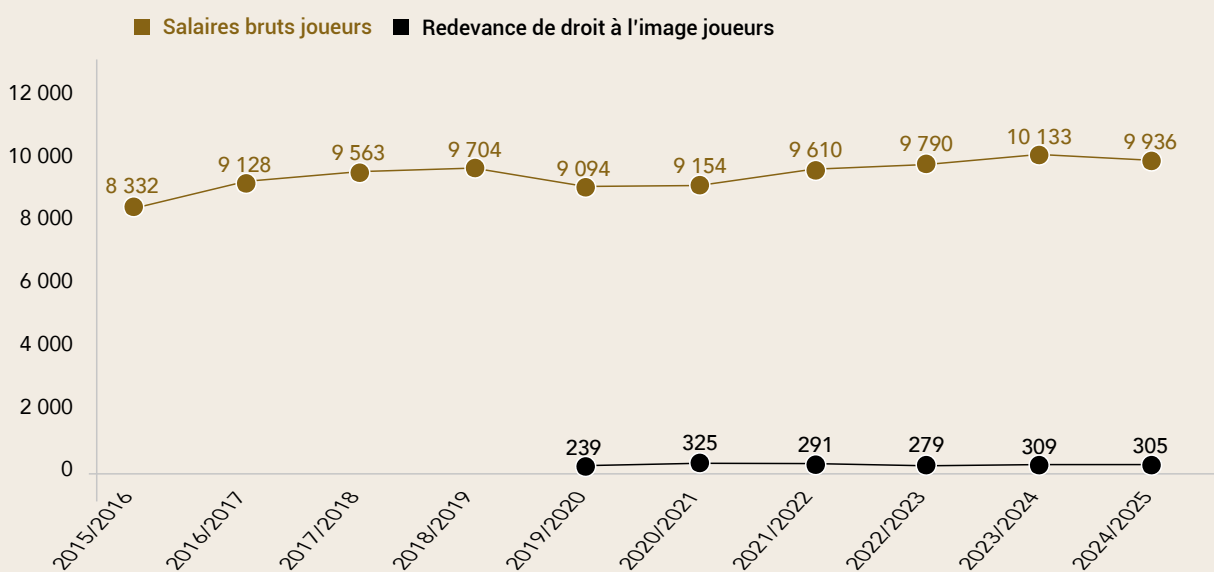
Moyenne en milliers d'€

	24/25
Achats	
Réceptif	1863
Organisation match	977
Équipement + soins + matériel	409
Services extérieurs et assimilés	
Honoraires	1303
Location logements pour joueurs et entraîneurs	802
Frais déplacements équipes	864
Publicité	531
Loyer terrains + bâtiments	458
Commissions sur ventes	262
Redevance association + centre de formation	721
Dotations	
Amortissements	1422
Provisions	304

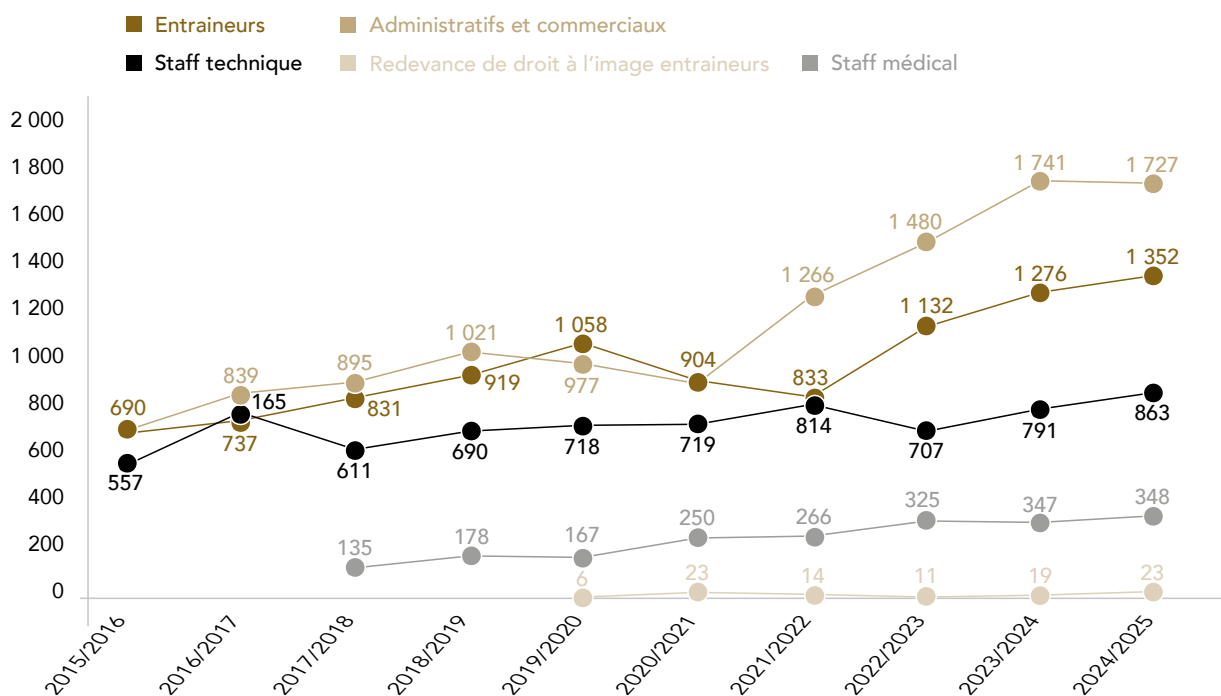


ÉVOLUTION DU NIVEAU DE RÉTRIBUTION « JOUEURS »

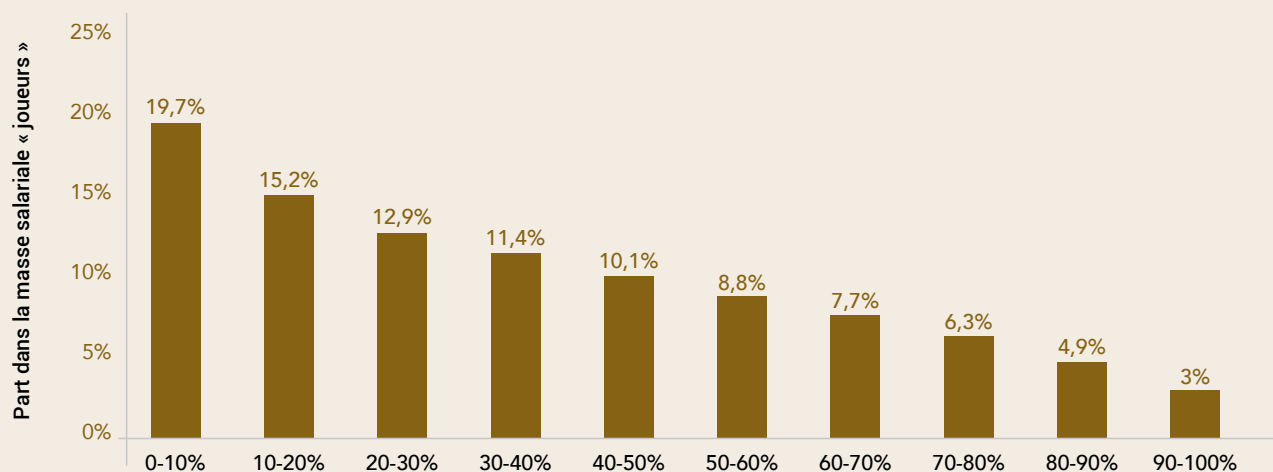
Moyenne par club en milliers d'€



ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE « AUTRES PERSONNELS » – Moyenne par club en milliers d'€



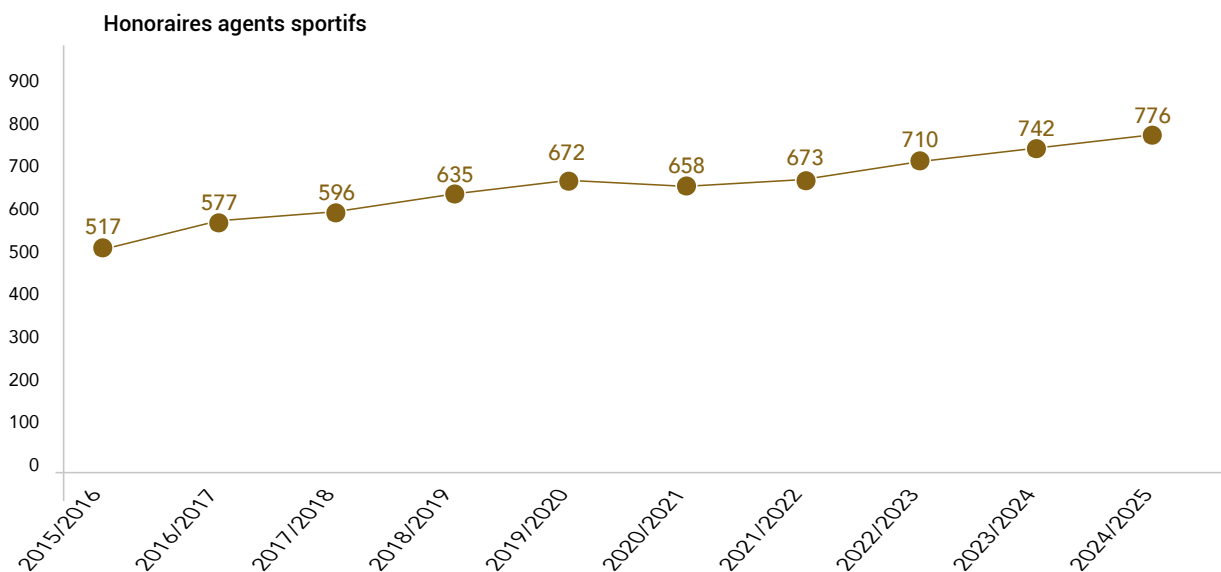
ÉVOLUTION DU RATIO : MASSE SALARIALE CHARGÉE PRODUITS D'EXPLOITATION – En %



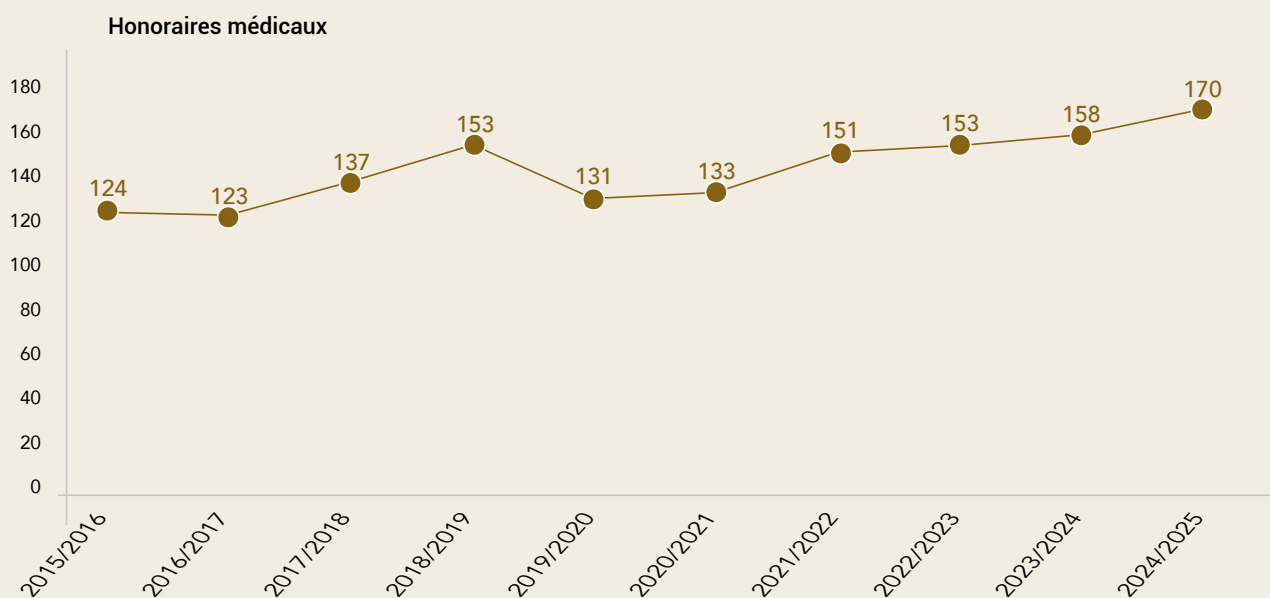
* Estimation hors « joueurs Espoirs » et phases finales réalisée au début de chaque saison

ÉVOLUTION DES HONORAIRES D'AGENTS SPORTIFS

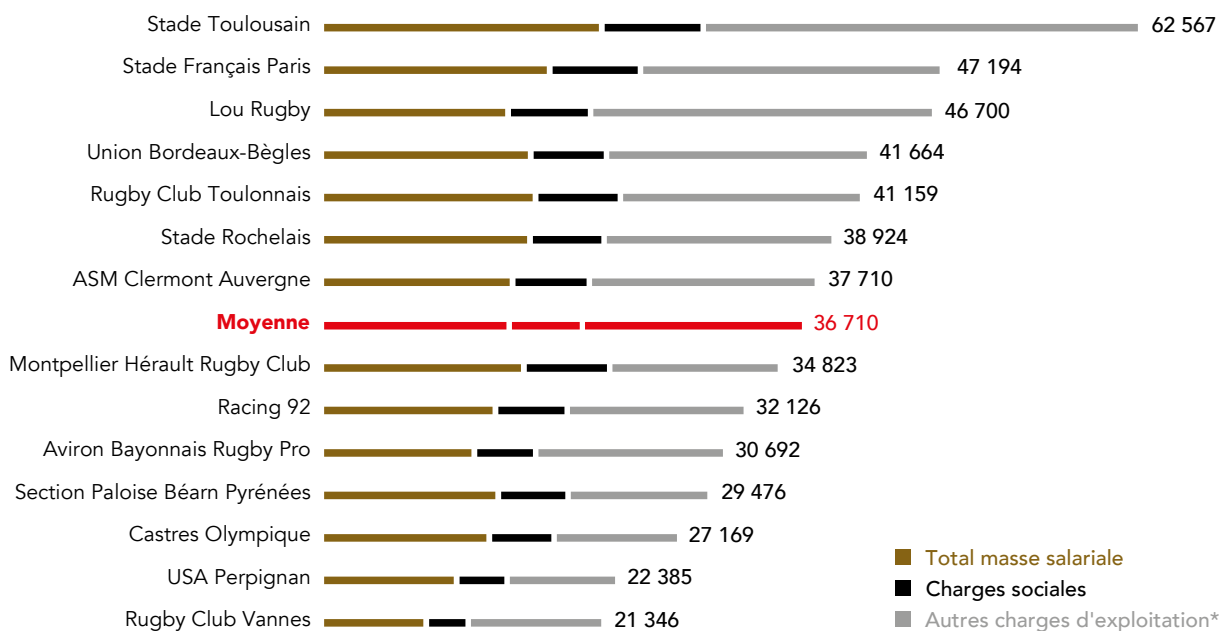
Moyenne par club en milliers d'€



ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX – Moyenne par club en milliers d'€

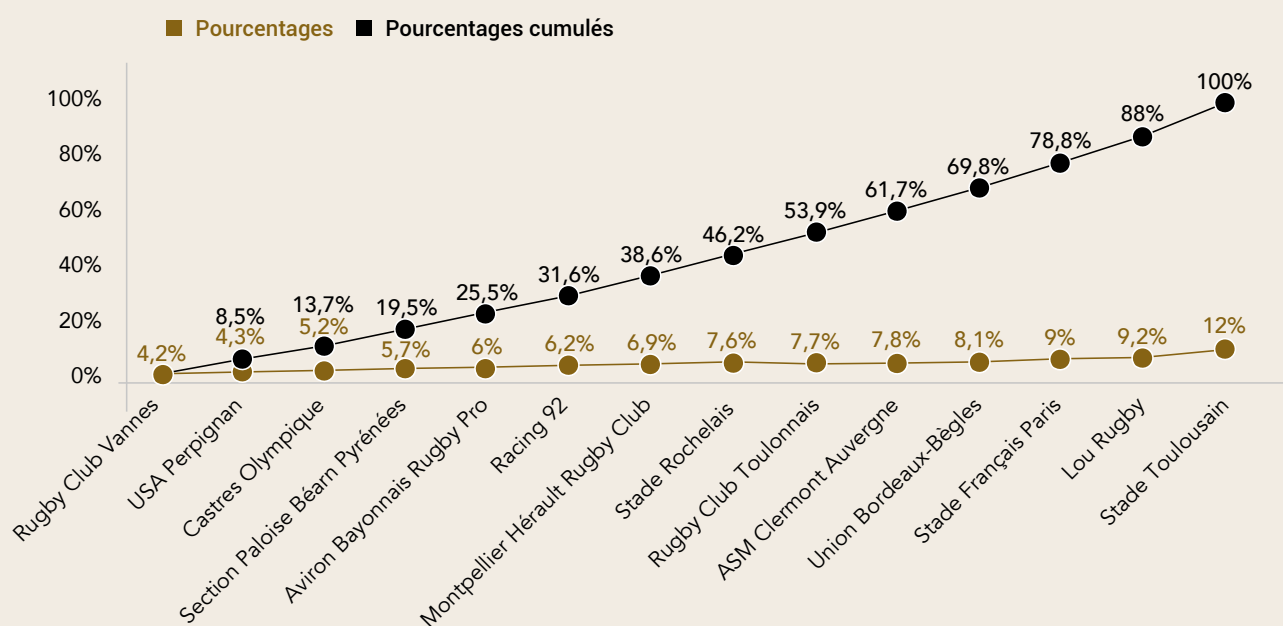


DÉCOMPOSITION DES CHARGES D'EXPLOITATION Saison 2024/2025 par club en milliers d'€



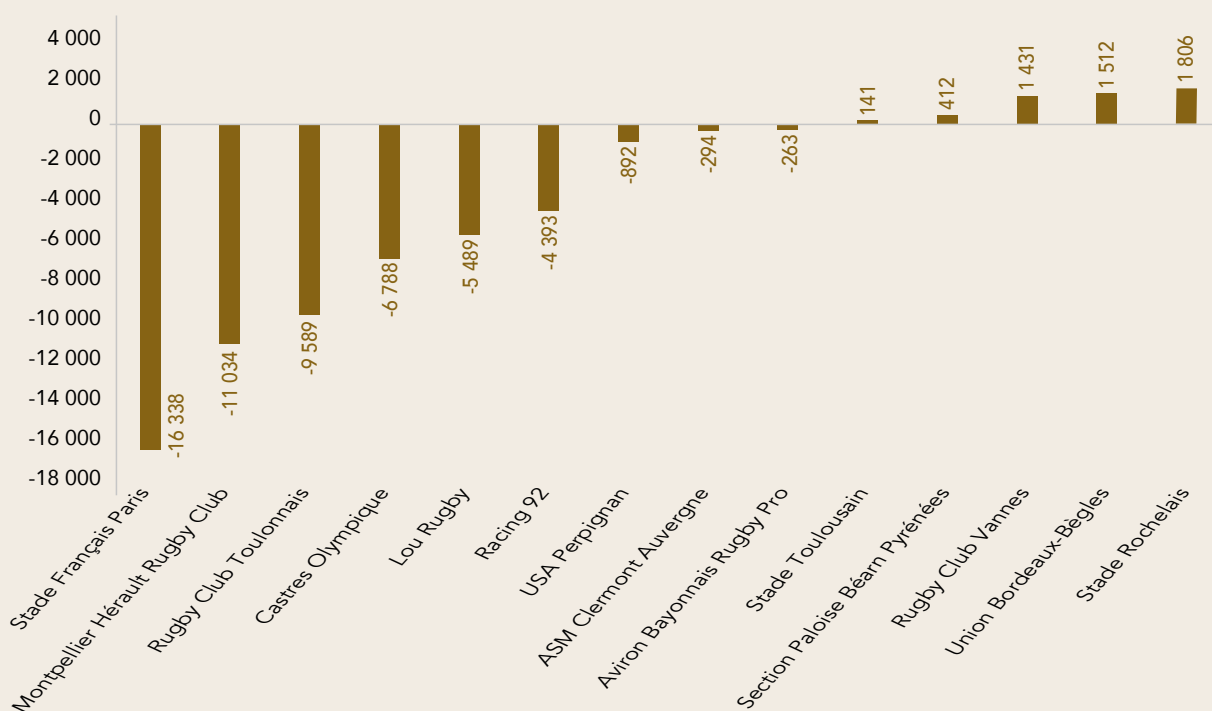
* Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + Impôts et taxes + Dotations aux amortissements et provisions + autres charges

RÉPARTITION DES CHARGES EN POURCENTAGE du total 2024/2025

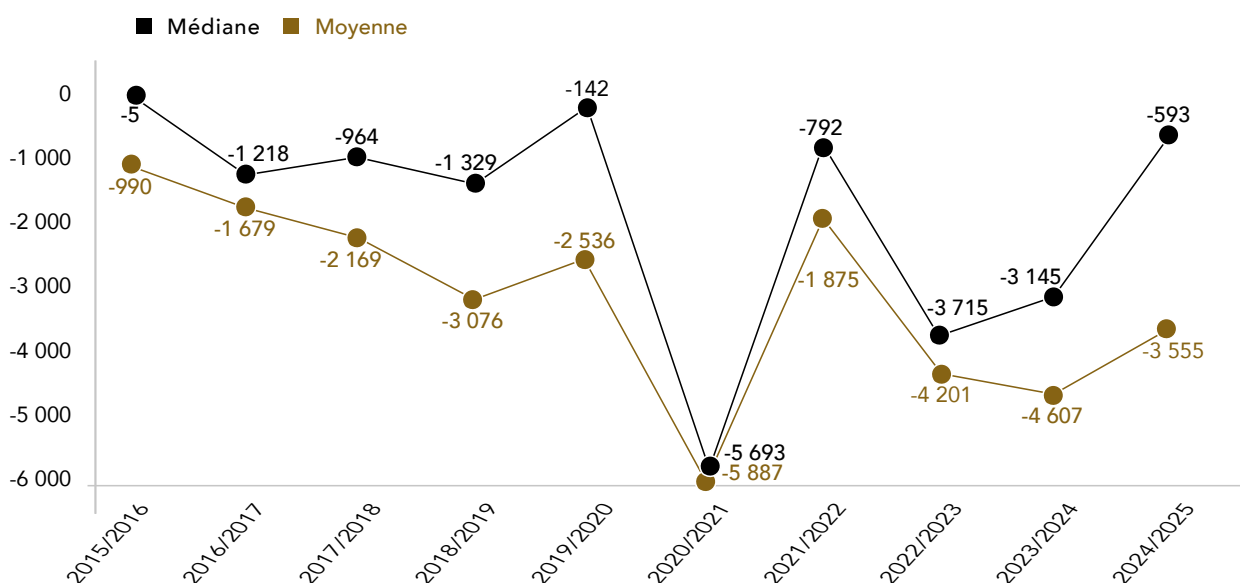


2.7 LES RÉSULTATS

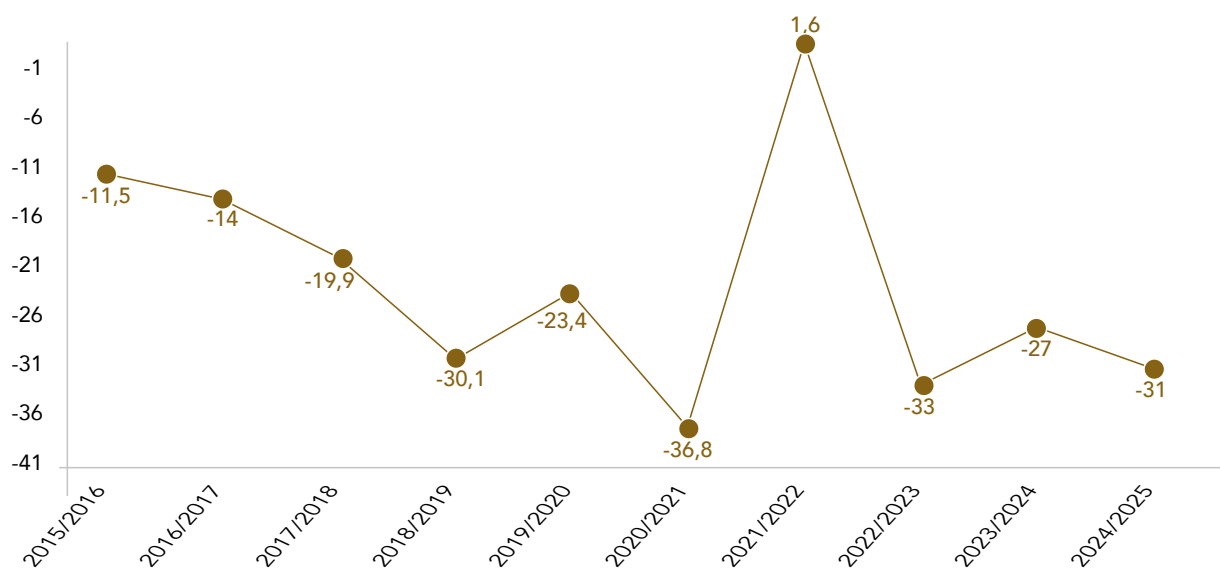
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES CLUBS – SAISON 2024/2025 – EN MILLIERS D'€



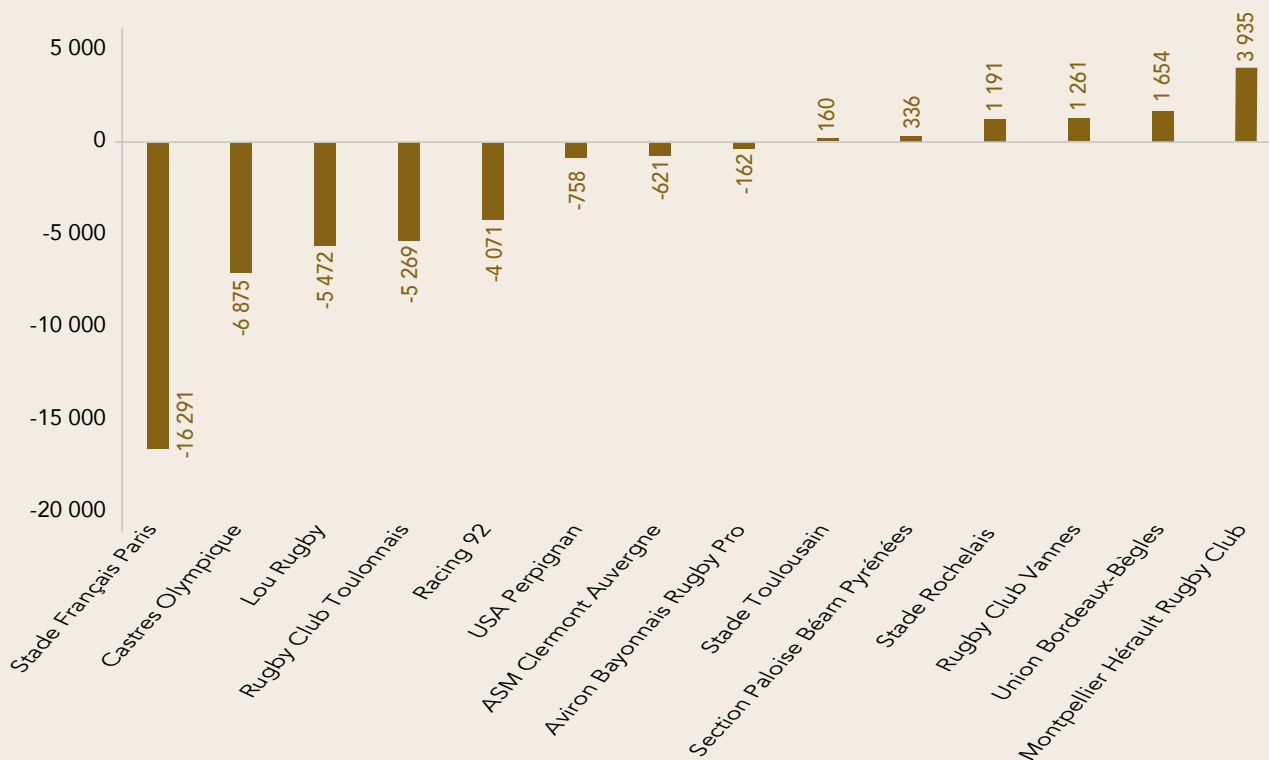
ÉVOLUTION EN MOYENNE ET MÉDIANE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION SUR DIX SAISON – En milliers d'€



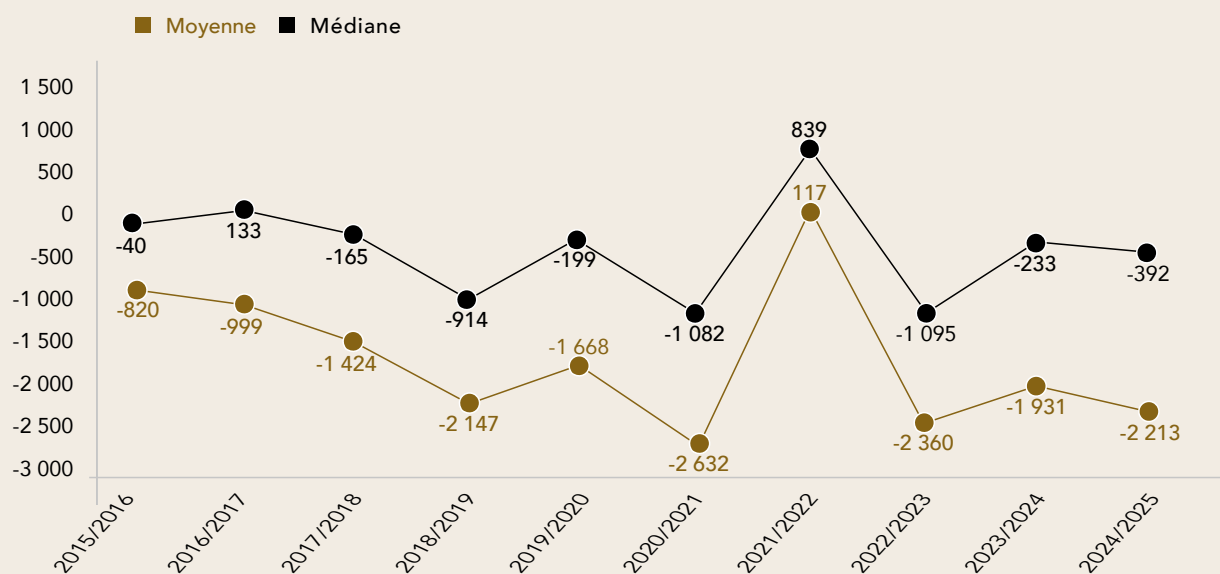
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET CUMULÉ – En millions d'€



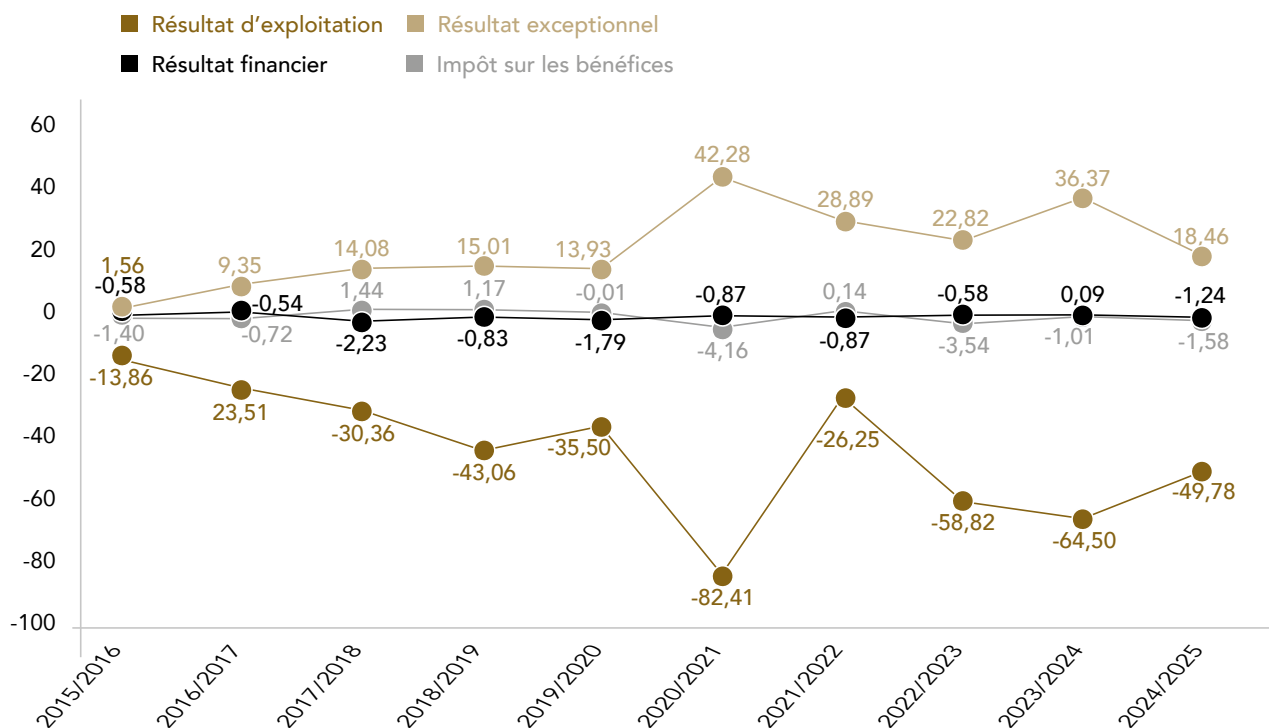
RÉSULTAT NET PAR CLUB – Saison 2024/2025 en milliers d'€



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET SUR 10 SAISON – En milliers d'€



DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET CUMULÉ – En millions d'€

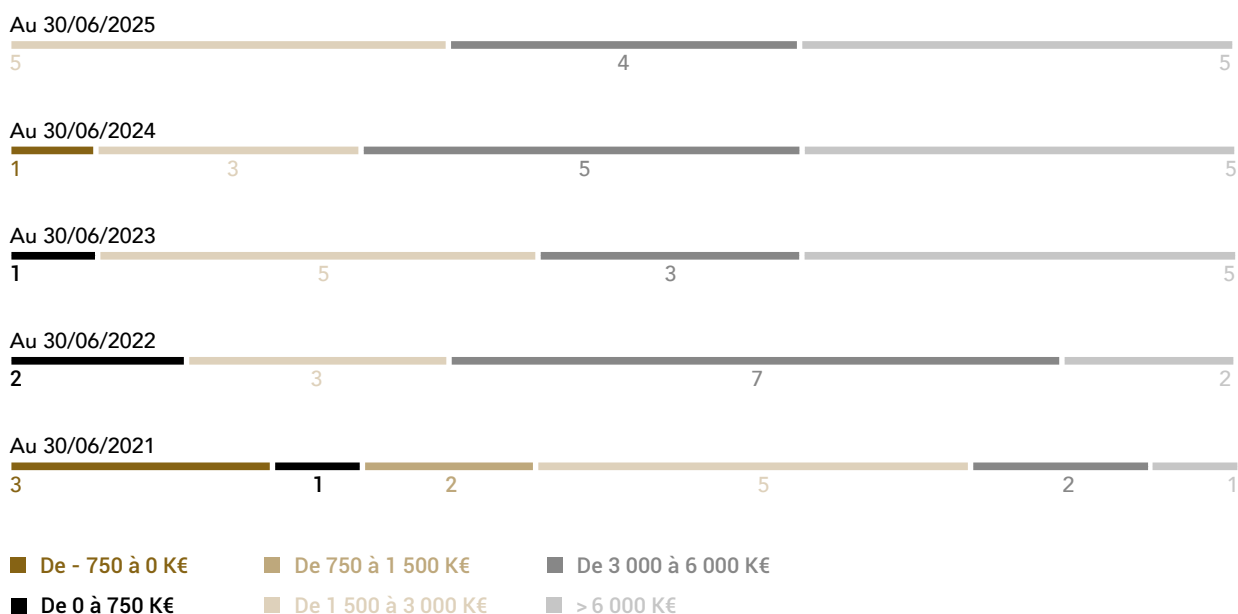


2.8 LES CAPITAUX PROPRES ET QUASI-FONDS PROPRES RETRAITÉS

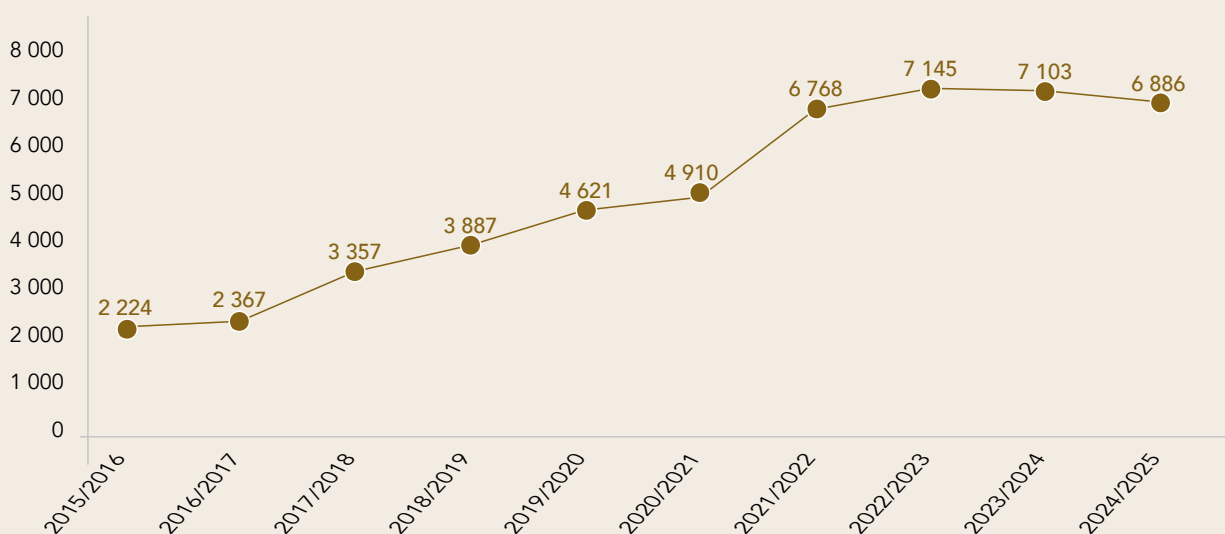
SITUATION NETTE RETRAITÉE DES CLUBS – En milliers d'€



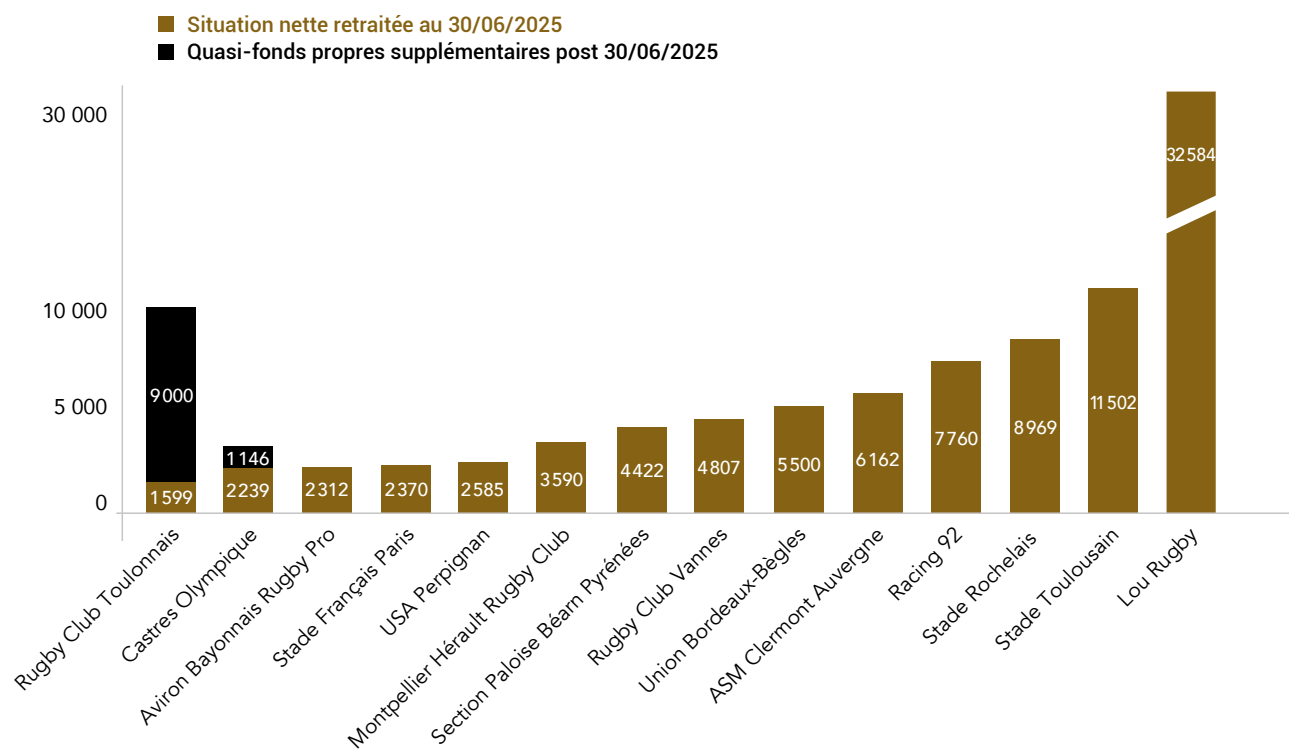
RÉPARTITION DES CLUBS EN FONCTION DE LEUR SITUATION NETTE RETRAITÉE



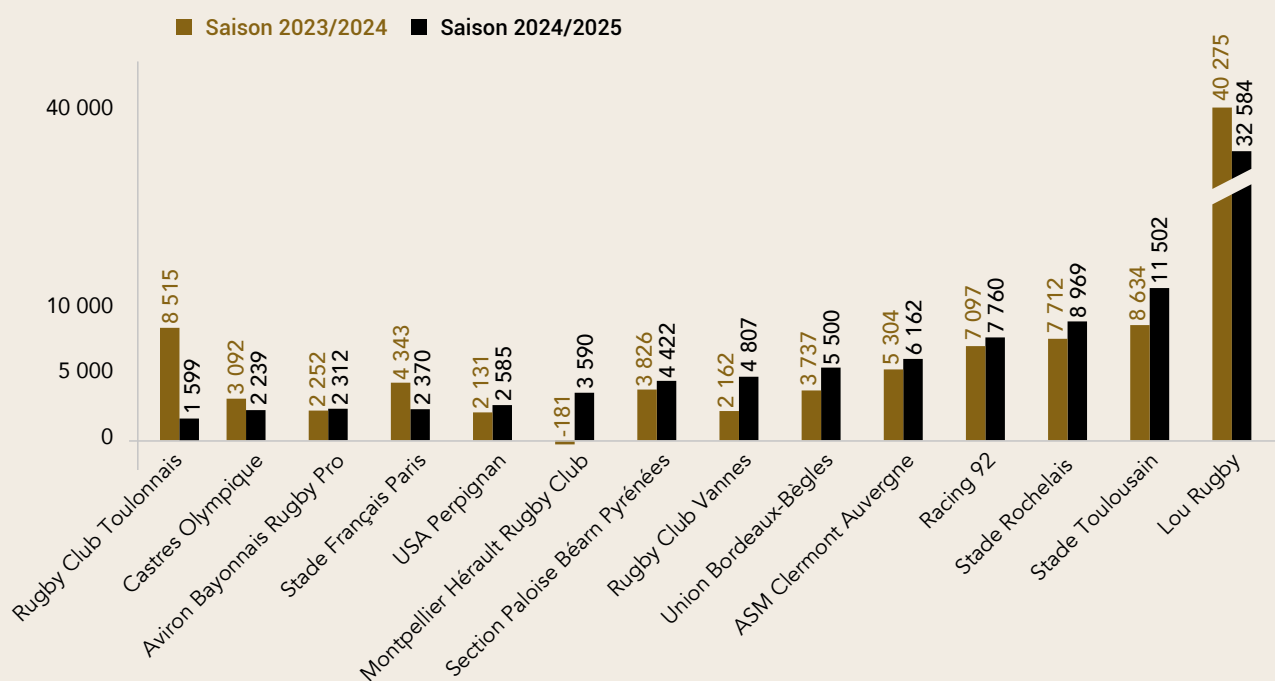
ÉVOLUTION DE LA SITUATION NETTE RETRAITÉE – Moyenne par club en milliers d'€



SITUATION NETTE RETRAITÉE AU 30 JUIN 2025 ET QUASI-FONDS PROPRES POST-CLÔTURE – Par club en milliers d'€



COMPARAISON DE LA SITUATION NETTE RETRAITÉE SUR DEUX SAISONS Par club en milliers d'€



SITUATION NETTE RETRAITÉE ET QUASI-FONDS RETRAITES AU 30/06/2025 Cumul en milliers d'€

Quasi-fonds propres post 30/06/2025**

106 548

Quasi-fonds propres au 30/06/2025*

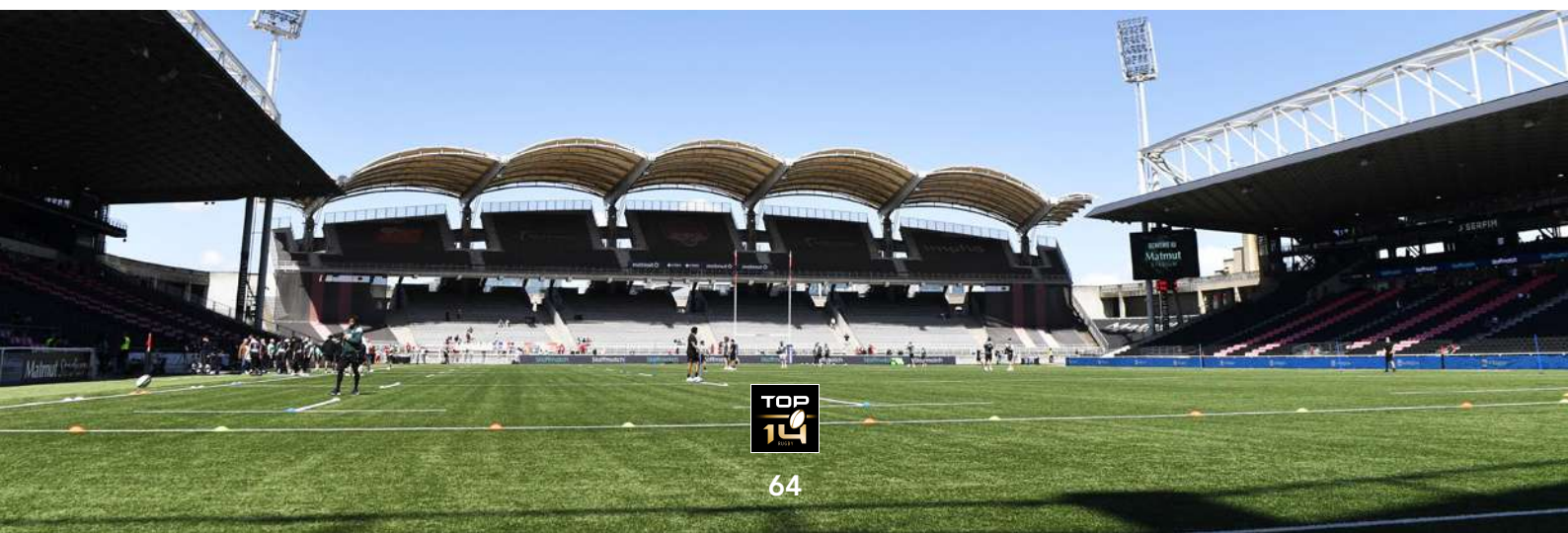
106 548

Situation nette retraitée au 30/06/2025

96 402

* Situation nette retraitée et comptes courants d'actionnaires bloqués au 30/06/2025

** Situation nette retraitée et comptes courants d'actionnaires bloqués au 30/06/2025 + augmentations de capital et abandons et blocages de comptes courants post-clôture

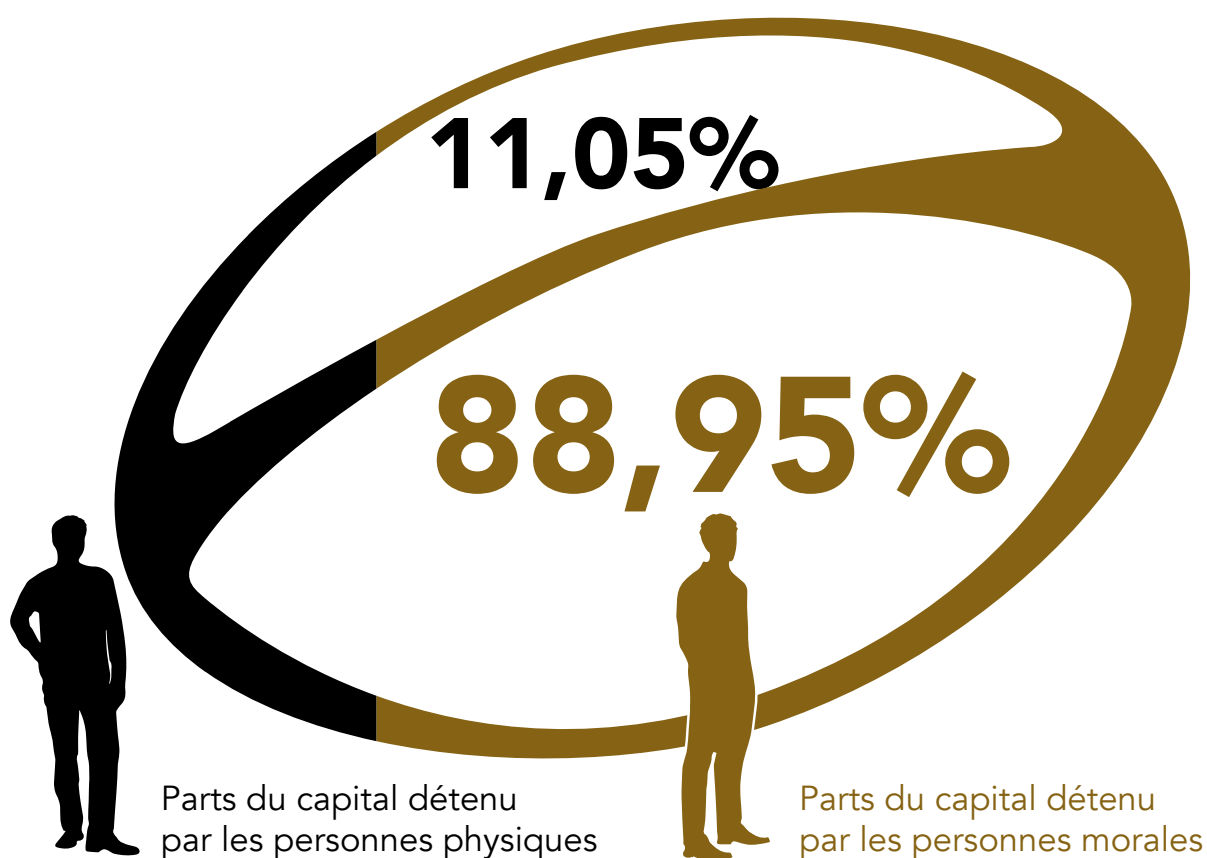


2.9 RÉPARTITION DU CAPITAL

PARTS DU CAPITAL DÉTENUES PAR LES ASSOCIATIONS SUPPORTS DANS LES SOCIÉTÉS SPORTIVES AU 01/01/2026



RÉPARTITION DU CAPITAL DES SOCIÉTÉS SPORTIVES ENTRE PERSONNES MORALES ET PERSONNES PHYSIQUES AU 01/01/2026



2.10 CORRÉLATION ENTRE CLASSEMENT SPORTIF ET CLASSEMENT MASSE BUDGÉTAIRE

CORRÉLATION ENTRE CLASSEMENT SPORTIF ET CLASSEMENT MASSE BUDGÉTAIRE

Classement sportif	Clubs	Masse budgétaire*	Classement masse budgétaire	Rétribution joueurs *	Classement rétribution « joueurs »
1	Stade Toulousain (Champion)	63 034	1	13 284	1
2	Union Bordeaux-Bègles (Finaliste)	43 797	4	11 606	3
3	Rugby Club Toulonnais (Demi-Finaliste)	40 011	8	11 476	4
4	Aviron Bayonnais Rugby Pro (Demi-Finaliste)	31 368	10	8 949	12
5	ASM Clermont Auvergne (Barragiste)	40 749	6	10 403	8
6	Castres Olympique (Barragiste)	27 378	12	9 553	11
7	Stade Rochelais	41 075	5	11 705	2
8	Section Paloise Béarn Pyrénées	30 319	11	10 067	9
9	Montpellier Hérault Rugby Club	40 187	7	11 095	5
10	Racing 92	32 141	9	10 563	7
11	LOU Rugby	47 860	2	10 033	10
12	Stade Français Paris	47 222	3	10 773	6
13	USA Perpignan (Vainqueur de l'Access Match et maintenu en TOP 14)	22 578	14	7 777	13
14	Rugby Club Vannes (Relégué en PRO D2)	23 053	13	6 095	14

* Classement par la plus grande masse

2.11 BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025/2026

ÉVOLUTION DES MOYENNES DE PRODUITS ET CHARGES PRÉVISIONNELS 2025/2026 VS COMPTES RÉELS 2024/2025 – En milliers d'€



■ Budgets prévisionnels au 31/05/2024 (hors phases finales) Saison 2024/2025

■ Comptes réels au 30/06/2025 Saison 2024/2025

■ Budgets prévisionnels au 31/05/2025 (hors phases finales) Saison 2025/2026





3.1 COMPTE DE RÉSULTAT

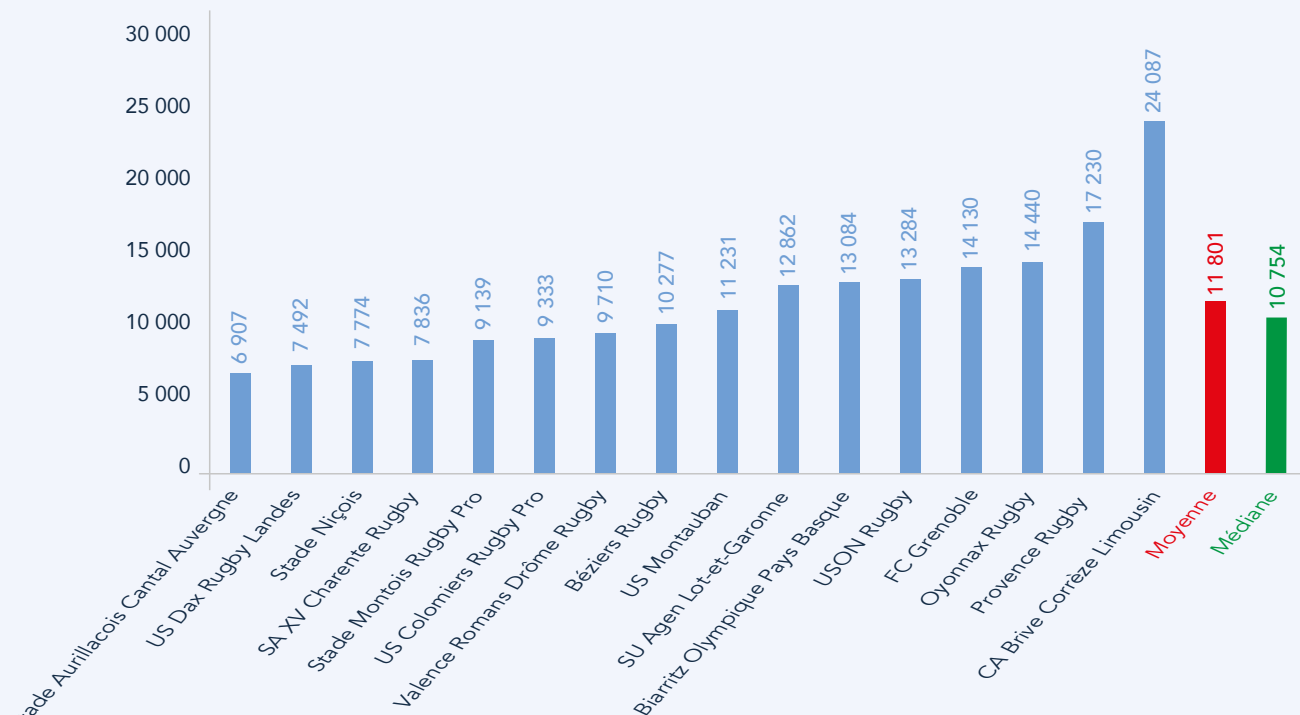
COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ PRO D2 – SYNTHÈSE EN MILLIERS D'€

	21/22	%	22/23	%	23/24	%	24/25	%	Taux de croissance 24/25 vs 23/24
Subventions	14 460	10%	7 195	5%	4 944	3%	6 502	4%	31,5%
Partenariats	65 379	45%	70 872	48%	82 141	50%	81 576	48%	-0,7%
Versements LNR	33 429	23%	33 332	23%	37 148	23%	38 313	22%	3,1%
Recettes matches	9 521	7%	9 574	7%	13 540	8%	14 206	8%	4,9%
Ventes de marchandises	3 716	3%	5 133	4%	6 712	4%	7 184	4%	7,0%
Autres produits	7 792	5%	11 108	8%	10 022	6%	11 619	7%	15,9%
Transferts de charges	9 777	7%	9 225	6%	9 558	6%	11 048	6%	15,6%
Produits d'exploitation	144 073	100%	146 438	100%	164 066	100%	170 447	100%	3,9%
Achats	15 407	11%	17 634	11%	21 624	12%	22 197	12%	2,7%
Services extérieurs	13 374	9%	13 186	8%	15 767	9%	17 330	9%	9,9%
Autres services extérieurs	19 216	13%	20 591	13%	22 421	13%	22 773	12%	1,6%
Impôts et taxes	2 520	2%	2 319	1%	2 179	1%	2 387	1%	9,5%
Masse salariale	62 210	43%	64 551	40%	69 774	40%	72 862	40%	4,4%
Charges sociales	22 008	15%	28 279	18%	30 953	18%	32 377	18%	4,6%
Amortissements et provisions	6 210	4%	6 294	4%	7 010	4%	8 000	4%	14,1%
Autres charges	4 165	3%	7 971	5%	6 336	4%	6 447	3%	1,8%
Charges d'exploitation	145 110	100%	160 827	100%	176 064	100%	184 373	100%	4,7%
Résultat d'exploitation	-1 037		-14 389		-11 998		-13 926		16,1%
Produits financiers	38		171		402		391		-2,8%
Charges financières	358		273		596		893		49,8%
Produits exceptionnels	3 680		7 795		5 661		6 214		9,8%
Charges exceptionnelles	2 831		4 067		1 555		2 914		87,4%
Impôt sur les bénéfices	-215		-245		-211		37		-117,5%
Bénéfice ou perte	-294		-10 518		-7 875		-11 166		41,8%

3.2 – BUDGETS

3.2.1 CLASSEMENT

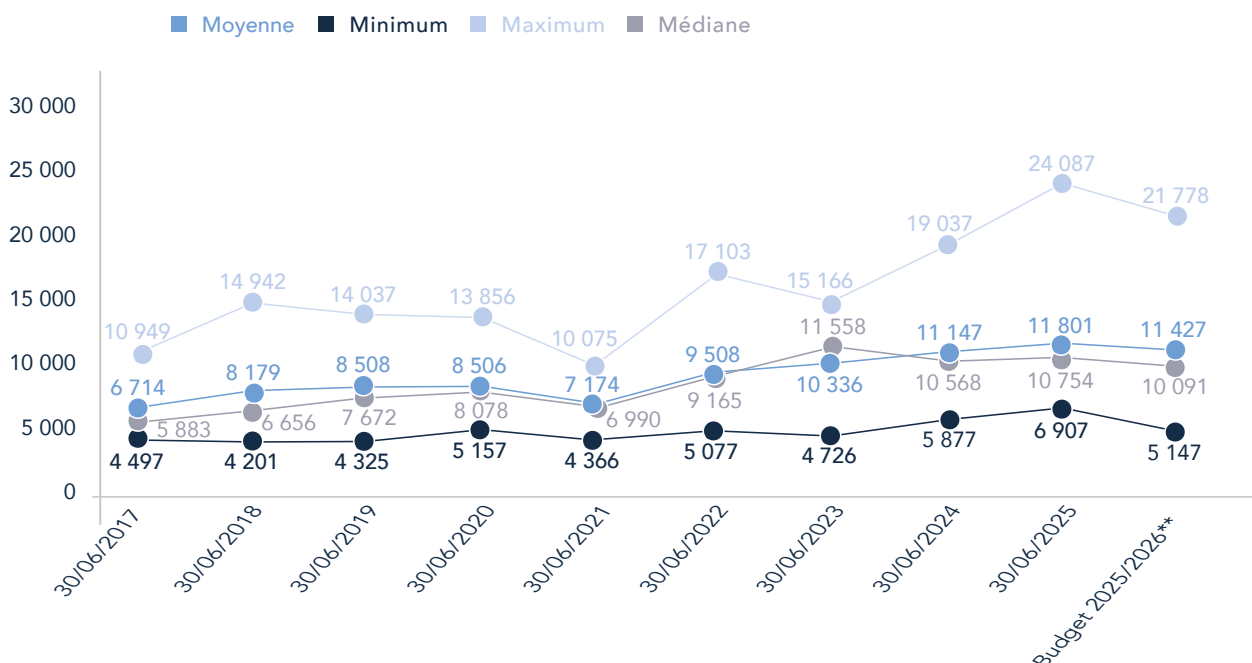
BUDGETS – Saison 2024/2025 en milliers d'€



*Budgets classés par la plus grande masse entre les produits et les charges

3.2.2 ÉVOLUTION

ÉVOLUTION DES BUDGETS* SUR DIX SAISONS – En milliers d'€



* Budgets classés par la plus grande masse entre les produits et les charges au 30/06 de chaque saison

** Budgets prévisionnels saison 2025/2026 hors phases finales



3.3 BILAN CUMULÉ

BILAN CUMULÉ PRO D2 – Synthèse en milliers d'€

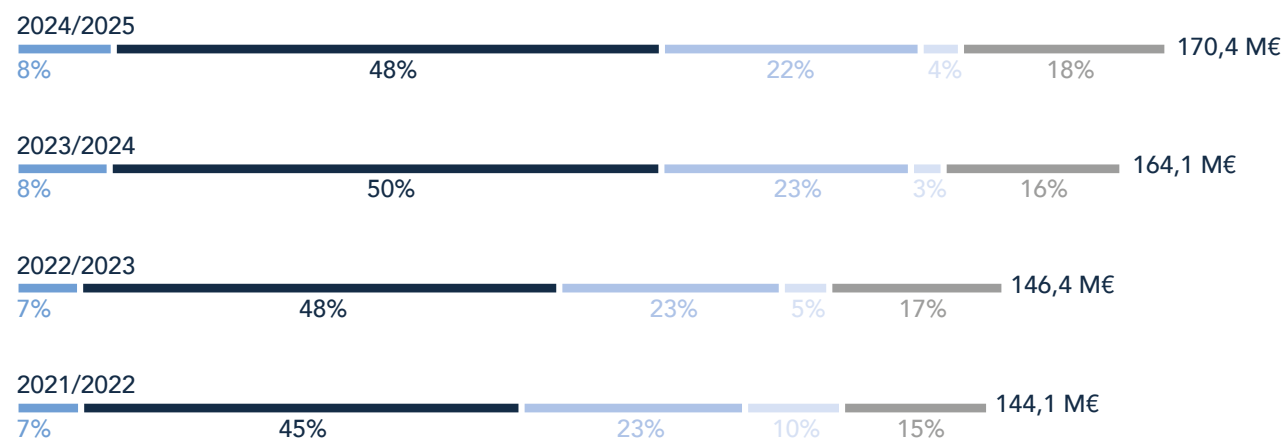
	21/22	22/23	23/24	24/25
Capitaux propres retraités et résultat	25 331	20 329	19 885	20 036
Provisions pour risques	2 884	3 136	3 316	3 172
Emprunts auprès des établissements de crédits	31 399	19 269	24 047	23 861
Comptes courants d'associés et dettes financières	5 853	6 916	11 424	11 278
Fournisseurs et comptes rattachés	11 030	9 614	13 791	14 155
Dettes fiscales et sociales	16 457	17 733	19 306	18 188
Autres dettes	17 543	10 541	13 233	7 256
Produits constatés d'avance	2 486	3 992	3 553	3 999
Dettes à long terme	33 683	28 032	33 192	34 735
Dettes à court terme	51 086	40 035	52 165	44 002
TOTAL ACTIF / PASSIF (*)	112 984	91 532	108 558	101 946
Actif immobilisé	48 144	36 697	47 015	46 834
Actif circulant	64 840	54 834	61 545	55 112
Dont stocks	816	1 139	1 088	908
Dont créances clients, avances et et acomptes	15 997	18 058	22 754	23 560
Dont autres créances	13 373	12 549	14 015	13 866
Dont disponibilités et VMP	33 072	21 575	21 832	14 931
Dont charges constatées d'avance	1 583	1 516	1 855	1 847
Besoin en fonds de roulement	-20 133	-7 981	-13 541	-4 730
Capacité d'autofinancement	3 052	-9 179	-2 995	-5 221

(*) Total Actif = Actif immobilisé + Actif circulant

Total Passif = Capitaux propres retraités et résultats + Provisions pour risques + Dettes à long terme + Dettes à court terme

3.4 LES PRODUITS D'EXPLOITATION

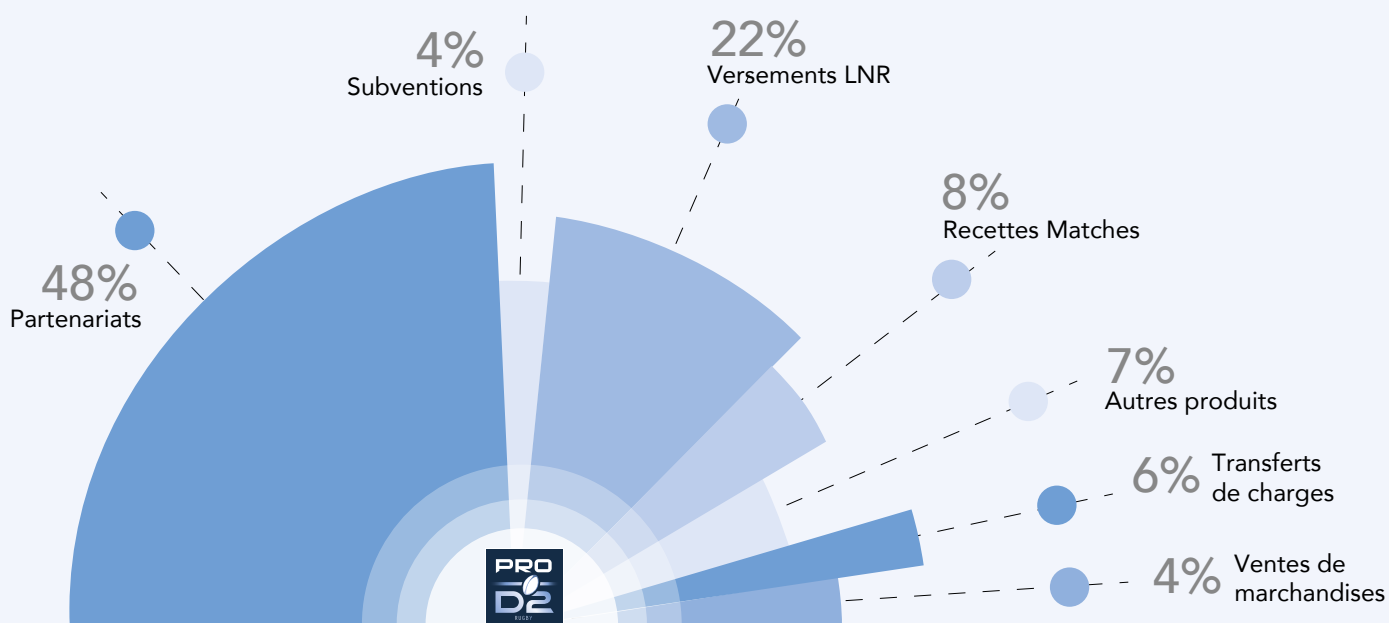
ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION – Cumul en millions d'€ et en %



■ Recettes matches ■ Partenariats ■ Versements LNR
■ Subventions ■ Autres produits d'exploitation*

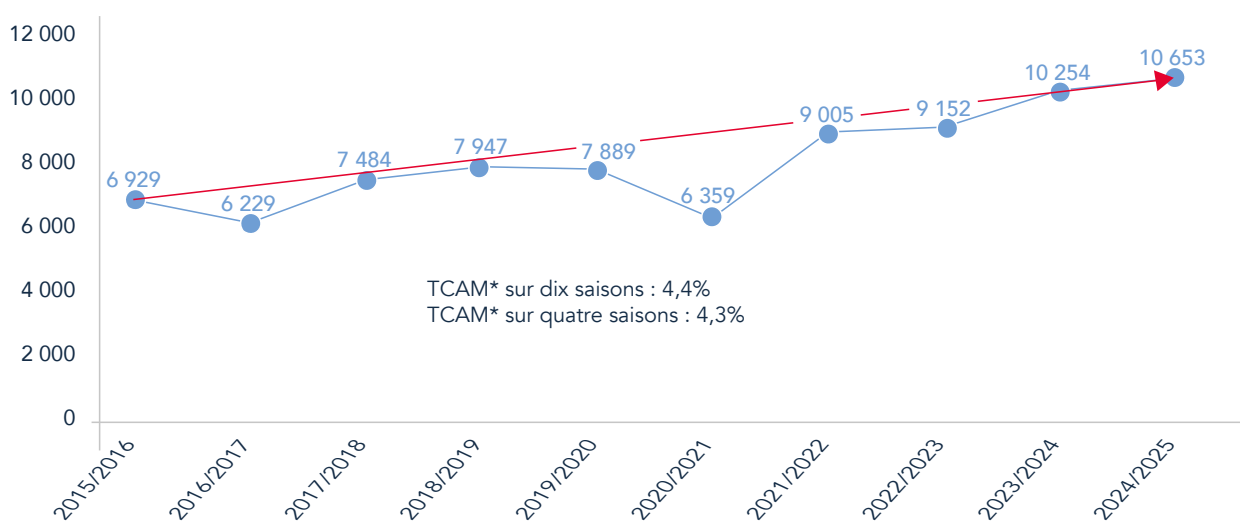
(*) Ventes de marchandises + Autres produits + Transferts de charges

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION – Saison 2024/2025



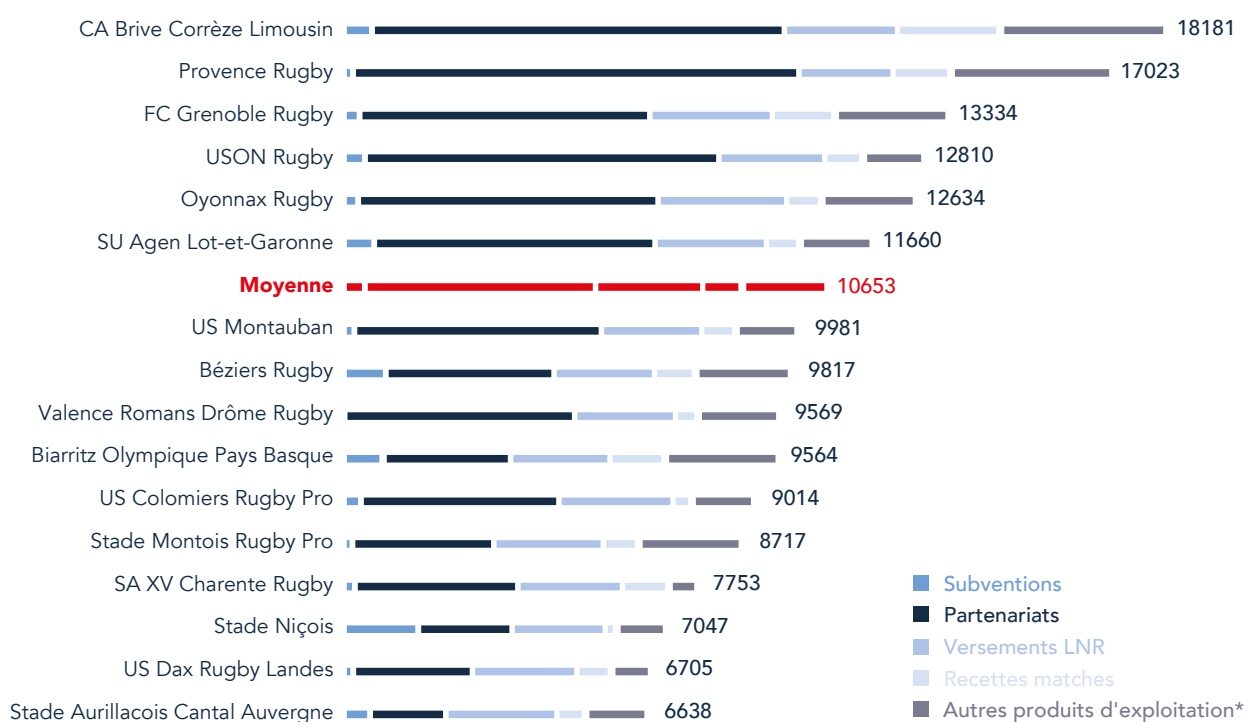
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR CLUB

Produits d'exploitation en milliers d'€



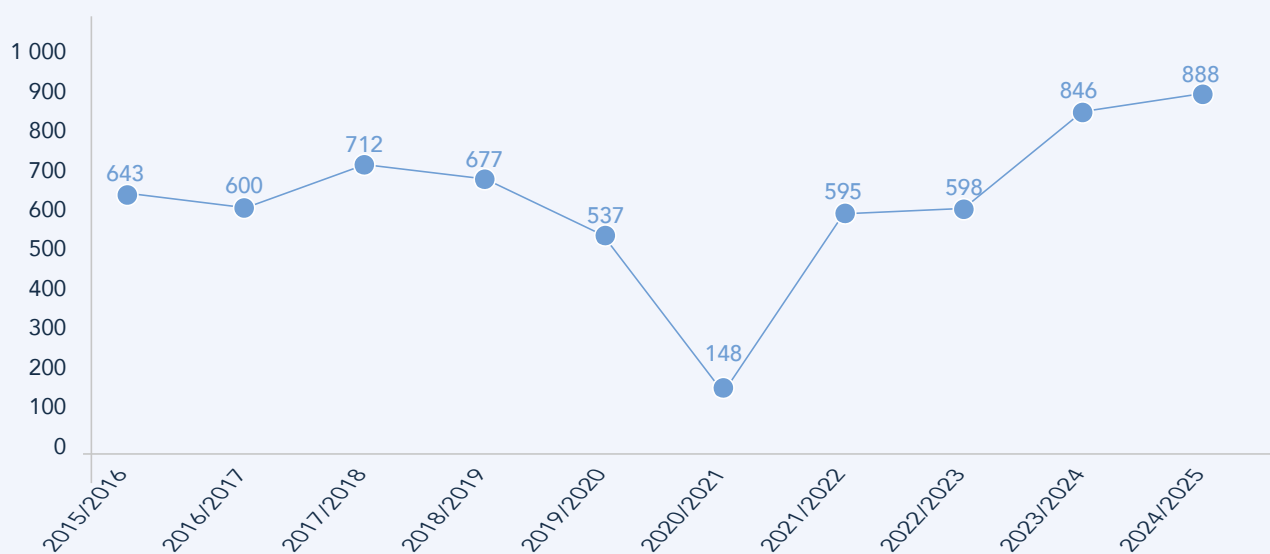
*TCAM = Taux de croissance annuel moyen

DÉCOMPOSITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR CLUB – En milliers d'€



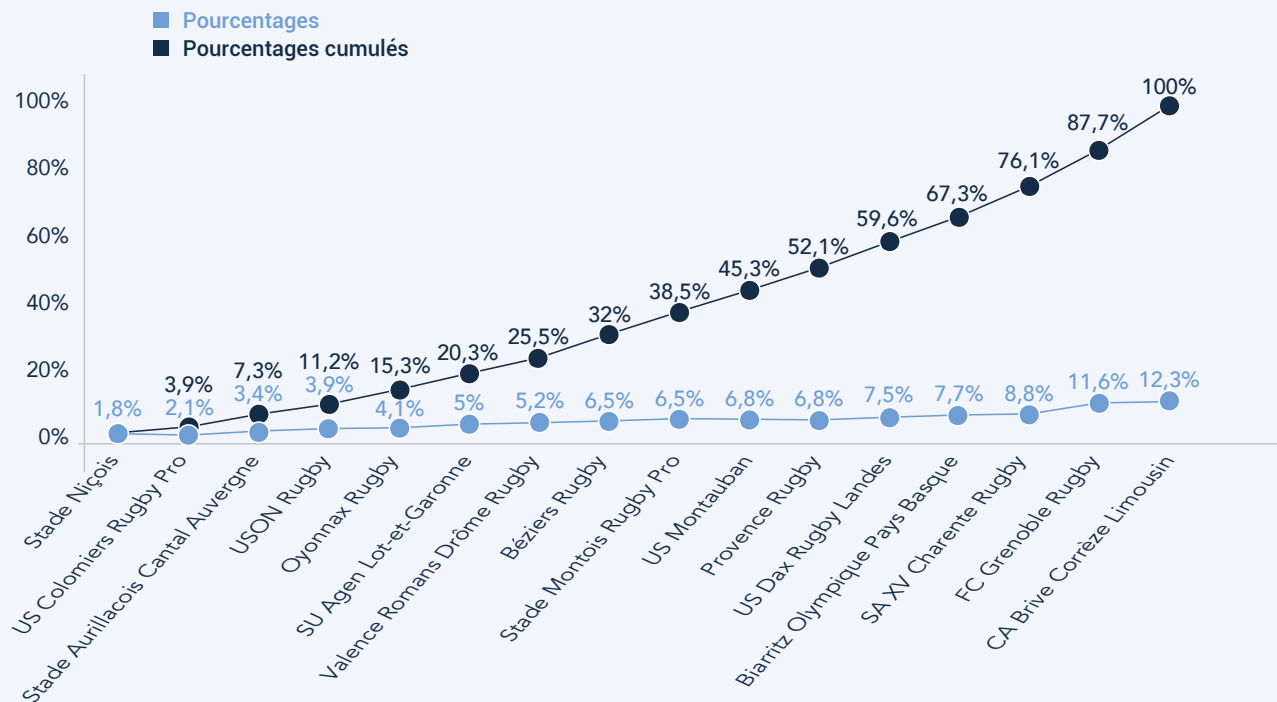
*Ventes de marchandises + Autres produits + Transferts de charges

ÉVOLUTION DES RECETTES MATCHES – Billetterie + abonnements hors hospitalités – Moyenne par club en milliers d'€



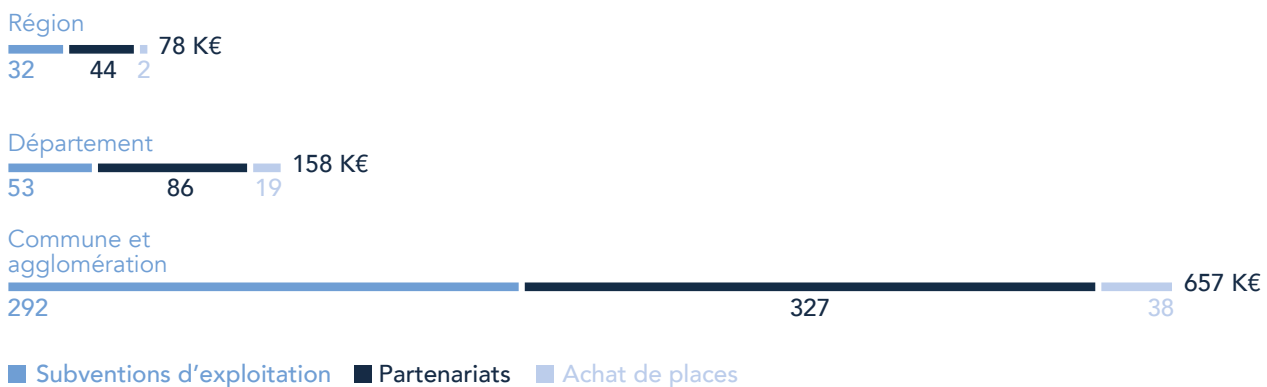
RÉPARTITION DES RECETTES BILLETTERIE DE LA PRO D2

En pourcentage du total 2024/2025

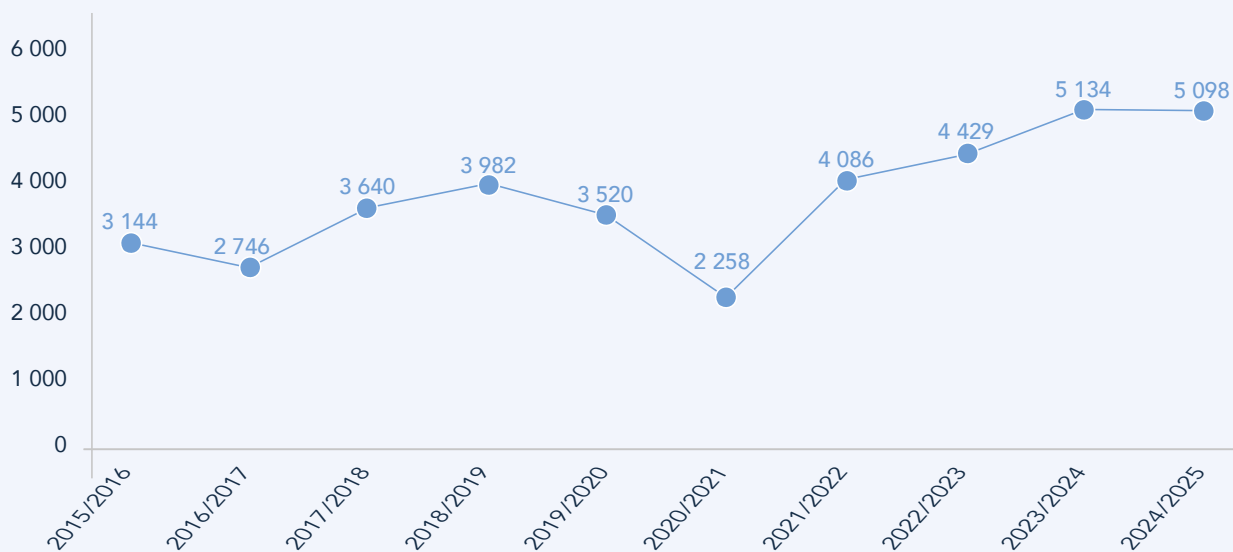


DÉTAIL DE LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 2024/2025

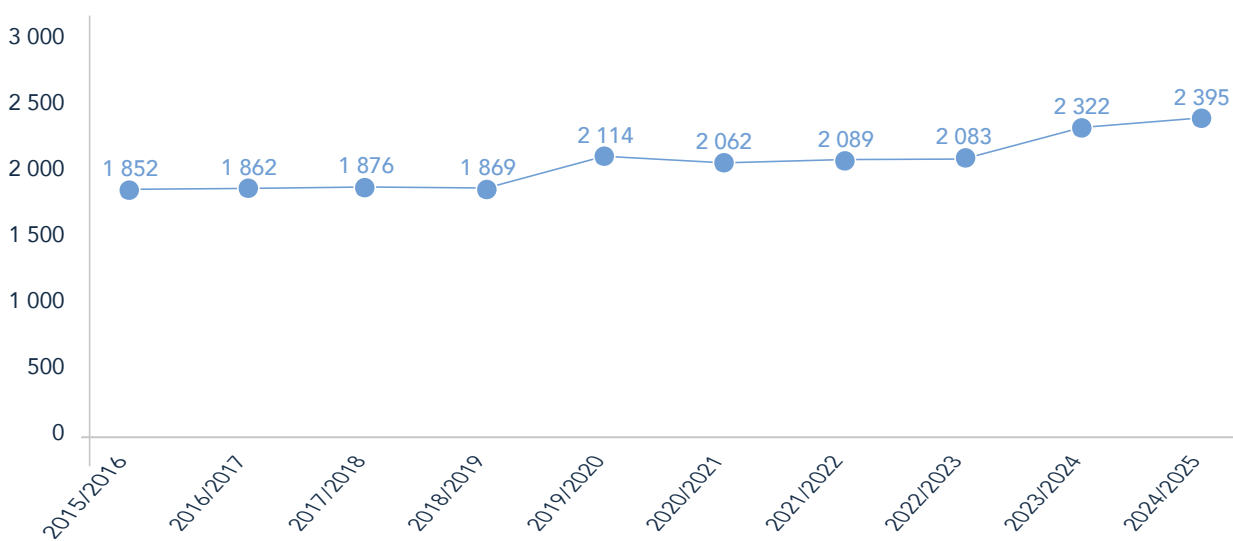
Moyenne par club en milliers d'€



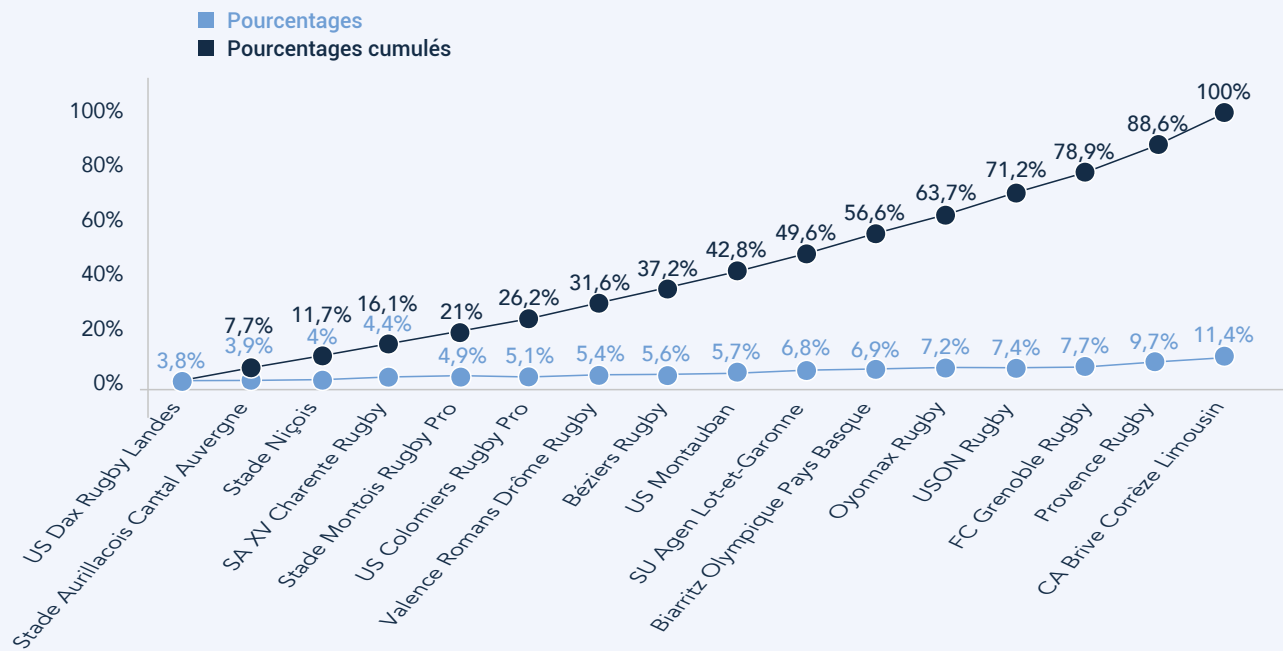
ÉVOLUTION DU PARTENARIAT – Moyenne par club en milliers d'€



ÉVOLUTION DES VERSEMENTS DE LA LNR – Moyenne par club en milliers d'€



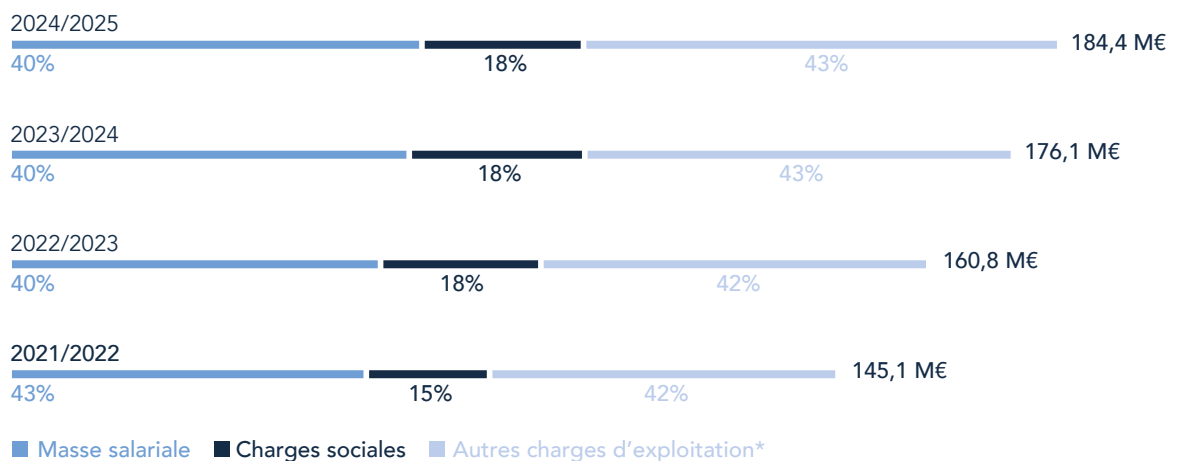
RÉPARTITION DES PRODUITS EN POURCENTAGE DU TOTAL 2024/2025



3.5 LES CHARGES D'EXPLOITATION

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

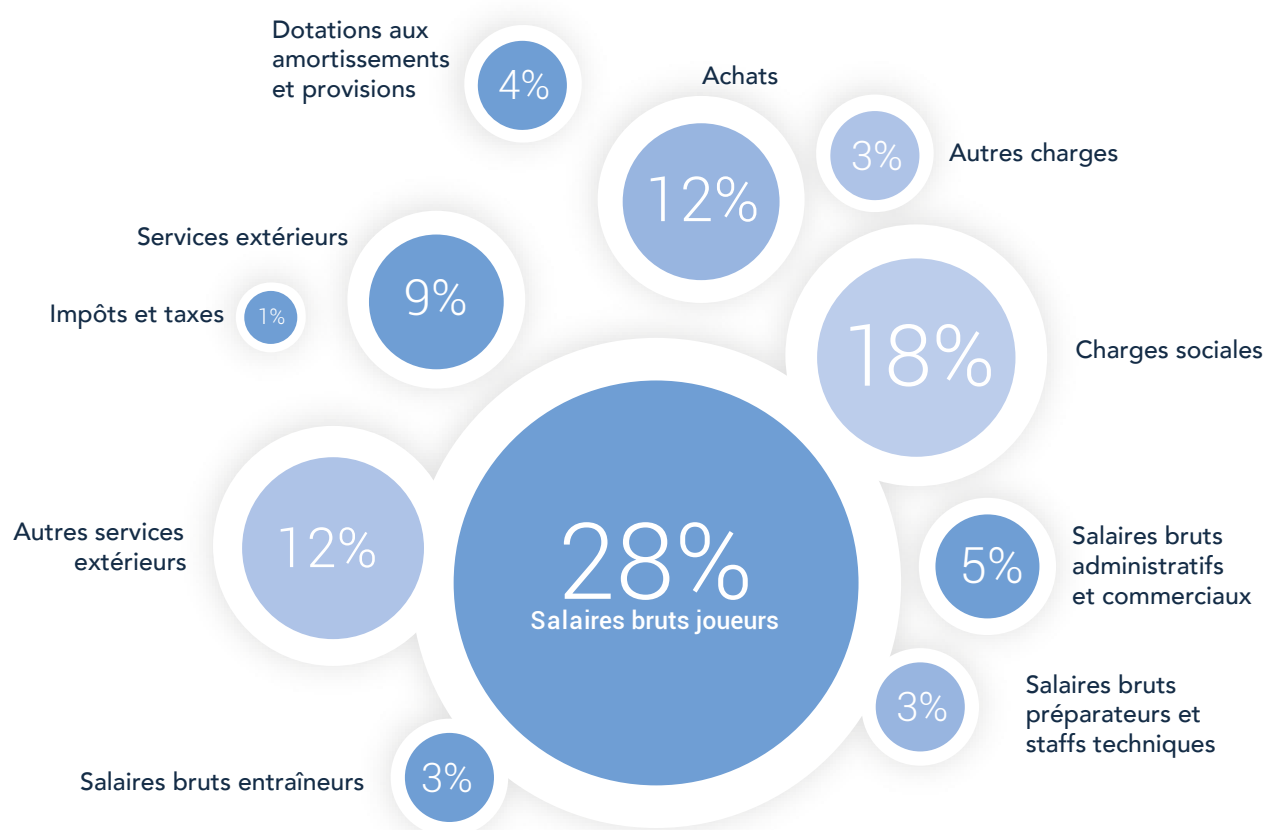
Cumul en millions d'€ et en %



(*) Achats + Services extérieurs + Autres services extérieurs + Impôts et taxes + Dotations aux amortissements et provisions + Autres charges



DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION – Saison 2024/2025



QUELQUES DÉTAILS DE POSTES DE CHARGES – Saison 2024/2025

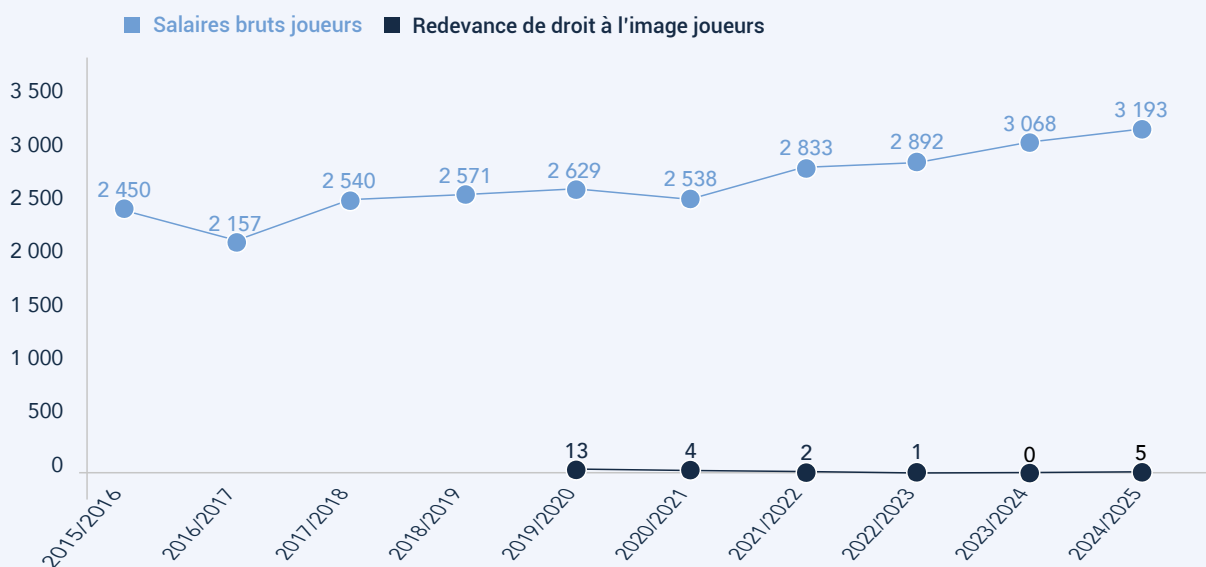
Moyenne en milliers d'€

	24/25
Achats	
Réceptif	648
Organisation match	221
Équipement + soins + matériel	141
Services extérieurs et assimilés	
Honoraires	497
Location logements pour joueurs et entraîneurs	351
Frais déplacements équipes	228
Publicité	161
Loyer terrains + bâtiments	139
Commissions sur ventes	81
Redevance association + centre de formation	34
Dotations	
Amortissements	346
Provisions	187



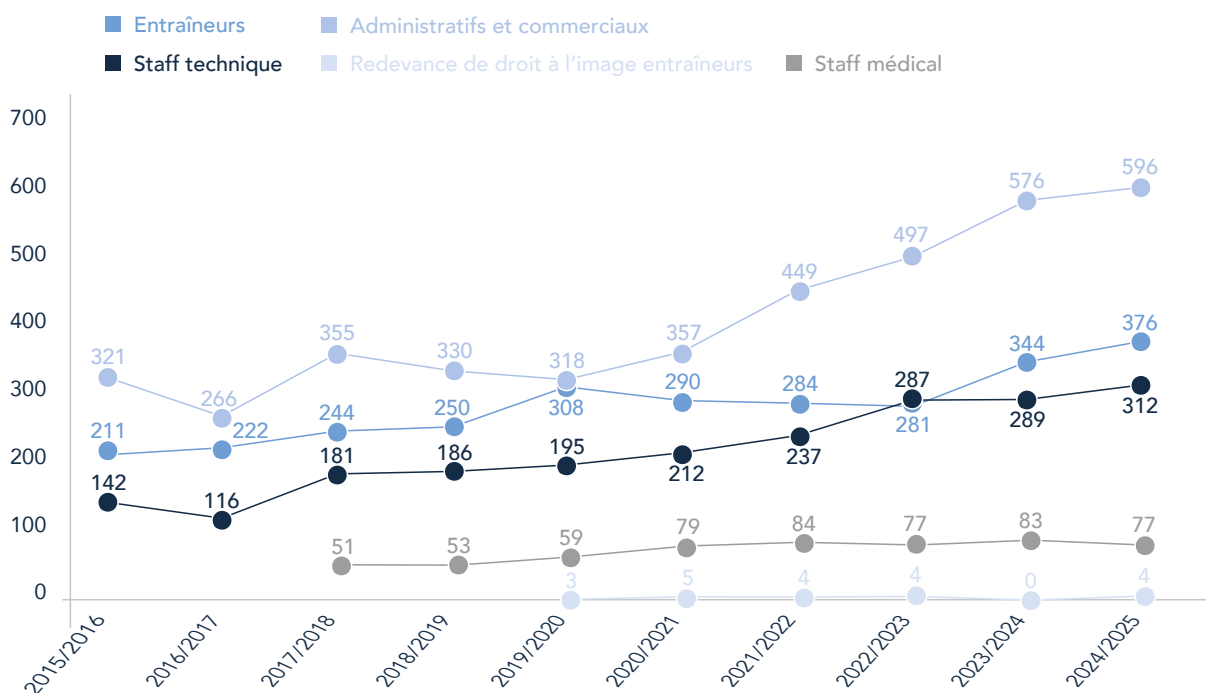
ÉVOLUTION DU NIVEAU DE RETRIBUTION « JOUEURS »

Moyenne par club en milliers d'€

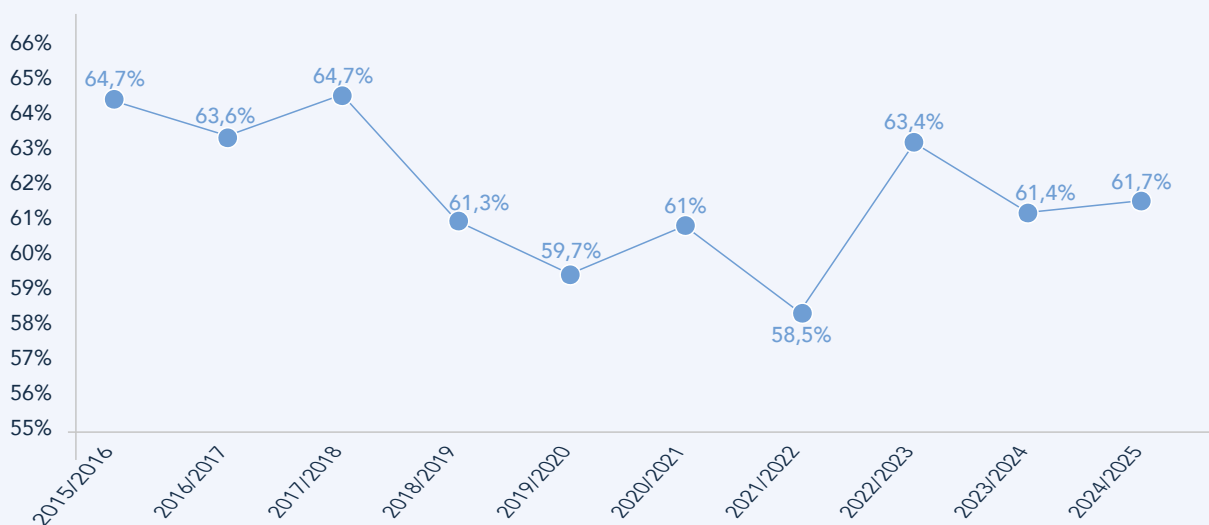


ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE « AUTRES PERSONNELS »

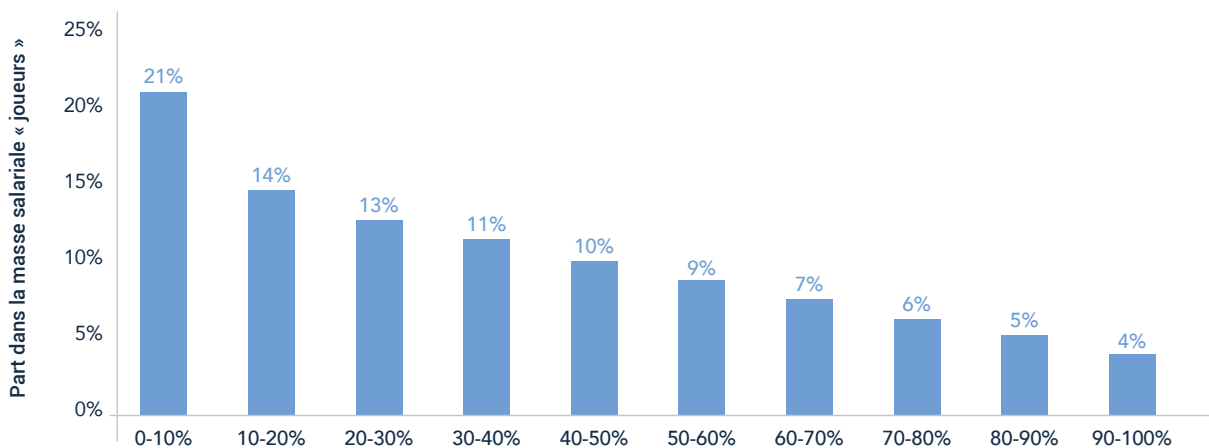
Moyenne par club en milliers d'€



ÉVOLUTION DU RATIO : MASSE SALARIALE CHARGÉE/PRODUITS D'EXPLOITATION – En %



RATIO SALAIRE JOUEUR/MASSE SALARIALE JOUEURS PRO D2 – Saison 2024/2025 Pourcentage cumulé des salaires « joueurs » par décile* au 30/09/2024

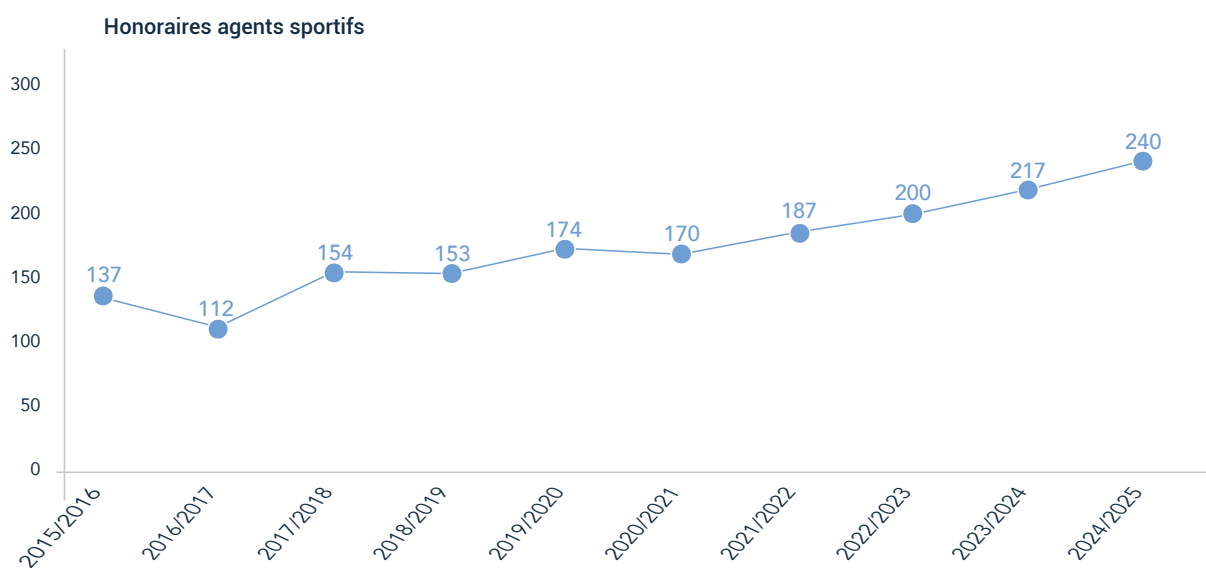


*Estimation hors « joueurs Espoirs » et phases finales réalisée au début de chaque saison

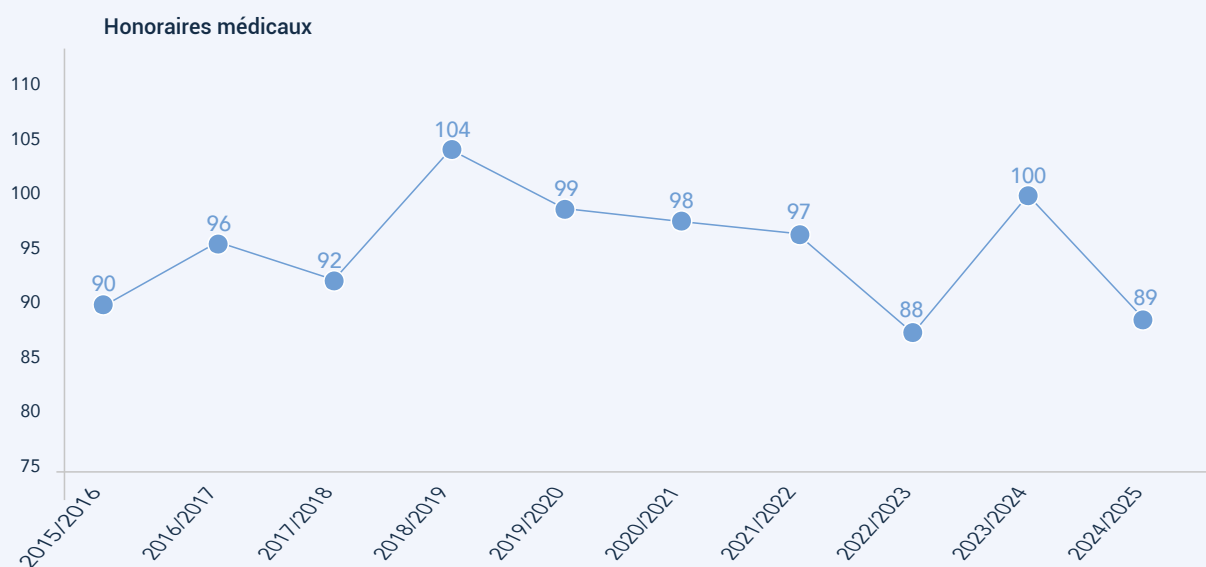


ÉVOLUTION DES HONORAIRES D'AGENTS SPORTIFS

Moyenne par club en milliers d'€

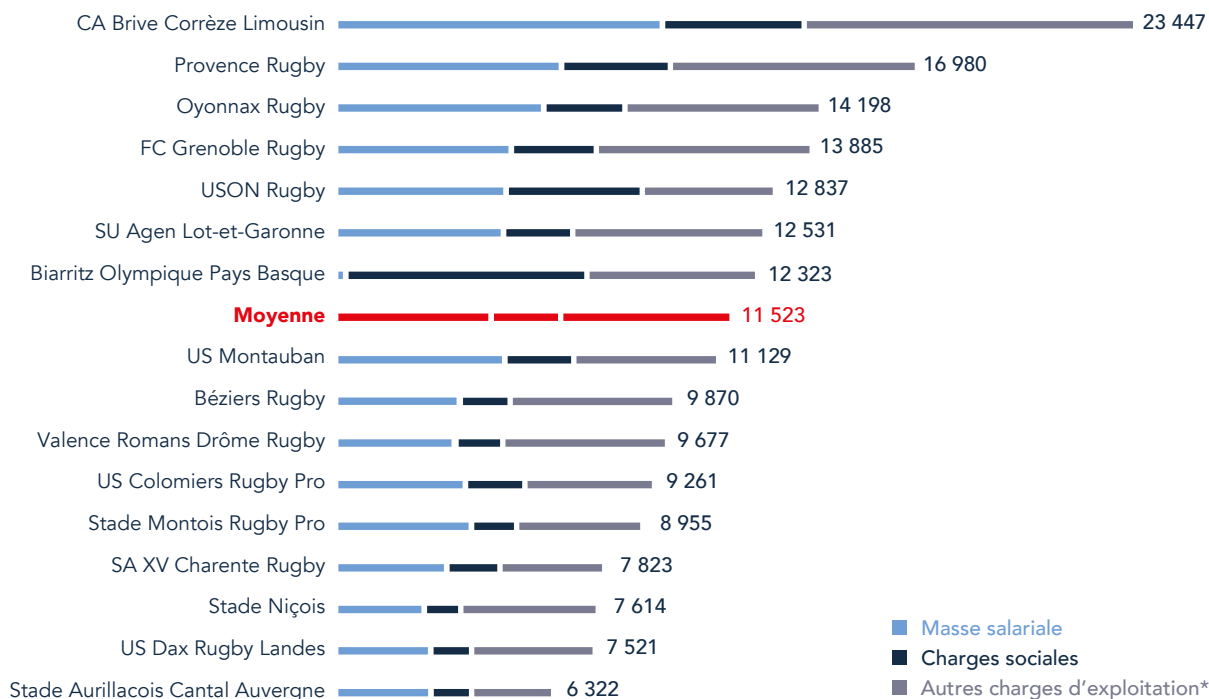


ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX – Moyenne par club en milliers d'€



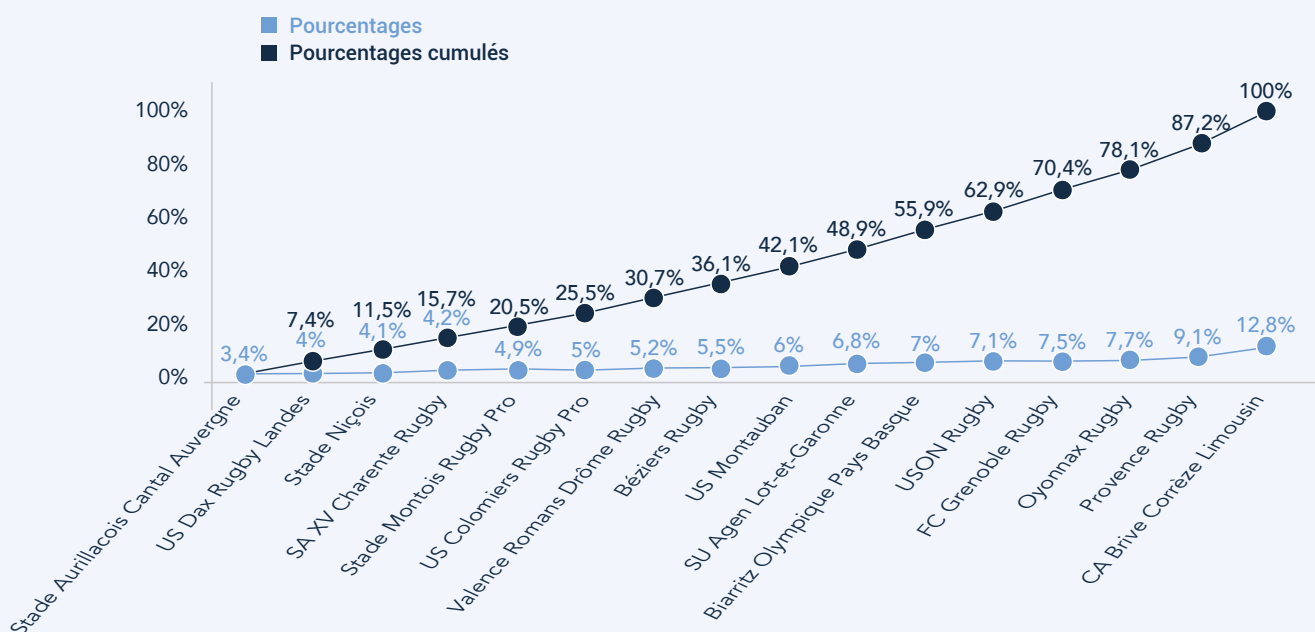
DÉCOMPOSITION DES CHARGES D'EXPLOITATION – Saison 2024/2025

Par club en milliers d'€



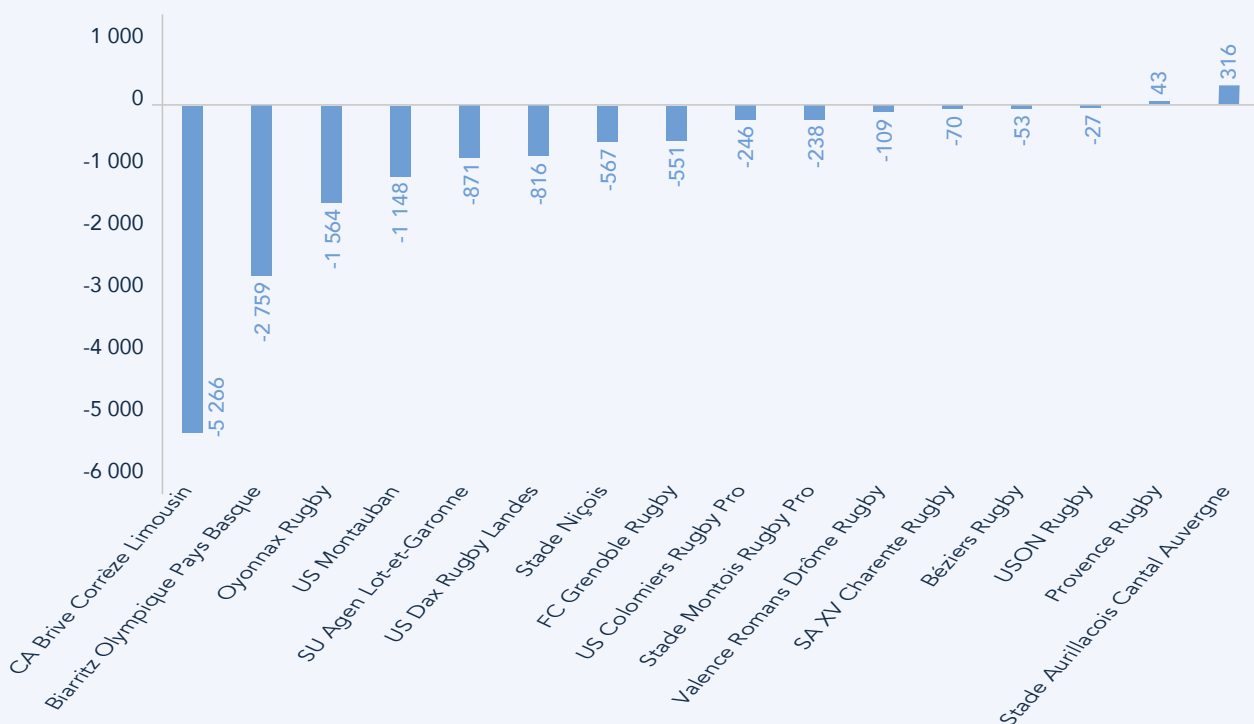
* Achats + services extérieurs + autres services extérieurs + Impôts et taxes + Dotations aux amortissements et provisions + autres charges

RÉPARTITION DES CHARGES EN POURCENTAGE DU TOTAL 2024/2025 PRO D2

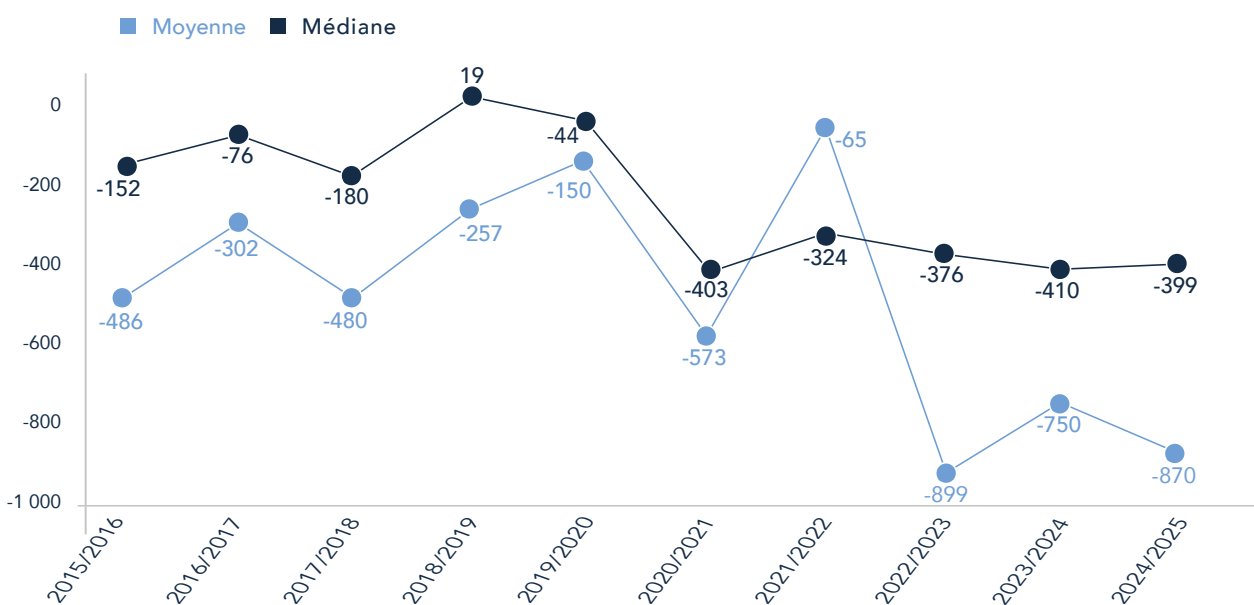


3.6 LES RÉSULTATS

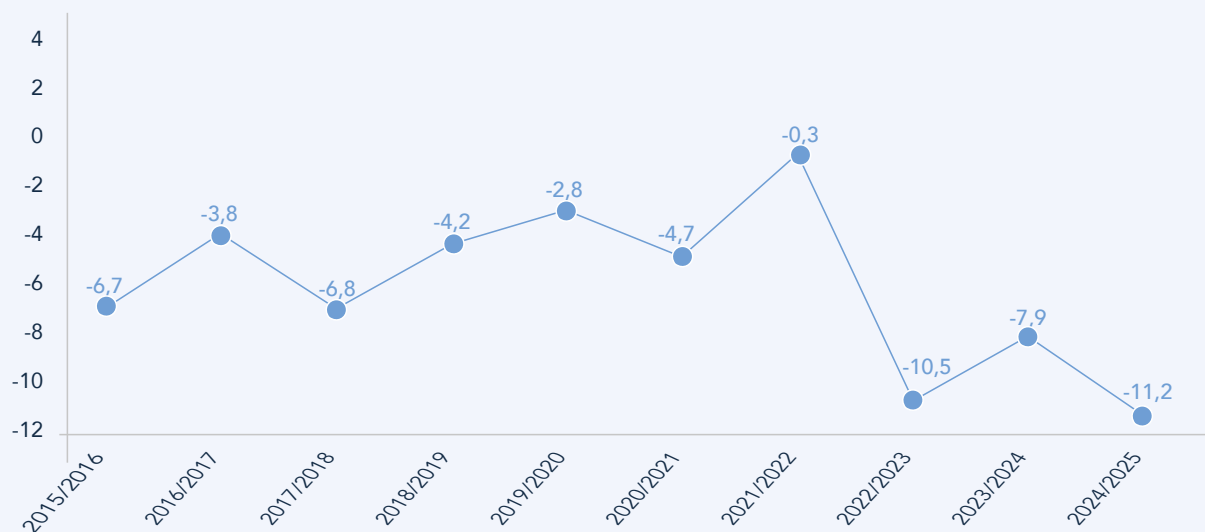
RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES CLUBS – Saison 2024/2025 en milliers d'€



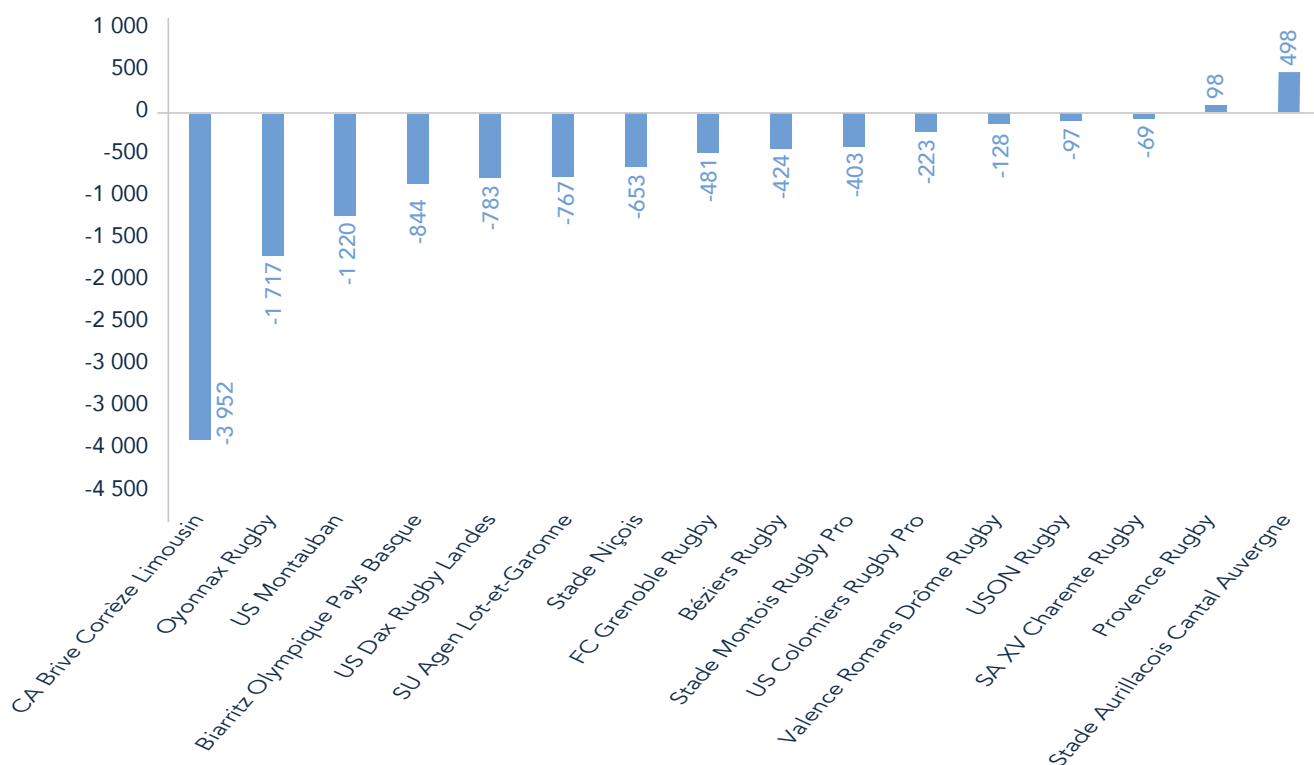
ÉVOLUTION EN MOYENNE ET EN MÉDIANE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION SUR DIX SAISONS – En milliers d'€



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET CUMULÉ – En millions d'€

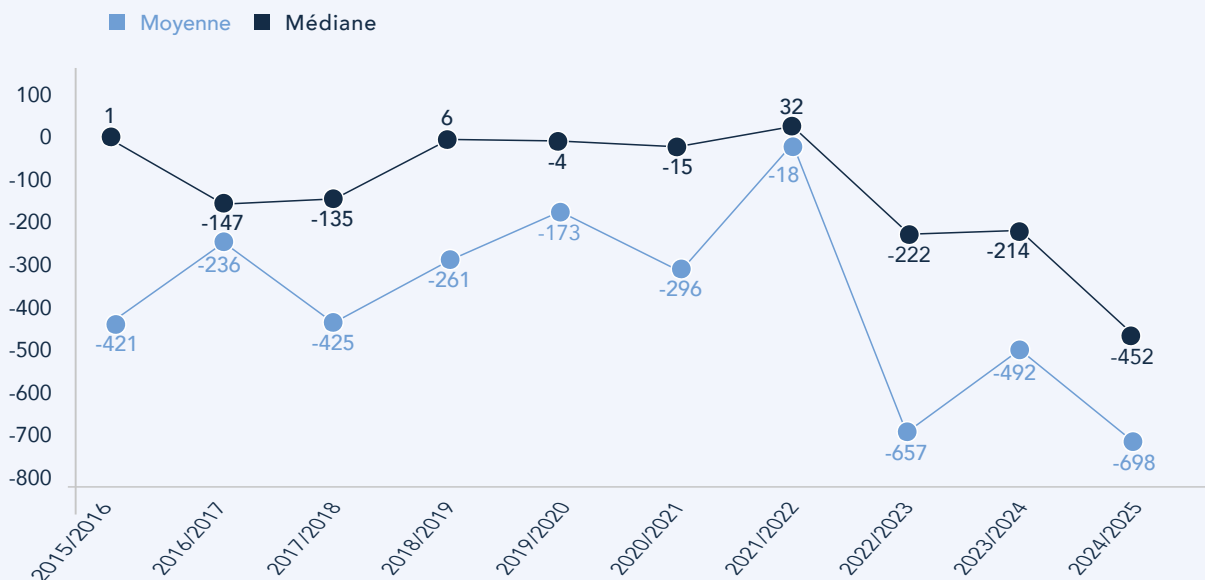


RÉSULTAT NET PAR CLUB – Saison 2024/2025 en milliers d'€

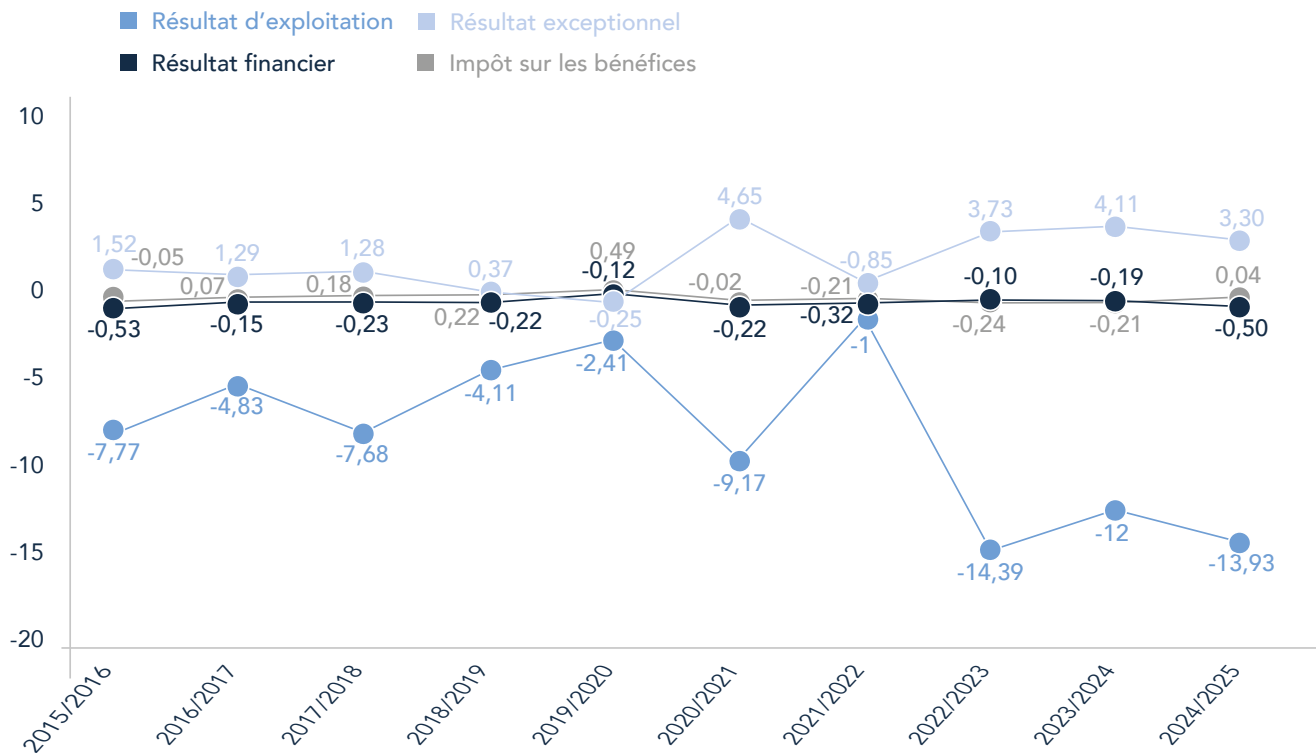


ÉVOLUTION EN MOYENNE ET MÉDIANE DU RÉSULTAT NET SUR DIX SAISONS

En milliers d'€



DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET CUMULÉ – En millions d'€

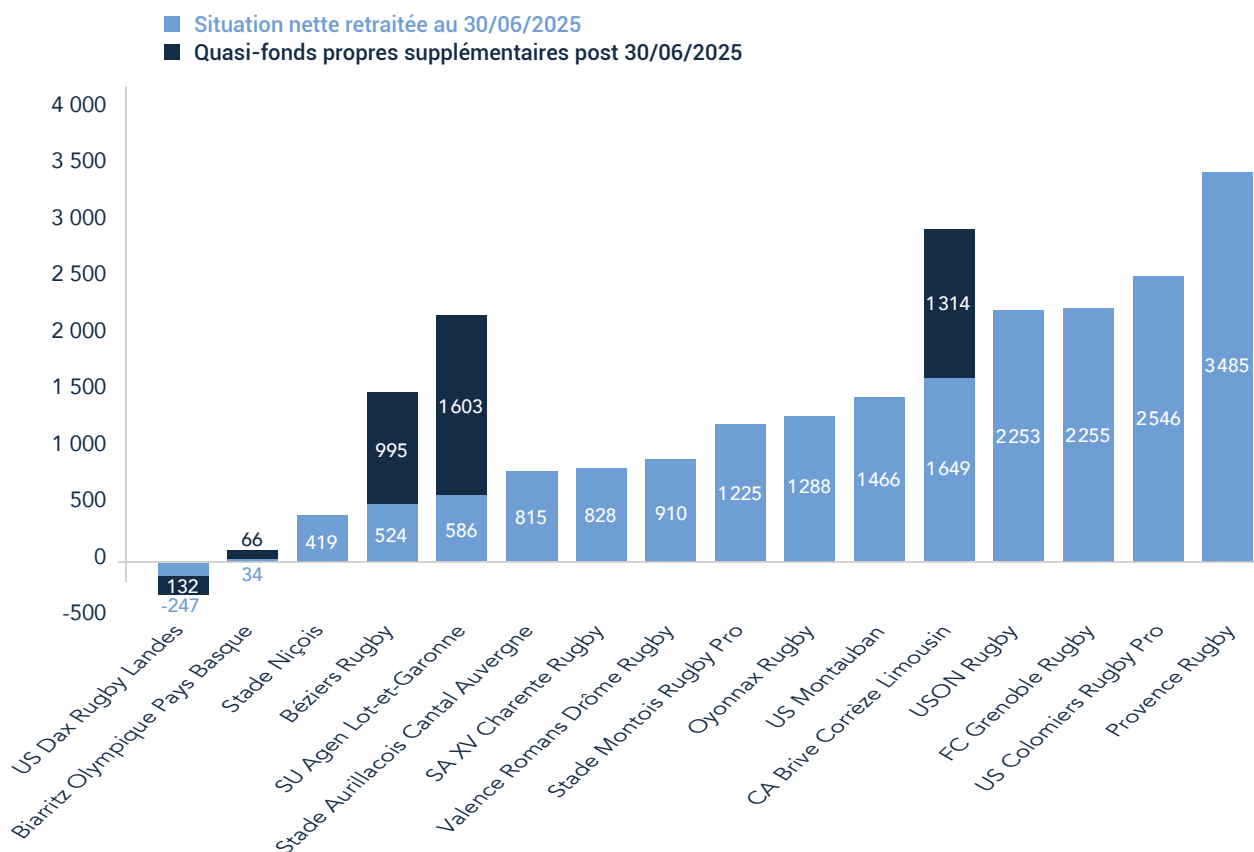


3.7 LES CAPITAUX PROPRES RETRAITÉS ET QUASI-FONDS PROPRES RETRAITÉS

SITUATION NETTE RETRAITÉE DES CLUBS – En milliers d'€

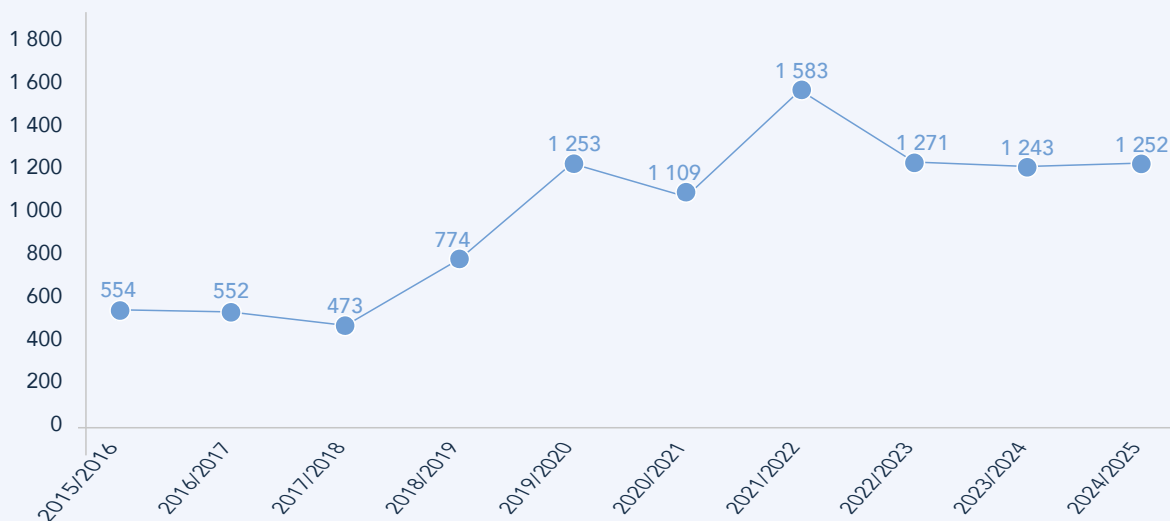


SITUATION NETTE RETRAITÉE AU 30 JUIN 2025 ET QUASI-FONDS PROPRES POST-CLÔTURE – Par club en milliers d'€

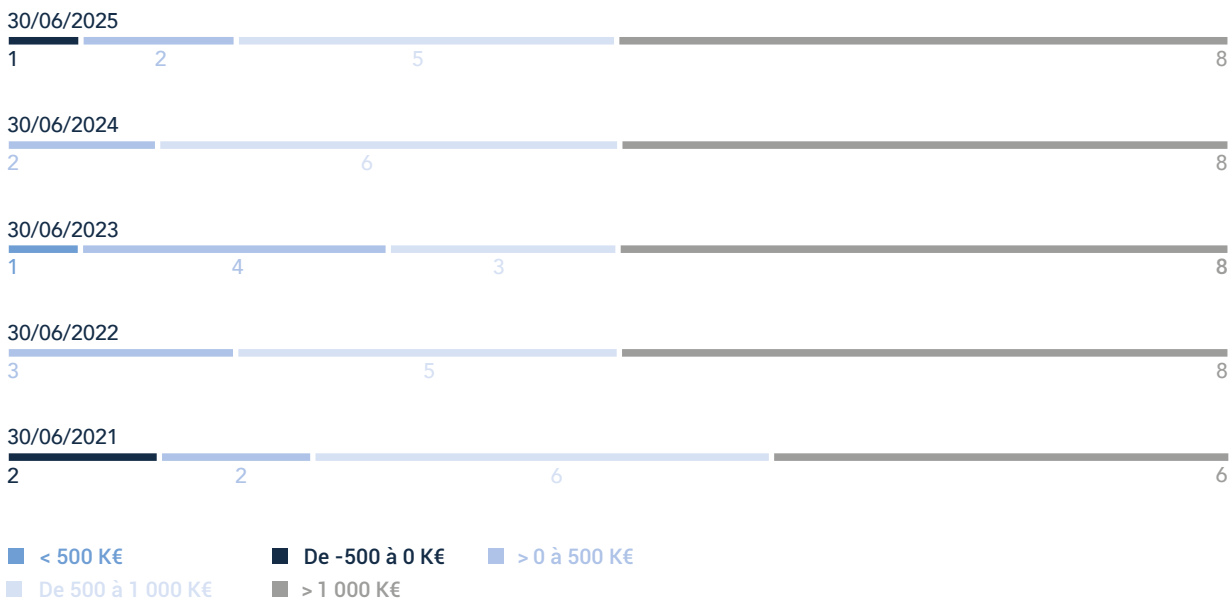


ÉVOLUTION DE LA SITUATION NETTE RETRAITÉE SUR DIX SAISONS

Moyenne par club en milliers d'€

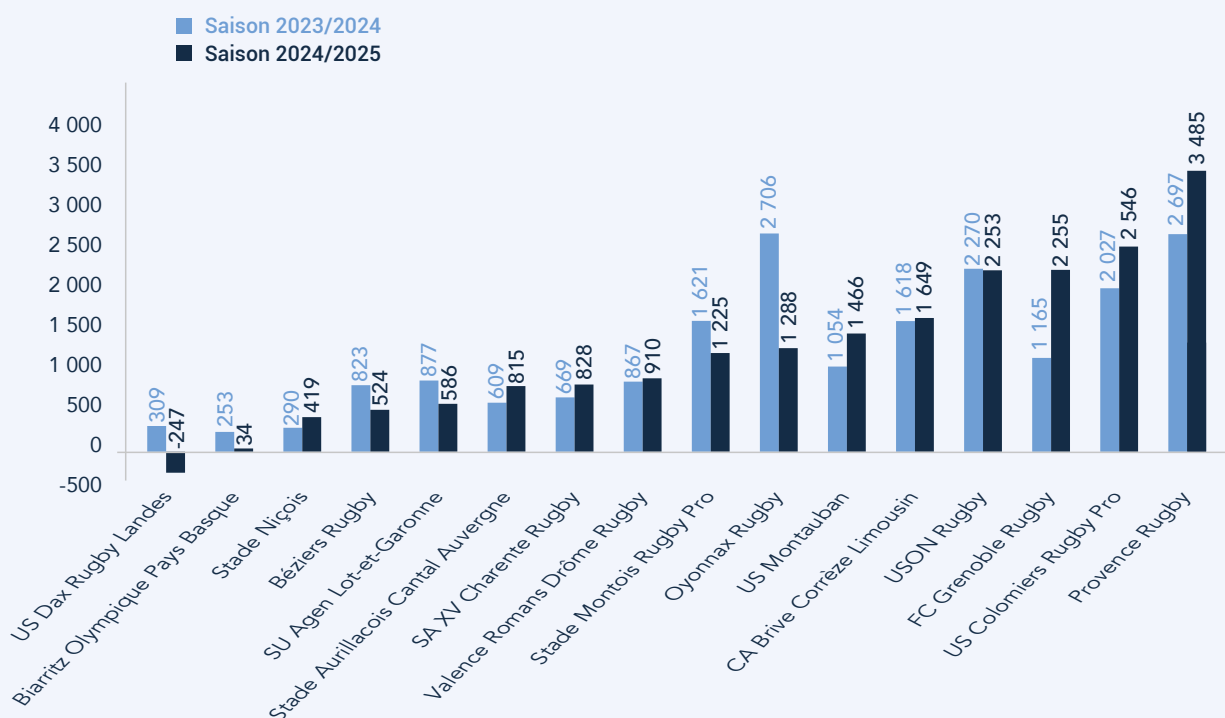


RÉPARTITION DES CLUBS EN FONCTION DE LEUR SITUATION NETTE RETRAITÉE



COMPARAISON DE LA SITUATION NETTE RETRAITEE SUR DEUX SAISONS

Moyenne par club en milliers d'€



SITUATION NETTE RETRAITEE ET QUASI-FONDS RETRAITES AU 30/06/2025

Cumul en milliers d'€

Quasi-fonds propres post 30/06/2025**

24 146

Quasi-fonds propres au 30/06/2025*

23 115

Situation nette retraitée au 30/06/2025

20 036

*Situation nette retraitée et comptes courants d'actionnaires bloqués au 30/06/2025

**Situation nette retraitée et comptes courants d'actionnaires bloqués au 30/06/2025

+ augmentations de capital et abandons et blocages de comptes courants post-clôture

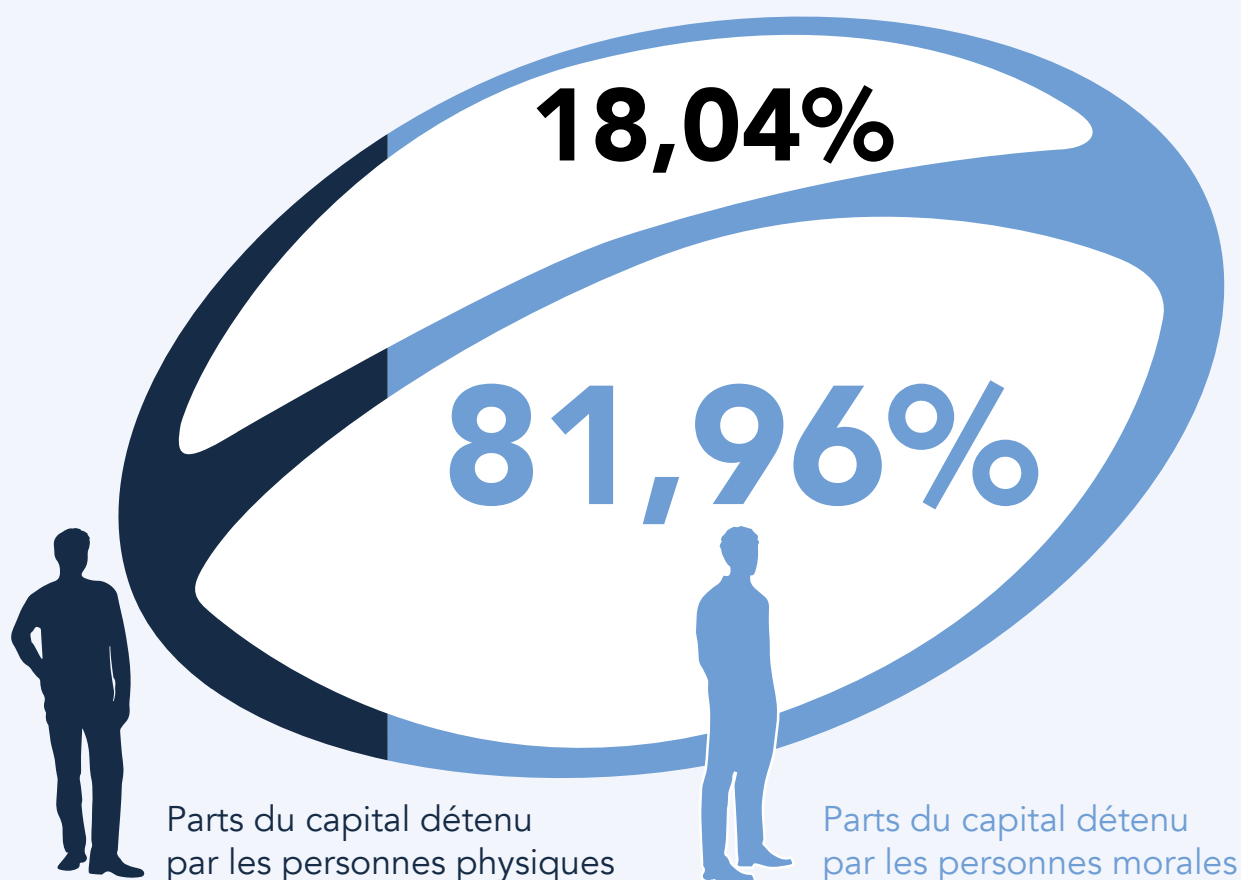


3.8 RÉPARTITION DU CAPITAL

PARTS DU CAPITAL DÉTENUES PAR LES ASSOCIATIONS SUPPORTS DANS LES SOCIÉTÉS SPORTIVES AU 01/01/2026



RÉPARTITION DU CAPITAL DES SOCIÉTÉS SPORTIVES ENTRE PERSONNES MORALES ET PERSONNES PHYSIQUES AU 01/01/2026



3.9 CORRÉLATION ENTRE CLASSEMENT SPORTIF ET CLASSEMENT MASSE BUDGÉTAIRE

CORRÉLATION ENTRE CLASSEMENT SPORTIF ET CLASSEMENT MASSE BUDGETAIRE

Classement sportif	Clubs	Masse budgétaire*	Classement masse budgétaire	Rétribution joueurs *	Classement rétribution « joueurs »
1	US Montauban (Champion et accession en TOP 14)	11 231	8	3 603	5
2	FC Grenoble Rugby (Finaliste et défait en Access Match)	14 130	4	3 635	4
3	CA Brive Corrèze Limousin (Demi-Finaliste)	24 087	1	6 582	1
4	Provence Rugby (Demi-Finaliste)	17 230	2	4 720	3
5	US Colomiers Rugby Pro (Barragiste)	9 333	11	2 751	9
6	SA XV Charente Rugby (Barragiste)	7 836	13	2 346	12
7	Béziers Rugby	10 277	9	2 535	11
8	Valence Romans Drôme Rugby	9 710	10	2 327	13
9	Biarritz Olympique Pays Basque	13 084	6	2 925	8
10	USON Rugby	13 284	5	3 343	6
11	US Dax Rugby Landes	7 492	15	1 961	15
12	Oyonnax Rugby	14 440	3	4 726	2
13	Stade montois Rugby Pro	9 139	12	2 570	10
14	SU Agen Lot-et-Garonne	12 862	7	3 245	7
15	Stade Aurillacois Cantal Auvergne (Vainqueur de l'Access Match et maintenu en PRO D2)	6 907	16	1 974	14
16	Stade Niçois (Relégué en Nationale)	7 774	14	1 925	16



3.10 BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025/2026

ÉVOLUTION DES MOYENNES DE PRODUITS ET CHARGES PREVISIONNELS
2025/2026 VS COMPTES RÉELS 2024/2025 – En milliers d'€

Moyenne des produits	10 674	11 066
	10 610	
Moyenne des charges	10 975	11 764
		11 398
Moyenne par la plus grande masse	11 045	11 801
		11 427

■ Budgets prévisionnels au 31/05/2024
(hors phases finales) Saison 2024/2025

■ Comptes réels au 30/06/2025
Saison 2024/2025

■ Budgets prévisionnels au 31/05/2025
(hors phases finales) Saison 2025/2026



PARTIE 4

ANNEXES



4.1 DISTRIBUTION LNR

VERSEMENTS AUX CLUBS DE TOP 14 ET PRO D2

LES VERSEMENTS DE LA LNR AUX CLUBS DE TOP 14 – SAISON 2024/2025

Synthèse en milliers d'€ - Source LNR

Clubs	New Deal	Primes montées-descentes	Coupes d'Europe	Indemnités joueurs XV de France / France 7	TOTAL
Stade Toulousain	6 544	0	857	1 575	8 976
Union Bordeaux-Bègles	6 112	0	1 157	825	8 093
Rugby Club Toulonnais	5 452	0	557	528	6 537
Aviron Bayonnais Rugby Pro	5 384	0	374	160	5 918
ASM Clermont Auvergne	5 317	0	557	283	6 158
Castres Olympique	5 203	0	557	192	5 952
Stade Rochelais	5 375	0	557	939	6 870
Section Paloise Béarn Pyrénées	5 040	0	374	418	5 832
Montpellier Hérault Rugby Club	4 684	0	374	150	5 208
Racing 92	5 320	0	557	511	6 388
Lou Rugby	5 151	0	474	416	6 041
Stade Français Paris	5 031	0	557	209	5 797
USA Perpignan	4 342	0	374	160	4 875
Rugby Club Vannes	4 441	1 000	374	0	5 815
TOTAL	73 397	1 000	7 700	6 365	88 462

Données issues des comptes définitifs de la LNR (un complément ayant été versé post-clôture).

LES VERSEMENTS DE LA LNR AUX CLUBS DE PRO D2 SAISON 2024/2025 – Synthèse en milliers d'€ - Source LNR

Clubs	New Deal	Primes montées-descentes	Indemnités joueurs XV de France / France 7	TOTAL
US Montauban	2 174	0	0	2 174
FC Grenoble Rugby	2 708	0	0	2 708
CA Brive Corrèze Limousin	2 507	0	0	2 507
Provence Rugby	2 219	0	21	2 240
US Colomiers Rugby Pro	2 581	0	0	2 581
SA XV Charente Rugby	2 354	0	0	2 354
Béziers Rugby	2 294	0	8	2 302
Valence Romans Drôme Rugby	2 293	0	0	2 293
Biarritz Olympique Pays Basque	2 184	0	0	2 184
USON Rugby	2 330	0	0	2 330
US Dax Rugby Landes	2 292	0	10	2 301
Oyonnax Rugby	2 177	600	0	2 777
Stade Montois Rugby Pro	2 455	0	0	2 455
SU Agen Lot-et-Garonne	2 437	0	0	2 437
Stade Aurillacois Cantal Auvergne	2 461	0	0	2 461
Stade Niçois	1 896	300	0	2 196
TOTAL	37 362	900	38	38 300



4.2 ASSOCIATIONS SUPPORTS DU TOP 14 ET DE LA PRO D2

COMPTE DE RÉSULTAT ASSOCIATIONS SUPPORTS TOP 14 ET PRO D2

Synthèse en milliers d'€

	21/22	%	22/23	%	23/24	%	24/25	%
Subventions	14 275	35%	14 406	32%	14 514	30%	14 871	29%
Partenariats	599	1%	413	1%	731	2%	604	1%
Versements LNR	512	1%	180	0%	0	0%	513	1%
Recettes matches	56	0%	60	0%	47	0%	32	0%
Ventes de marchandises	960	2%	1 751	4%	2 354	5%	2 899	6%
Autres produits	20 937	52%	25 183	56%	27 829	58%	30 645	59%
Transferts de charges	3 195	8%	3 069	7%	2 286	5%	2 275	4%
Produits d'exploitation	40 535	100%	45 061	100%	47 762	100%	51 838	100%
Achats	3 292	8%	4 308	9%	4 378	8%	5 321	10%
Services extérieurs	5 158	12%	5 922	12%	6 835	13%	6 537	12%
Autres services extérieurs	16 025	37%	18 383	37%	19 550	36%	19 238	36%
Impôts et taxes	494	1%	569	1%	655	1%	649	1%
Masse salariale	12 939	30%	15 061	30%	15 446	29%	15 395	28%
Charges sociales	3 053	7%	3 655	7%	3 989	7%	4 007	7%
Amortissements et provisions	930	2%	1 003	2%	1 059	2%	986	2%
Autres charges	1 942	4%	1 441	3%	1 875	3%	1 995	4%
Charges d'exploitation	43 832	100%	50 341	100%	53 787	100%	54 128	100%
Résultat d'exploitation	-3 297		-5 279		-6 025		-2 290	
Produits financiers	132		92		168		142	
Charges financières	385		231		162		418	
Produits exceptionnels	1 981		3 578		4 426		3 302	
Charges exceptionnelles	659		664		1 740		938	
Impôt sur les bénéfices	-13		10		25		7	
Bénéfice ou perte	-2 214		-2 514		-3 359		-209	



BILAN ASSOCIATIONS SUPPORTS TOP 14 ET PRO D2

Synthèse en milliers d'€

Total	21/22	22/23	23/24	24/25
Capitaux propres retraités et résultat	3 819	-2 092	-2 623	-3 231
Provisions pour risques	2 727	2 953	4 073	4 002
Emprunts auprès des établissements de crédits	6 058	6 199	5 178	2 945
Comptes courants d'associés et dettes financières	3 567	3 757	5 083	7 430
Fournisseurs et comptes rattachés	4 293	4 731	5 637	5 529
Dettes fiscales et sociales	2 701	3 049	2 505	2 862
Autres dettes	7 051	7 723	8 987	8 426
Produits constatés d'avance	2 161	2 161	756	1 738
Dettes à long terme	3 634	5 715	5 432	5 897
Dettes à court terme	22 201	21 910	22 713	23 031
TOTAL ACTIF / PASSIF (*)	32 381	28 486	29 595	29 699
Actif immobilisé	11 513	8 539	8 625	8 213
Actif circulant	20 864	19 945	20 973	21 488
Dont stocks	122	95	108	126
Dont créances clients, avances et acomptes	2 945	3 649	3 780	3 104
Dont autres créances	7 284	7 964	10 465	11 046
Dont disponibilités et VMP	9 676	7 376	5 372	6 180
Dont charges constatées d'avance	831	857	1 250	1 032
Besoin en fonds de roulement	-11 141	-9 440	-7 217	-7 850
Capacité d'autofinancement	-1 607	-1 980	-2 612	686

*Total Actif = Actif immobilisé + Actif circulant

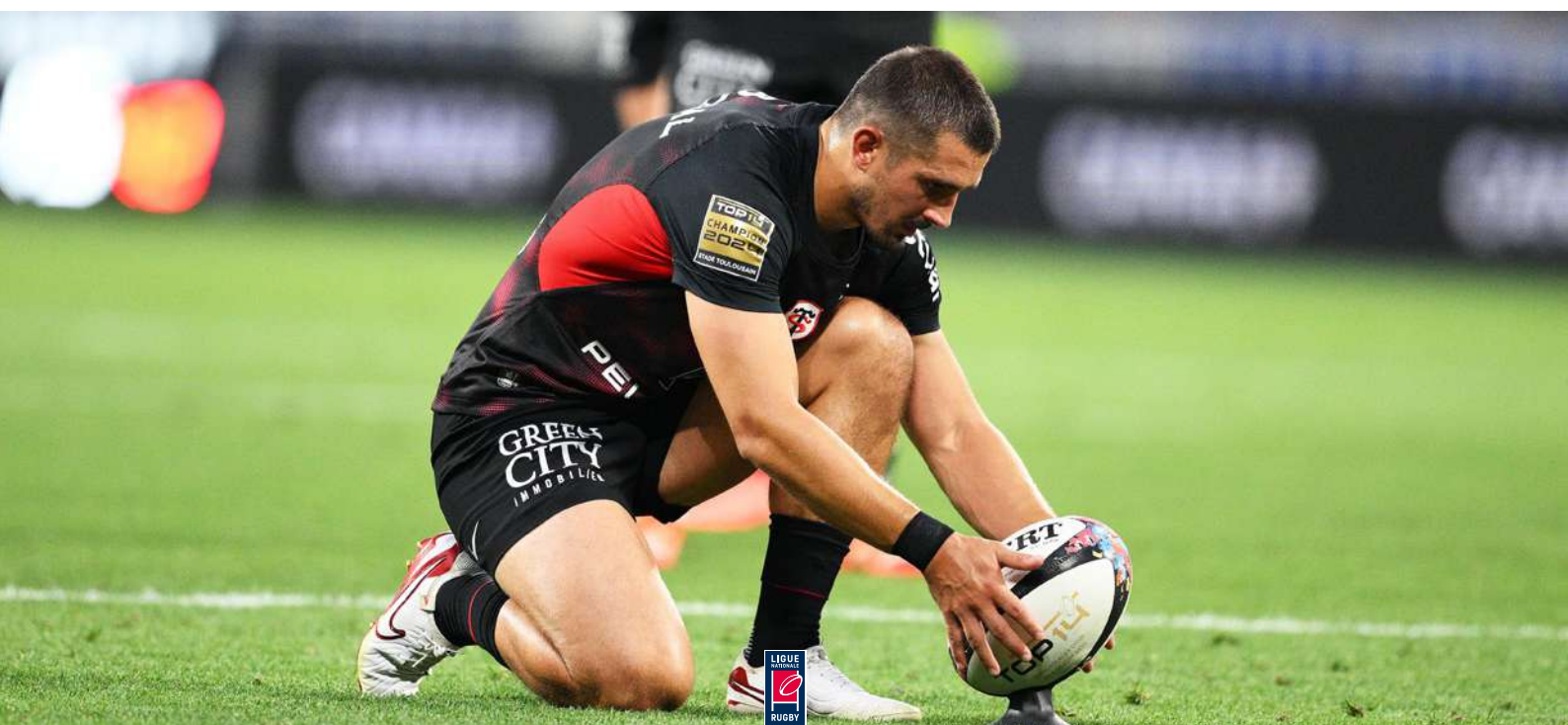
Total Passif = Capitaux propres retraités et résultats + Provisions pour risques + Dettes à long terme + Dettes à court terme



COMPTE DE RÉSULTAT ASSOCIATIONS SUPPORTS TOP 14

Synthèse en milliers d'€

	21/22	%	22/23	%	23/24	%	24/25	%
Subventions	7 211	32%	6 931	29%	7 923	30%	7 640	27%
Partenariats	362	2%	170	1%	246	1%	253	1%
Versements LNR	412	2%	180	1%	0	0%	460	2%
Recettes matches	17	0%	54	0%	33	0%	19	0%
Ventes de marchandises	331	1%	525	2%	735	3%	623	2%
Autres produits	12 315	55%	14 777	61%	16 801	63%	17 901	64%
Transferts de charges	1 662	7%	1 429	6%	1 104	4%	1 187	4%
Produits d'exploitation	22 309	100%	24 066	100%	26 842	100%	28 082	100%
Achats	1 581	7%	2 172	8%	2 044	7%	2 455	8%
Services extérieurs	2 940	13%	3 454	13%	3 969	13%	3 510	12%
Autres services extérieurs	7 988	35%	9 532	36%	9 839	33%	9 713	34%
Impôts et taxes	309	1%	372	1%	496	2%	341	1%
Masse salariale	6 632	29%	7 742	29%	9 213	31%	8 963	31%
Charges sociales	1 907	8%	2 091	8%	2 608	9%	2 481	9%
Amortissements et provisions	538	2%	555	2%	354	1%	360	1%
Autres charges	712	3%	802	3%	1 199	4%	1 083	4%
Charges d'exploitation	22 607	100%	26 719	100%	29 722	100%	28 905	100%
Résultat d'exploitation	-298		-2 653		-2 880		-823	
Produits financiers	60		25		52		55	
Charges financières	97		52		55		286	
Produits exceptionnels	601		2 069		1 969		1 498	
Charges exceptionnelles	386		299		926		503	
Impôt sur les bénéfices	29		9		5		4	
Bénéfice ou perte	-148		-919		-1 844		-62	



BILAN ASSOCIATIONS SUPPORTS TOP 14

	21/22	22/23	23/24	24/25
Capitaux propres retraités et résultat	4 025	-550	-1 636	-1 573
Provisions pour risques	1 848	1 307	1 994	2 027
Emprunts auprès des établissements de crédits	4 810	4 521	1 988	190
Comptes courants d'associés et dettes financières	3 040	3 262	4 337	6 249
Fournisseurs et comptes rattachés	2 513	2 670	2 982	2 691
Dettes fiscales et sociales	1 576	1 834	1 386	1 678
Autres dettes	4 733	3 960	4 389	4 375
Produits constatés d'avance	1 741	1 761	480	1 038
Dettes à long terme	3 171	4 813	1 627	2 752
Dettes à court terme	15 246	13 198	13 937	13 469
TOTAL ACTIF / PASSIF (*)	24 290	18 768	15 921	16 675
Actif immobilisé	9 978	6 978	3 403	3 483
Actif circulant	14 307	11 788	12 520	13 193
Dont stocks	90	43	22	14
Dont créances clients, avances et et acomptes	2 087	2 843	2 647	1 825
Dont autres créances	4 313	4 127	5 602	6 279
Dont disponibilités et VMP	7 278	4 275	3 177	4 284
Dont charges constatées d'avance	535	495	1 072	791
Besoin en fonds de roulement	-8 311	-5 733	-4 617	-4 574
Capacité d'autofinancement	237	-708	-1 579	319

*Total Actif = Actif immobilisé + Actif circulant

Total Passif = Capitaux propres retraités et résultats + Provisions pour risques + Dettes à long terme + Dettes à court terme



COMPTE DE RÉSULTAT ASSOCIATIONS SUPPORTS PRO D2

Synthèse en milliers d'€

	21/22	%	22/23	%	23/24	%	24/25	%
Subventions	7 064	39%	7 475	36%	6 591	32%	7 231	30%
Partenariats	237	1%	243	1%	486	2%	351	1%
Versements LNR	100	1%	0	0%	0	0%	54	0%
Recettes matches	39	0%	6	0%	14	0%	13	0%
Ventes de marchandises	630	3%	1 226	6%	1 620	8%	2 276	10%
Autres produits	8 623	47%	10 406	50%	11 028	53%	12 744	54%
Transferts de charges	1 534	8%	1 640	8%	1 182	6%	1 088	5%
Produits d'exploitation	18 227	100%	20 996	100%	20 920	100%	23 756	100%
Achats	1 710	8%	2 136	9%	2 334	10%	2 866	11%
Services extérieurs	2 218	10%	2 468	10%	2 866	12%	3 027	12%
Autres services extérieurs	8 038	38%	8 851	37%	9 711	40%	9 525	38%
Impôts et taxes	185	1%	197	1%	159	1%	308	1%
Masse salariale	6 306	30%	7 319	31%	6 233	26%	6 433	26%
Charges sociales	1 146	5%	1 564	7%	1 381	6%	1 526	6%
Amortissements et provisions	392	2%	449	2%	706	3%	626	2%
Autres charges	1 230	6%	639	3%	676	3%	911	4%
Charges d'exploitation	21 225	100%	23 622	100%	24 065	100%	25 223	100%
Résultat d'exploitation	-2 999		-2 626		-3 145		-1 467	
Produits financiers	72		68		116		86	
Charges financières	288		179		107		133	
Produits exceptionnels	1 380		1 508		2 457		1 804	
Charges exceptionnelles	273		364		814		435	
Impôt sur les bénéfices	-42		1		20		3	
Bénéfice ou perte	-2 066		-1 595		-1 514		-147	



BILAN ASSOCIATIONS SUPPORTS PRO D2 – Synthèse en milliers d'€

	21/22	22/23	23/24	24/25
Capitaux propres retraités et résultat	-206	-1 542	-986	-1 658
Provisions pour risques	879	1 646	2 079	1 975
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 248	1 678	3 190	2 755
Comptes courants d'associés et dettes financières	527	495	746	1 181
Fournisseurs et comptes rattachés	1 780	2 061	2 655	2 838
Dettes fiscales et sociales	1 125	1 215	1 119	1 184
Autres dettes	2 318	3 763	4 598	4 051
Produits constatés d'avance	420	400	276	699
Dettes à long terme	463	902	3 805	3 145
Dettes à court terme	6 955	8 712	8 777	9 562
TOTAL ACTIF / PASSIF (*)	8 091	9 718	13 674	13 024
Actif immobilisé	1 535	1 561	5 223	4 730
Actif circulant	6 557	8 157	8 454	8 295
Dont stocks	32	52	86	112
Dont créances clients, avances et et acomptes	858	806	1 133	1 279
Dont autres créances	2 971	3 837	4 863	4 767
Dont disponibilités et VMP	2 398	3 101	2 195	1 896
Dont charges constatées d'avance	296	362	179	241
Besoin en fonds de roulement	-2 830	-3 707	-2 601	-3 276
Capacité d'autofinancement	-1 844	-1 272	-1 033	366

*Total Actif = Actif immobilisé + Actif circulant

Total Passif = Capitaux propres retraités et résultats + Provisions pour risques + Dettes à long terme + Dettes à court terme



4.3 ANNEXE PARTENARIAT

TOP 14 - RÉPARTITION ESTIMÉE PAR TYPE DE SUPPORT ET DE PRESTATION (INCLUS LES COLLECTIVITÉS)



SOCIÉTÉS SPORTIVES EN MOYENNE EN K€

Compte de résultat au 30 juin 2025 : «Total des comptes 708 rattachés au partenariat »	14 782
Commissions régie publicitaire (si partenariat en net au budget)	
TOTAL PARTENARIAT (Brut)	14 782

Répartition estimée par type de support et de prestation (inclus les collectivités)

Saison 2024 / 2025

	TOP 14					Coupe d'Europe				
	Partie fixe	Partie variable	dont échanges M/ses	dont hospitalités	Total	Partie fixe	Partie variable	dont échanges M/ses	dont hospitalités	Total
Emplacement sponsor n°1 (devant du maillot - empl. principal)	975	19	14	30	994	60	13	-	1	73
Emplacement sponsor n°2 (devant du maillot)	334	4	-	46	338	42	2	-	3	44
Emplacement sponsor n°3 (devant du maillot)	258	2	-	25	261	25	2	-	1	26
Emplacement sponsor n°4 (manche gauche du maillot)	174	5	7	24	179	13	3	-	2	17
Emplacement sponsor n°5 (dos au-dessous du numéro)	229	1	41	17	230	16	1	-	1	17
Emplacement sponsor n°6 (dos au-dessus du numéro)	397	12	-	24	409	46	11	-	1	56
Total maillot	2 367	43	63	166	2 411	202	32	-	9	234
Emplacement sponsor n°7 (devant gauche du short)	179	9	-	12	188	30	1	-	1	30
Emplacement sponsor n°8 (devant gauche du short)	147	3	-	20	149	15	0	-	1	15
Emplacement sponsor n°9 (dos du short)	264	8	-	42	271	19	5	-	3	24
Total short	589	19	-	74	609	64	6	-	5	69
Emplacement sponsor n°10 (variable)	139	2	-	22	141	26	2	-	1	28
Total maillot et short	3 095	65	63	262	3 160	292	39	-	16	331
Équipementier textile (hors produits dérivés)	381	18	153	9	399	12	4	2	-	16
Équipementier ballon (hors produits dérivés)	56	1	25	6	57	0	-	0	-	0
TOTAL A0 équipement	3 532	84	240	277	3 616	305	43	3	16	348
TOP 14 : panneau LED (propriété de la LNR)	248	-	25	-	248	8	-	-	-	8
PRO D2 : panneau LED (propriété de la LNR)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Panneau LED ou tournante (propriété du club)	429	1	27	-	429	7	-	1	-	7
Panneau fixe	338	-	16	-	338	23	-	0	-	23
Autres supports ¹	1 519	1	71	-	1 520	19	-	0	-	19
Redevances liées au sponsoring non affectables ²	84	-	-	-	84	1	-	-	-	1
TOTAL A1	2 618	1	139	-	2 619	59	-	1	-	59
Hospitalités (dont loges, prestations VIP...)	7 055	28	157	-	7 084	387	11	1	-	398
TOTAL A2	7 055	28	157	-	7 084	387	11	1	-	398
Autres imputations	620	-	98	-	620	37	2	-	-	39
TOTAL A3	620	-	98	-	620	37	2	-	-	39
TOTAL A0 + A1 + A2 + A3	13 825	114	635	277	13 939	788	56	5	16	844
TOTAL GÉNÉRAL CHAMPIONNAT ET COUPE D'EUROPE	14 613	170	640	292						
TOTAL GÉNÉRAL					14 782					

¹ Spot, écran géant, médias, annonces sonores, parrain de match, marquage pelouse

² Hors redevances buvettes, boutiques et redevances inscrites en « 758 »



PRO D2 - RÉPARTITION ESTIMÉE PAR TYPE DE SUPPORT ET DE PRESTATION (INCLUS LES COLLECTIVITÉS)



SOCIÉTÉS SPORTIVES EN MOYENNE EN K€

Compte de résultat au 30 juin 2025 : « Total des comptes 708 rattachés au partenariat »	5 098
Commissions régie publicitaire (si partenariat en net au budget)	
TOTAL PARTENARIAT (Brut)	5 098

Répartition estimée par type de support et de prestation (inclus les collectivités)

Saison 2024 / 2025

	PRO D2				Total
	Partie fixe	Partie variable	dont échanges M/ses	dont hospitalités	
Emplacement sponsor n°1 (devant du maillot - empl. principal)	314	-	-	15	314
Emplacement sponsor n°2 (devant du maillot)	96	-	1	24	96
Emplacement sponsor n°3 (devant du maillot)	82	-	-	19	82
Emplacement sponsor n°4 (manche gauche du maillot)	58	-	-	6	58
Emplacement sponsor n°5 (dos au-dessous du numéro)	71	-	3	10	71
Emplacement sponsor n°6 (dos au-dessus du numéro)	188	-	-	12	188
Total maillot	809	-	4	86	809
Emplacement sponsor n°7 (devant gauche du short)	57	-	3	5	57
Emplacement sponsor n°8 (devant gauche du short)	36	-	-	3	36
Emplacement sponsor n°9 (dos du short)	92	-	-	8	92
Total short	185	-	3	15	185
Emplacement sponsor n°10 (variable)	23	-	-	3	23
Total maillot et short	1 018	-	7	105	1 018
Équipementier textile (hors produits dérivés)	82	1	51	11	83
Équipementier ballon (hors produits dérivés)	19	-	8	5	19
TOTAL A0 équipement	1 119	1	66	121	1 120
TOP 14 : panneautique LED (propriété de la LNR)	-	-	-	-	-
PRO D2 : panneautique LED (propriété de la LNR)	135	-	13	-	135
Panneautique LED ou tournante (propriété du club)	196	-	16	-	196
Panneautique fixe	328	-	24	-	328
Autres supports ¹	577	-	34	-	577
Redevances liées au sponsoring non affectables ²	128	-	9	-	128
TOTAL A1	1 365	-	96	-	1 365
Hospitalités (dont loges, prestations VIP,...)	2 488	13	119	-	2 501
TOTAL A2	2 488	13	119	-	2 501
Autres imputations	112	-	1	-	112
TOTAL A3	112	-	1	-	112
TOTAL A0 + A1 + A2 + A3	5 084	14	282	121	5 098

¹ Spot, écran géant, médias, annonces sonores, parrain de match, marquage pelouse

² Hors redevances buvettes, boutiques et redevances inscrites en « 758 »

4.4 A2R : COMPOSITION, MISSIONS

L'AUTORITÉ DE LA RÉGULATION DU RUGBY « A2R » : COMPOSITION ET MISSIONS

Conformément à l'article L. 132-2 du Code du sport (ainsi qu'aux dispositions particulières prévues à cet effet par les statuts et règlements généraux de la FFR et de la LNR et par la convention FFR/LNR), **l'A2R est un organisme indépendant, chargé d'assurer le contrôle de la gestion administrative, financière et juridique des clubs** disputant les championnats professionnels, d'une part, et fédéraux, d'autre part. L'article L. 132-2 du Code du sport a été modifié par la loi n° 2012-158 du 1^{er} février 2012 et du 1^{er} mars 2017 visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs peut être résumé comme suit :

En vue d'assurer la pérennité des associations et sociétés sportives, de favoriser le respect de l'équité sportive et de contribuer à la régulation économique des compétitions, les fédérations qui ont constitué une ligue professionnelle créent en leur sein un organisme, doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et ayant pour missions d'assurer :

- 1/ le contrôle administratif, juridique et financier des associations et sociétés sportives qui sont membres de la fédération ou de la ligue professionnelle ou sollicitent l'adhésion à la fédération ou à la ligue ;
- 2/ le contrôle financier de l'activité des agents sportifs ;
- 3/ le contrôle et l'évaluation des projets d'achat, de cession et de changement d'actionnaires des sociétés sportives ;
- 4/ le contrôle des contrats conclus en application de l'article L. 222-2-10-1 du Code du sport.

Les contrôles portant sur les associations et sociétés sportives peuvent être effectués sur pièces et sur place. Lorsque l'association ou la société sportive est tenue de faire certifier ses comptes par un commissaire aux comptes, elle transmet sans délai à l'organisme mentionné au premier alinéa le rapport établi par le commissaire aux comptes sur ses comptes annuels. Lorsqu'un commissaire aux comptes engage une procédure d'alerte en application des articles L.234-1 ou L.234-2 du Code de commerce, la société ou l'association en informe sans délai l'organisme mentionné au premier alinéa du présent article. Les agents sportifs, les associations et les sociétés sportives, ainsi que les organes des fédérations et de leurs ligues professionnelles, sont tenus de communiquer à l'organisme mentionné au même premier alinéa toute information ou tout document nécessaire à l'accomplissement de ses missions. Cet organisme peut également demander à toute personne physique ou morale ayant un lien juridique quelconque avec l'association ou la société sportive de lui communiquer toute information ou tout document nécessaire à l'accomplissement de ses missions.



QU'EST-CE QUE L'A2R ?

L'activité de l'A2R s'articule autour de quatre entités :

- **la Commission de contrôle des championnats professionnels**, chargée d'assurer le contrôle des clubs participant aux championnats organisés par la LNR (TOP 14, PRO D2 et SUPER SEVEN) ;
- **la Commission de régulation des championnats fédéraux**, chargée d'assurer le contrôle des clubs participant aux championnats organisés par la FFR (divisions fédérales) ;
- **la formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français** qui, sur la base des éléments fournis par ces deux commissions, est habilitée à prononcer des sanctions à l'encontre des clubs ;
- **la Commission de régulation des agents sportifs**, chargée d'assurer le contrôle financier des opérations réalisées par les agents sportifs.

Les membres de l'A2R (Commission de contrôle des championnats professionnels et la formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français)

Les membres de l'A2R sont nommés pour leur expertise et pour leur indépendance, notamment vis-à-vis des clubs contrôlés. Plusieurs dispositions réglementaires apportent les garanties nécessaires sur ces deux points.

La Commission de contrôle des championnats professionnels est composée de onze membres désignés par la LNR :

- Mme Lucile PRADEAU et MM. Nicolas COUDENC et Gérard LANDAT (experts-comptables et commissaires aux comptes), MM. Julien LEGENDRE et Thibault PORTALEZ (experts-comptables), MM. Jean-Luc BERBION, Pierre CONSTANT, Philippe ORAIN (diplômés en expertise-comptable), M^e Serge ALLORY (notaire honoraire spécialisé en droit des sociétés et de l'entreprise).
- MM. Dominique DEBREYER (diplômé en expertise-comptable) et Philippe DEPARIS (expert-comptable et commissaire aux comptes), coordinateurs de la Commission.

La formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français est désignée à parité par la FFR et la LNR. Elle est statutairement composée :

- de trois personnalités qualifiées désignées par le comité directeur de la FFR ;
- de trois personnalités qualifiées désignées par le comité directeur de la LNR ;
- d'une personnalité qualifiée désignée d'un commun accord entre les présidents de la FFR et de la LNR.

Les membres sont :

- MM. Jean-Claude FRANCESCHI (président), Matthieu BARTHELEMY (vice-président), Fabien MOLES, Gilles POCURUL, Bernard ROUX, Patrick PEROCESCHI et Éric SPIRIDION.

Le secrétariat de la Commission de contrôle des championnats professionnels et de la formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français pour le secteur professionnel est assuré par son responsable, M. Marc LE NERRANT, appartenant au personnel permanent de la Ligue Nationale de Rugby avec en support M. Corentin MAGAL, prestataire externe.

La Commission de contrôle des agents sportifs, organe d'instruction et de poursuites relatives au contrôle financier des agents sportifs, est composée d'au moins cinq membres indépendants, dont deux membres désignés par la FFR et trois membres désignés par la LNR, dont le président M. Paul GOZE, qui ne peuvent être membres des autres organes de l'A2R.

Cette commission est pilotée par la LNR.

Lorsqu'elle détecte des faits susceptibles de constituer un manquement, elle en informe le délégué aux agents sportifs de la FFR qui sera chargé de décider de la suite à donner par la chambre disciplinaire de la FFR chargée du jugement, soit la Commission aux agents sportifs de la FFR.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'A2R ?

La vocation essentielle de l'A2R est notamment de tendre vers l'équité économique des championnats de TOP 14 et de PRO D2, afin d'éviter que la compétition puisse être faussée par des clubs qui engageraient des charges trop élevées sans justifier au préalable des ressources nécessaires à leur financement. Il s'agit également de contribuer à la pérennité économique et sportive des clubs, ce qui est d'autant plus indispensable dans une période d'incertitude économique couplée à la nécessité pour les clubs de performer sportivement.

- Tout club professionnel doit **limiter le niveau de « rétribution joueurs » (hors charges patronales) des joueurs sous contrat professionnel, pluriactif et espoir à un maximum équivalent à 52 % de la somme de ses produits** prévus dans ses comptes de résultats prévisionnels, d'une part, et de clôture de l'exercice, d'autre part. Le niveau de « rétribution joueurs » des joueurs comprend l'ensemble des rémunérations, en espèces ou en nature, y compris les éventuels contrats d'image garantis par les clubs (redevance BRAILLARD). Les produits recouvrent aussi bien les produits d'exploitation, que les produits financiers et les produits exceptionnels. Si un club ne dégagne ainsi pas suffisamment de produits d'exploitation pour « couvrir » son niveau de « rétribution joueurs », son actionnaire pourra, par exemple, volontairement ou sur demande de l'A2R, procéder à un abandon de compte courant et/ou présenter des garanties en numéraire.

Pour ce faire, les rôles sont clairement répartis entre la Commission de contrôle des championnats professionnels et la formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français.

La première, organe d'instruction et de poursuites, instruit les dossiers à travers la collecte des documents comptables et juridiques nécessaires, les auditions de clubs et les visites sur site. Neuf de ses membres, ont chacun plus particulièrement en charge entre trois et cinq clubs des deux divisions professionnelles. La Commission examine et apprécie ainsi la situation de chaque club lors de réunions collégiales. Elle prononce un avis favorable – ou non – à l'homologation des contrats des joueurs, et transmet à la formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français les dossiers susceptibles de justifier l'application des sanctions prévues par les règlements. Elle peut, par ailleurs, prononcer des mesures d'encadrement concernant le recrutement des clubs et/ou sur le niveau autorisé de « rétribution joueurs ».

La formation « Régulation » du Conseil de discipline du rugby français, organe de jugement, est compétente pour prononcer en première instance lesdites sanctions après audition du club pour échange contradictoire, sur la base notamment du dossier présenté par un ou plusieurs rapporteur(s) de la Commission de contrôle. Il est, par ailleurs, garant des procédures définies par les Comités directeurs de la FFR et de la LNR. Il peut, sur proposition de la FFR ou de la LNR, se saisir de tous les dossiers examinés par les Commissions de contrôle, ou charger celles-ci d'examiner plus particulièrement tout sujet qu'il estimera nécessaire.

S'il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux conseils des clubs en matière comptable et juridique, ou à leurs commissaires aux comptes, l'A2R peut assurer un apport d'expertise notamment pour les clubs promus de divisions inférieures.



QUELLES MESURES ET SANCTIONS PEUT PRONONCER L'A2R ?

Afin de mener ses missions à bien, l'A2R peut, selon le degré de gravité de la situation financière d'un club ou de l'infraction qui lui est reprochée, prononcer un certain nombre de mesures et/ou de sanctions, assorties ou non d'un sursis total ou partiel :

- amendes financières ;
- blocage des versements de la LNR ou suppression totale ou partielle de la participation à la caisse de blocage du Championnat de France ;
- limitation de la masse salariale des joueurs à un montant fixé par la Commission de contrôle ;
- mise sous conditions de la conclusion de nouveaux contrats et/ou avenants de joueurs (de prolongation et/ou d'augmentation de la rémunération) à la production de documents supplémentaires et/ou de garanties financières ;
- interdiction de conclure de contrats et/ou avenants de joueurs, y compris avec des joueurs déjà sous contrat ou déjà licenciés dans le club considéré ;
- retrait de points ;
- refus d'accèsion aux phases finales ;
- refus d'accèsion en division supérieure ;
- rétrogradation en division inférieure (automatique en fin de saison pour tout club ayant fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire) ;
- refus d'engagement en championnat professionnel.

Toute décision de l'un des organes de l'A2R peut faire l'objet d'un appel devant la formation « Régulation » de la Commission fédérale d'appel, compétente en la matière.



FONDS DE RÉSERVE ET PLAFONNEMENT DE LA MASSE SALARIALE : DES GARDE-FOUS SPÉCIFIQUES AU RUGBY PROFESSIONNEL PRÉVUS DANS LES RÈGLEMENTS DE LA LNR.

En dehors des mesures ou sanctions pouvant être prononcées à l'encontre de tel ou tel club, tous sont soumis notamment à deux obligations réglementaires dont la première est, à ce jour, unique dans le sport professionnel français :

- Tout club professionnel a l'obligation de constituer un fonds de réserve, lui permettant de présenter une situation nette retraitée d'un montant au moins égal à 15% du niveau de « rétribution joueurs », hors charges patronales, au titre de la saison à venir. Cette mesure courageuse et unique dans le sport professionnel mondial favorise l'augmentation du niveau moyen de capitaux propres retraités des clubs et joue un rôle d'« amortisseur » pour des clubs en difficulté financière ponctuelle.
- L'obligation relative au plafonnement en valeur de la masse salariale et assimilés « joueurs » (dite Salary Cap). Elle a pour principaux objectifs d'éviter une trop forte dérégulation du marché et de l'économie des clubs, de limiter les écarts budgétaires entre les clubs et de participer ainsi aux mesures permettant de tendre vers l'équilibre de la compétition et surtout de maximiser l'incertitude sportive du championnat. Le montant limite a été fixé à 10,7 M€. Le Salary Cap applicable pour la saison 2026/2027 est fixé à 11 M€. À des fins de prévisibilité budgétaire, il est fixé à 11,1 M€ pour la saison 2027/2028, puis pour la saison 2028/2029 à 11,2 M€, puis pour la saison 2029/2030 à 11,3 M€ et le montant du Salary Cap pour les saisons postérieures à la saison 2029/2030 sera fixé par le comité directeur de la LNR. À défaut, le plafond applicable à la saison précédant la saison concernée sera reconduit.

Ce dispositif est contrôlé par le Contrôleur général, organe indépendant et membre de l'A2R. L'instruction est menée par le Salary Cap manager appuyé du soutien d'un cabinet d'expertise-comptable et d'un cabinet d'intelligence économique. Une Commission de discipline spécialisée, créée par la LNR pour cette seule mission, est chargée de prononcer les éventuelles sanctions liées au dispositif. Les missions de chambre de médiation ont été réduites aux manquements non concernés par des sanctions à points qui ont vu le jour pour renforcer la dissuasion du dispositif et son équité. Le cas échéant, l'accord de médiation éteint tout risque de procédure disciplinaire et n'est pas susceptible de recours.

4.5 GLOSSAIRE

RAPPORT CCCP 2026

Écart-type

Il mesure l'écart moyen des valeurs d'une série à la moyenne de celle-ci.

C'est un critère de dispersion. Plus il est faible, plus les valeurs sont regroupées autour de la moyenne.

Étendue

C'est la différence entre la valeur la plus élevée et la valeur la moins élevée de l'échantillon.

Moyenne

C'est le rapport entre la somme des valeurs et le nombre des valeurs.

Médiane

Valeur d'une variable telle qu'il existe autant d'observations qui lui soient supérieures qu'inférieures.

PARTIE 5

ANNEXES DES COMPTES INDIVIDUELS DES CLUBS RETRAITÉS

Pour rappel, les retraitements de la CCCP sont opérés directement sur les comptes de bilans sans passer par le compte de résultat.

5.1 COMPTES INDIVIDUELS RETRAITÉS DES CLUBS DE TOP 14





ASM CLERMONT AUVERGNE

Compte de résultat

Subventions	30
Partenariats	17 067
Versements LNR	6 152
Recettes matches	6 092
Ventes de marchandises	4 079
Autres produits	1 478
Transferts de charges	2 517

Produits d'exploitation 37 416

Achats	4 543
Services extérieurs	4 439
Autres services extérieurs	3 943
Impôts et taxes	1 006
Masse salariale	14 544
<i>dont joueurs</i>	10 403
<i>dont entraîneurs</i>	1 506
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 160
<i>dont administratif et commercial</i>	1 475
Charges sociales	5 829
Amortissements et provisions	2 216
Autres charges	1 190

Charges d'exploitation 37 710

Résultat d'exploitation -294

Produits financiers	2 137
Charges financières	2 694
Produits exceptionnels	575
Charges exceptionnelles	345
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -621

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	6 122
Provision pour risques	316
Emprunts auprès des établissements de crédits	3 778
Comptes courants d'associés et dettes financières	11 402
Fournisseurs et comptes rattachés	3 058
Dettes fiscales et sociales	4 453
Autres dettes	2 846
Produits constatés d'avance	116

Total passif 32 131

Actif immobilisé 20 651

Actif circulant 11 480

Stocks	765
Créances clients, avances et et acomptes	6 802
Autres créances	3 478
Disponibilités et VMP	311
Charges constatées d'avance	123

Total actif 32 131





AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO

Compte de résultat

Subventions	505
Partenariats	12 941
Versements LNR	5 956
Recettes matches	7 170
Ventes de marchandises	179
Autres produits	2 459
Transferts de charges	1 220

Produits d'exploitation 30 429

Achats	3 794
Services extérieurs	2 501
Autres services extérieurs	3 615
Impôts et taxes	331
Masse salariale	11 534
<i>dont joueurs</i>	8 655
<i>dont entraîneurs</i>	835
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	298
<i>dont administratif et commercial</i>	1 746
Charges sociales	4 764
Amortissements et provisions	1 985
Autres charges	2 169

Charges d'exploitation 30 692

Résultat d'exploitation -263

Produits financiers	11
Charges financières	483
Produits exceptionnels	766
Charges exceptionnelles	227
Impôt sur les bénéfices	-33

Bénéfice ou perte -162

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	2 312
Provision pour risques	137
Emprunts auprès des établissements de crédits	18 487
Comptes courants d'associés et dettes financières	77
Fournisseurs et comptes rattachés	5 649
Dettes fiscales et sociales	4 094
Autres dettes	5 363
Produits constatés d'avance	725

Total passif 36 844

Actif immobilisé 29 862

Actif circulant 6 982

Stocks	0
Créances clients, avances et et acomptes	3 489
Autres créances	2 493
Disponibilités et VMP	580
Charges constatées d'avance	420

Total actif 36 844





CASTRES OLYMPIQUE

Compte de résultat

Subventions	160
Partenariats	9 503
Versements LNR	6 096
Recettes matches	2 450
Ventes de marchandises	644
Autres produits	735
Transferts de charges	792

Produits d'exploitation 20 381

Achats	2 333
Services extérieurs	1 461
Autres services extérieurs	3 071
Impôts et taxes	353
Masse salariale	12 654
<i>dont joueurs</i>	9 553
<i>dont entraîneurs</i>	531
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 177
<i>dont administratif et commercial</i>	1 392
Charges sociales	5 090
Amortissements et provisions	383
Autres charges	1 824

Charges d'exploitation 27 169

Résultat d'exploitation -6 788

Produits financiers	66
Charges financières	176
Produits exceptionnels	57
Charges exceptionnelles	33
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -6 875

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	2 239
Provision pour risques	17
Emprunts auprès des établissements de crédits	0
Comptes courants d'associés et dettes financières	1 358
Fournisseurs et comptes rattachés	2 319
Dettes fiscales et sociales	3 199
Autres dettes	522
Produits constatés d'avance	228

Total passif 9 881

Actif immobilisé 2 014

Actif circulant 7 868

Stocks	160
Créances clients, avances et et acomptes	5 182
Autres créances	1 830
Disponibilités et VMP	420
Charges constatées d'avance	276

Total actif 9 881





LOU RUGBY

Compte de résultat

Subventions	341
Partenariats	20 926
Versements LNR	6 002
Recettes matches	4 718
Ventes de marchandises	326
Autres produits	7 941
Transferts de charges	959

Produits d'exploitation 41 212

Achats	9 091
Services extérieurs	5 153
Autres services extérieurs	5 710
Impôts et taxes	651
Masse salariale	14 164
<i>dont joueurs</i>	9 761
<i>dont entraîneurs</i>	1 071
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	799
<i>dont administratif et commercial</i>	2 532
Charges sociales	6 283
Amortissements et provisions	3 486
Autres charges	2 162

Charges d'exploitation 46 700

Résultat d'exploitation -5 489

Produits financiers	413
Charges financières	480
Produits exceptionnels	763
Charges exceptionnelles	690
Impôt sur les bénéfices	-11

Bénéfice ou perte -5 472

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	32 584
Provision pour risques	375
Emprunts auprès des établissements de crédits	336
Comptes courants d'associés et dettes financières	25 769
Fournisseurs et comptes rattachés	10 164
Dettes fiscales et sociales	6 152
Autres dettes	6 313
Produits constatés d'avance	613

Total passif 82 307

Actif immobilisé 54 833

Actif circulant 27 474

Stocks	0
Créances clients, avances et et acomptes	17 637
Autres créances	8 274
Disponibilités et VMP	188
Charges constatées d'avance	1 375

Total actif 82 307





MONTPELLIER HÉRAULT RUGBY CLUB

Compte de résultat

Subventions	953
Partenariats	11 668
Versements LNR	5 177
Recettes matches	1 906
Ventes de marchandises	1 355
Autres produits	1 143
Transferts de charges	1 588

Produits d'exploitation 23 790

Achats	3 350
Services extérieurs	2 299
Autres services extérieurs	3 239
Impôts et taxes	458
Masse salariale	15 289
<i>dont joueurs</i>	11 059
<i>dont entraîneurs</i>	1 714
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 390
<i>dont administratif et commercial</i>	1 126
Charges sociales	6 621
Amortissements et provisions	2 644
Autres charges	923

Charges d'exploitation 34 823

Résultat d'exploitation -11 034

Produits financiers	0
Charges financières	0
Produits exceptionnels	16 397
Charges exceptionnelles	1 496
Impôt sur les bénéfices	-68

Bénéfice ou perte 3 935

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	3 590
Provision pour risques	1 563
Emprunts auprès des établissements de crédits	0
Comptes courants d'associés et dettes financières	30
Fournisseurs et comptes rattachés	2 838
Dettes fiscales et sociales	4 007
Autres dettes	1 003
Produits constatés d'avance	1 297

Total passif 14 328

Actif immobilisé 3 000

Actif circulant 11 328

Stocks	156
Créances clients, avances et et acomptes	3 502
Autres créances	922
Disponibilités et VMP	6 386
Charges constatées d'avance	362

Total actif 14 328





RACING 92
LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

RACING 92

Compte de résultat

Subventions	1
Partenariats	14 968
Versements LNR	6 605
Recettes matches	2 846
Ventes de marchandises	56
Autres produits	1 911
Transferts de charges	1 347

Produits d'exploitation 27 733

Achats	2 370
Services extérieurs	4 643
Autres services extérieurs	2 923
Impôts et taxes	433
Masse salariale	13 205
<i>dont joueurs</i>	9 751
<i>dont entraîneurs</i>	1 124
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 611
<i>dont administratif et commercial</i>	719
Charges sociales	5 506
Amortissements et provisions	1 694
Autres charges	1 353

Charges d'exploitation 32 126

Résultat d'exploitation -4 393

Produits financiers	110
Charges financières	0
Produits exceptionnels	227
Charges exceptionnelles	15
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -4 071

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	7 760
Provision pour risques	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	18
Comptes courants d'associés et dettes financières	0
Fournisseurs et comptes rattachés	977
Dettes fiscales et sociales	2 352
Autres dettes	4 829
Produits constatés d'avance	0

Total passif 15 937

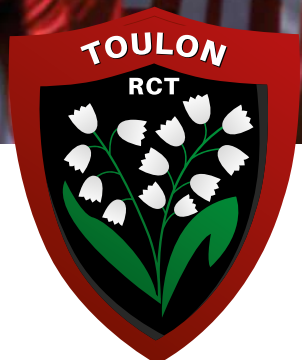
Actif immobilisé 993

Actif circulant 14 943

Stocks	53
Créances clients, avances et et acomptes	7 163
Autres créances	6 683
Disponibilités et VMP	13
Charges constatées d'avance	1 032

Total actif 15 937





RUGBY CLUB TOULONNAIS

Compte de résultat

Subventions	1 568
Partenariats	10 053
Versements LNR	6 747
Recettes matches	7 440
Ventes de marchandises	2 365
Autres produits	2 242
Transferts de charges	1 156

Produits d'exploitation **31 570**

Achats	5 199
Services extérieurs	3 589
Autres services extérieurs	5 133
Impôts et taxes	596
Masse salariale	16 237
<i>dont joueurs</i>	11 093
<i>dont entraîneurs</i>	1 338
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 602
<i>dont administratif et commercial</i>	2 204
Charges sociales	6 508
Amortissements et provisions	2 557
Autres charges	1 338

Charges d'exploitation **41 159**

Résultat d'exploitation **-9 589**

Produits financiers	5
Charges financières	769
Produits exceptionnels	3 167
Charges exceptionnelles	768
Impôt sur les bénéfices	-2 685

Bénéfice ou perte **-5 269**

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	1 599
Provision pour risques	1 835
Emprunts auprès des établissements de crédits	4 568
Comptes courants d'associés et dettes financières	18 037
Fournisseurs et comptes rattachés	4 092
Dettes fiscales et sociales	5 081
Autres dettes	3 103
Produits constatés d'avance	95

Total passif **38 410**

Actif immobilisé **31 894**

Actif circulant **6 516**

Stocks	629
Créances clients, avances et et acomptes	1 302
Autres créances	3 044
Disponibilités et VMP	843
Charges constatées d'avance	697

Total actif **38 410**





RUGBY CLUB VANNES

Compte de résultat

Subventions	323
Partenariats	10 927
Versements LNR	4 849
Recettes matches	3 320
Ventes de marchandises	2 563
Autres produits	248
Transferts de charges	547

Produits d'exploitation 22 778

Achats	3 230
Services extérieurs	2 038
Autres services extérieurs	3 190
Impôts et taxes	237
Masse salariale	7 877
<i>dont joueurs</i>	5 939
<i>dont entraîneurs</i>	479
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	584
<i>dont administratif et commercial</i>	875
Charges sociales	3 151
Amortissements et provisions	875
Autres charges	748

Charges d'exploitation 21 346

Résultat d'exploitation 1 431

Produits financiers	162
Charges financières	25
Produits exceptionnels	113
Charges exceptionnelles	99
Impôt sur les bénéfices	321

Bénéfice ou perte 1 261

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	4 807
Provision pour risques	180
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 635
Comptes courants d'associés et dettes financières	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 631
Dettes fiscales et sociales	2 868
Autres dettes	3 115
Produits constatés d'avance	91

Total passif 14 326

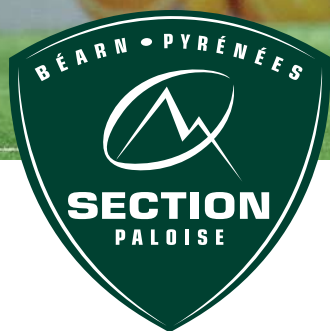
Actif immobilisé 5 356

Actif circulant 8 971

Stocks	164
Créances clients, avances et et acomptes	957
Autres créances	1 064
Disponibilités et VMP	6 628
Charges constatées d'avance	159

Total actif 14 326





SECTION PALOISE BÉARN PYRÉNÉES

Compte de résultat

Subventions	777
Partenariats	15 515
Versements LNR	5 497
Recettes matches	4 064
Ventes de marchandises	1 145
Autres produits	1 414
Transferts de charges	1 476

Produits d'exploitation 29 888

Achats	3 242
Services extérieurs	2 183
Autres services extérieurs	3 285
Impôts et taxes	359
Masse salariale	13 392
<i>dont joueurs</i>	9 594
<i>dont entraîneurs</i>	977
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 122
<i>dont administratif et commercial</i>	1 699
Charges sociales	5 351
Amortissements et provisions	340
Autres charges	1 324

Charges d'exploitation 29 476

Résultat d'exploitation 412

Produits financiers	218
Charges financières	5
Produits exceptionnels	213
Charges exceptionnelles	553
Impôt sur les bénéfices	-51

Bénéfice ou perte 336

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	4 422
Provision pour risques	85
Emprunts auprès des établissements de crédits	549
Comptes courants d'associés et dettes financières	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 440
Dettes fiscales et sociales	3 850
Autres dettes	285
Produits constatés d'avance	1 098

Total passif 11 729

Actif immobilisé 1 805

Actif circulant 9 925

Stocks	93
Créances clients, avances et et acomptes	926
Autres créances	2 064
Disponibilités et VMP	6 384
Charges constatées d'avance	457

Total actif 11 729





STADE FRANÇAIS PARIS

Compte de résultat

Subventions	810
Partenariats	13 560
Versements LNR	5 999
Recettes matches	4 517
Ventes de marchandises	1 492
Autres produits	3 245
Transferts de charges	1 234

Produits d'exploitation **30 856**

Achats	6 250
Services extérieurs	5 215
Autres services extérieurs	5 817
Impôts et taxes	933
Masse salariale	17 301
<i>dont joueurs</i>	10 773
<i>dont entraîneurs</i>	2 495
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	2 119
<i>dont administratif et commercial</i>	1 915
Charges sociales	6 965
Amortissements et provisions	1 022
Autres charges	3 692

Charges d'exploitation **47 194**

Résultat d'exploitation **-16 338**

Produits financiers	73
Charges financières	28
Produits exceptionnels	2
Charges exceptionnelles	0
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte **-16 291**

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	2 370
Provision pour risques	2 926
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 400
Comptes courants d'associés et dettes financières	0
Fournisseurs et comptes rattachés	3 255
Dettes fiscales et sociales	4 718
Autres dettes	140
Produits constatés d'avance	313

Total passif **15 121**

Actif immobilisé **3 261**

Actif circulant **11 860**

Stocks	0
Créances clients, avances et et acomptes	6 456
Autres créances	2 201
Disponibilités et VMP	2 924
Charges constatées d'avance	278

Total actif **15 121**





STADE ROCHELAIS

Compte de résultat

Subventions	750
Partenariats	21 355
Versements LNR	6 921
Recettes matches	5 747
Ventes de marchandises	2 062
Autres produits	2 495
Transferts de charges	1 400

Produits d'exploitation 40 730

Achats	4 427
Services extérieurs	3 342
Autres services extérieurs	4 673
Impôts et taxes	563
Masse salariale	15 689
<i>dont joueurs</i>	10 289
<i>dont entraîneurs</i>	2 076
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 261
<i>dont administratif et commercial</i>	2 063
Charges sociales	5 804
Amortissements et provisions	1 813
Autres charges	2 613

Charges d'exploitation 38 924

Résultat d'exploitation 1 806

Produits financiers	250
Charges financières	362
Produits exceptionnels	95
Charges exceptionnelles	93
Impôt sur les bénéfices	505

Bénéfice ou perte 1 191

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	8 969
Provision pour risques	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	16 645
Comptes courants d'associés et dettes financières	13
Fournisseurs et comptes rattachés	1 811
Dettes fiscales et sociales	4 465
Autres dettes	4 423
Produits constatés d'avance	18

Total passif 36 344

Actif immobilisé 24 416

Actif circulant 11 929

Stocks	157
Créances clients, avances et et acomptes	2 997
Autres créances	2 826
Disponibilités et VMP	5 717
Charges constatées d'avance	232

Total actif 36 344





STADE TOULOUSAIN

Compte de résultat

Subventions	205
Partenariats	20 662
Versements LNR	9 127
Recettes matches	10 109
Ventes de marchandises	14 857
Autres produits	5 111
Transferts de charges	2 637

Produits d'exploitation 62 708

Achats	14 107
Services extérieurs	4 509
Autres services extérieurs	7 380
Impôts et taxes	789
Masse salariale	21 273
<i>dont joueurs</i>	13 284
<i>dont entraîneurs</i>	2 365
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 449
<i>dont administratif et commercial</i>	4 175
Charges sociales	7 750
Amortissements et provisions	2 793
Autres charges	3 966

Charges d'exploitation 62 567

Résultat d'exploitation 141

Produits financiers	212
Charges financières	38
Produits exceptionnels	115
Charges exceptionnelles	244
Impôt sur les bénéfices	26

Bénéfice ou perte 160

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	11 502
Provision pour risques	13
Emprunts auprès des établissements de crédits	3 332
Comptes courants d'associés et dettes financières	34
Fournisseurs et comptes rattachés	4 405
Dettes fiscales et sociales	10 592
Autres dettes	1 924
Produits constatés d'avance	2 046

Total passif 33 849

Actif immobilisé 7 124

Actif circulant 26 725

Stocks	1 070
Créances clients, avances et et acomptes	7 946
Autres créances	1 826
Disponibilités et VMP	15 485
Charges constatées d'avance	399

Total actif 33 849





UNION BORDEAUX-BÈGLES

Compte de résultat

Subventions	433
Partenariats	18 013
Versements LNR	8 107
Recettes matches	10 633
Ventes de marchandises	3 059
Autres produits	1 568
Transferts de charges	1 363

Produits d'exploitation 43 176

Achats	6 066
Services extérieurs	3 905
Autres services extérieurs	5 617
Impôts et taxes	641
Masse salariale	15 852
<i>dont joueurs</i>	11 180
<i>dont entraîneurs</i>	1 503
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 690
<i>dont administratif et commercial</i>	1 479
Charges sociales	5 938
Amortissements et provisions	873
Autres charges	2 772

Charges d'exploitation 41 664

Résultat d'exploitation 1 512

Produits financiers	54
Charges financières	21
Produits exceptionnels	567
Charges exceptionnelles	45
Impôt sur les bénéfices	413

Bénéfice ou perte 1 654

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	5 500
Provision pour risques	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 173
Comptes courants d'associés et dettes financières	971
Fournisseurs et comptes rattachés	3 949
Dettes fiscales et sociales	6 184
Autres dettes	2 255
Produits constatés d'avance	538

Total passif 20 570

Actif immobilisé 4 520

Actif circulant 16 050

Stocks	83
Créances clients, avances et et acomptes	5 191
Autres créances	2 364
Disponibilités et VMP	8 208
Charges constatées d'avance	204

Total actif 20 570





USA PERPIGNAN

Compte de résultat

Subventions	129
Partenariats	9 792
Versements LNR	4 892
Recettes matches	3 807
Ventes de marchandises	1 133
Autres produits	431
Transferts de charges	1 309

Produits d'exploitation 21 493

Achats	1 749
Services extérieurs	2 104
Autres services extérieurs	2 732
Impôts et taxes	344
Masse salariale	10 148
<i>dont joueurs</i>	7 777
<i>dont entraîneurs</i>	915
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	679
<i>dont administratif et commercial</i>	777
Charges sociales	4 029
Amortissements et provisions	569
Autres charges	710

Charges d'exploitation 22 385

Résultat d'exploitation -892

Produits financiers	151
Charges financières	24
Produits exceptionnels	176
Charges exceptionnelles	169
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -758

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	2 585
Provision pour risques	354
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 379
Comptes courants d'associés et dettes financières	1
Fournisseurs et comptes rattachés	1 412
Dettes fiscales et sociales	2 376
Autres dettes	502
Produits constatés d'avance	311

Total passif 8 919

Actif immobilisé 2 242

Actif circulant 6 677

Stocks	0
Créances clients, avances et et acomptes	2 848
Autres créances	635
Disponibilités et VMP	3 029
Charges constatées d'avance	165

Total actif 8 919



5.2 COMPTES INDIVIDUELS RETRAITÉS DES CLUBS DE PRO D2





BÉZIERS RUGBY

Compte de résultat

Subventions	867
Partenariats	3 726
Versements LNR	2 285
Recettes matches	918
Ventes de marchandises	786
Autres produits	623
Transferts de charges	613

Produits d'exploitation 9 817

Achats	1 154
Services extérieurs	962
Autres services extérieurs	1 497
Impôts et taxes	166
Masse salariale	3 603
<i>dont joueurs</i>	2 535
<i>dont entraîneurs</i>	207
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	344
<i>dont administratif et commercial</i>	518
Charges sociales	1 460
Amortissements et provisions	857
Autres charges	170

Charges d'exploitation 9 870

Résultat d'exploitation -53

Produits financiers	30
Charges financières	12
Produits exceptionnels	5
Charges exceptionnelles	395
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -424

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	524
Provision pour risques	814
Emprunts auprès des établissements de crédits	423
Comptes courants d'associés et dettes financières	995
Fournisseurs et comptes rattachés	284
Dettes fiscales et sociales	1 080
Autres dettes	76
Produits constatés d'avance	766

Total passif 4 962

Actif immobilisé 517

Actif circulant 4 445

Stocks	56
Créances clients, avances et et acomptes	1 735
Autres créances	240
Disponibilités et VMP	2 331
Charges constatées d'avance	84

Total actif 4 962





BIARRITZ

OLYMPIQUE PAYS BASQUE



BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE

Compte de résultat

Subventions	808
Partenariats	2 824
Versements LNR	2 238
Recettes matches	1 208
Ventes de marchandises	587
Autres produits	1 205
Transferts de charges	695

Produits d'exploitation 9 564

Achats	1 449
Services extérieurs	662
Autres services extérieurs	1 598
Impôts et taxes	155
Masse salariale	4 488
<i>dont joueurs</i>	2 925
<i>dont entraîneurs</i>	307
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	450
<i>dont administratif et commercial</i>	805
Charges sociales	2 302
Amortissements et provisions	1 223
Autres charges	446

Charges d'exploitation 12 323

Résultat d'exploitation -2 759

Produits financiers	0
Charges financières	35
Produits exceptionnels	2 676
Charges exceptionnelles	726
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -844

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	34
Provision pour risques	614
Emprunts auprès des établissements de crédits	587
Comptes courants d'associés et dettes financières	279
Fournisseurs et comptes rattachés	1 164
Dettes fiscales et sociales	1 568
Autres dettes	833
Produits constatés d'avance	3

Total passif 5 081

Actif immobilisé 2 994

Actif circulant 2 087

Stocks	94
Créances clients, avances et et acomptes	1 296
Autres créances	539
Disponibilités et VMP	135
Charges constatées d'avance	23

Total actif 5 081





CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN

Compte de résultat

Subventions	564
Partenariats	9 196
Versements LNR	2 503
Recettes matches	2 193
Ventes de marchandises	908
Autres produits	1 917
Transferts de charges	900

Produits d'exploitation **18 181**

Achats	3 222
Services extérieurs	1 854
Autres services extérieurs	2 461
Impôts et taxes	305
Masse salariale	9 551
<i>dont joueurs</i>	6 510
<i>dont entraîneurs</i>	906
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	1 033
<i>dont administratif et commercial</i>	1 102
Charges sociales	4 206
Amortissements et provisions	914
Autres charges	934

Charges d'exploitation **23 447**

Résultat d'exploitation **-5 266**

Produits financiers	49
Charges financières	227
Produits exceptionnels	1 904
Charges exceptionnelles	412
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte **-3 952**

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	1 649
Provision pour risques	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	8 770
Comptes courants d'associés et dettes financières	1 320
Fournisseurs et comptes rattachés	2 272
Dettes fiscales et sociales	1 867
Autres dettes	2 111
Produits constatés d'avance	238

Total passif **18 227**

Actif immobilisé **12 907**

Actif circulant **5 320**

Stocks	0
Créances clients, avances et et acomptes	2 123
Autres créances	672
Disponibilités et VMP	2 257
Charges constatées d'avance	269

Total actif **18 227**





FC GRENOBLE RUGBY

Compte de résultat

Subventions	222
Partenariats	6 518
Versements LNR	2 736
Recettes matches	1 320
Ventes de marchandises	192
Autres produits	1 671
Transferts de charges	675

Produits d'exploitation 13 334

Achats	1 823
Services extérieurs	1 745
Autres services extérieurs	1 625
Impôts et taxes	168
Masse salariale	5 197
<i>dont joueurs</i>	3 635
<i>dont entraîneurs</i>	453
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	361
<i>dont administratif et commercial</i>	748
Charges sociales	2 444
Amortissements et provisions	184
Autres charges	699

Charges d'exploitation 13 885

Résultat d'exploitation -551

Produits financiers	49
Charges financières	69
Produits exceptionnels	266
Charges exceptionnelles	268
Impôt sur les bénéfices	-92

Bénéfice ou perte -481

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	2 255
Provision pour risques	49
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 470
Comptes courants d'associés et dettes financières	479
Fournisseurs et comptes rattachés	2 104
Dettes fiscales et sociales	1 516
Autres dettes	31
Produits constatés d'avance	0

Total passif 7 904

Actif immobilisé 787

Actif circulant 7 118

Stocks	41
Créances clients, avances et acomptes	3 282
Autres créances	1 467
Disponibilités et VMP	2 086
Charges constatées d'avance	241

Total actif 7 904





OYONNAX RUGBY

Compte de résultat

Subventions	255
Partenariats	6 681
Versements LNR	2 865
Recettes matches	750
Ventes de marchandises	472
Autres produits	385
Transferts de charges	1 226

Produits d'exploitation 12 634

Achats	1 142
Services extérieurs	1 232
Autres services extérieurs	1 925
Impôts et taxes	197
Masse salariale	6 121
<i>dont joueurs</i>	4 726
<i>dont entraîneurs</i>	455
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	316
<i>dont administratif et commercial</i>	625
Charges sociales	2 383
Amortissements et provisions	414
Autres charges	784

Charges d'exploitation 14 198

Résultat d'exploitation -1 564

Produits financiers	41
Charges financières	72
Produits exceptionnels	48
Charges exceptionnelles	170
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -1 717

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	1 288
Provision pour risques	105
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 713
Comptes courants d'associés et dettes financières	22
Fournisseurs et comptes rattachés	966
Dettes fiscales et sociales	1 308
Autres dettes	266
Produits constatés d'avance	14

Total passif 5 682

Actif immobilisé	2 813
Actif circulant	2 869
Stocks	117
Créances clients, avances et et acomptes	864
Autres créances	810
Disponibilités et VMP	907
Charges constatées d'avance	172

Total actif 5 682





PROVENCE RUGBY

PROVENCE RUGBY

Compte de résultat

Subventions	86
Partenariats	9 976
Versements LNR	2 111
Recettes matches	1 301
Ventes de marchandises	1 449
Autres produits	1 132
Transferts de charges	969

Produits d'exploitation 17 023

Achats	2 702
Services extérieurs	1 975
Autres services extérieurs	1 879
Impôts et taxes	114
Masse salariale	6 647
<i>dont joueurs</i>	4 720
<i>dont entraîneurs</i>	487
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	583
<i>dont administratif et commercial</i>	857
Charges sociales	3 181
Amortissements et provisions	283
Autres charges	201

Charges d'exploitation 16 980

Résultat d'exploitation 43

Produits financiers	123
Charges financières	0
Produits exceptionnels	84
Charges exceptionnelles	152
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte 98

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	3 485
Provision pour risques	731
Emprunts auprès des établissements de crédits	125
Comptes courants d'associés et dettes financières	700
Fournisseurs et comptes rattachés	288
Dettes fiscales et sociales	1 927
Autres dettes	750
Produits constatés d'avance	900

Total passif 8 906

Actif immobilisé 977

Actif circulant 7 929

Stocks	81
Créances clients, avances et et acomptes	3 233
Autres créances	3 477
Disponibilités et VMP	1 017
Charges constatées d'avance	122

Total actif 8 906





SA XV CHARENTE RUGBY

Compte de résultat

Subventions	156
Partenariats	3 632
Versements LNR	2 344
Recettes matches	998
Ventes de marchandises	24
Autres produits	206
Transferts de charges	393

Produits d'exploitation 7 753

Achats	890
Services extérieurs	495
Autres services extérieurs	1 087
Impôts et taxes	52
Masse salariale	3 209
<i>dont joueurs</i>	2 346
<i>dont entraîneurs</i>	231
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	229
<i>dont administratif et commercial</i>	404
Charges sociales	1 566
Amortissements et provisions	192
Autres charges	331

Charges d'exploitation 7 823

Résultat d'exploitation -70

Produits financiers	2
Charges financières	11
Produits exceptionnels	11
Charges exceptionnelles	1
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -69

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	828
Provision pour risques	15
Emprunts auprès des établissements de crédits	528
Comptes courants d'associés et dettes financières	302
Fournisseurs et comptes rattachés	302
Dettes fiscales et sociales	687
Autres dettes	212
Produits constatés d'avance	202

Total passif 3 077

Actif immobilisé 1 068

Actif circulant 2 009

Stocks	11
Créances clients, avances et et acomptes	1 245
Autres créances	506
Disponibilités et VMP	202
Charges constatées d'avance	46

Total actif 3 077





STADE AURILLACOIS CANTAL AUVERGNE

Compte de résultat

Subventions	516
Partenariats	1 669
Versements LNR	2 489
Recettes matches	659
Ventes de marchandises	123
Autres produits	710
Transferts de charges	472

Produits d'exploitation **6 638**

Achats	381
Services extérieurs	614
Autres services extérieurs	914
Impôts et taxes	150
Masse salariale	2 762
<i>dont joueurs</i>	1 974
<i>dont entraîneurs</i>	247
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	190
<i>dont administratif et commercial</i>	351
Charges sociales	1 179
Amortissements et provisions	31
Autres charges	291

Charges d'exploitation **6 322**

Résultat d'exploitation **316**

Produits financiers	6
Charges financières	0
Produits exceptionnels	263
Charges exceptionnelles	16
Impôt sur les bénéfices	71

Bénéfice ou perte **498**

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	815
Provision pour risques	150
Emprunts auprès des établissements de crédits	4
Comptes courants d'associés et dettes financières	0
Fournisseurs et comptes rattachés	427
Dettes fiscales et sociales	419
Autres dettes	67
Produits constatés d'avance	13

Total passif **1 894**

Actif immobilisé	196
Actif circulant	1 698
Stocks	12
Créances clients, avances et et acomptes	614
Autres créances	838
Disponibilités et VMP	205
Charges constatées d'avance	30

Total actif **1 894**





STADE MONTOIS RUGBY PRO

Compte de résultat

Subventions	18
Partenariats	3 241
Versements LNR	2 445
Recettes matches	763
Ventes de marchandises	216
Autres produits	1 265
Transferts de charges	769

Produits d'exploitation 8 717

Achats	1 066
Services extérieurs	748
Autres services extérieurs	1 103
Impôts et taxes	111
Masse salariale	3 938
<i>dont joueurs</i>	2 570
<i>dont entraîneurs</i>	239
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	423
<i>dont administratif et commercial</i>	706
Charges sociales	1 369
Amortissements et provisions	486
Autres charges	134

Charges d'exploitation 8 955

Résultat d'exploitation -238

Produits financiers	13
Charges financières	156
Produits exceptionnels	6
Charges exceptionnelles	28
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -403

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	1 225
Provision pour risques	85
Emprunts auprès des établissements de crédits	4 007
Comptes courants d'associés et dettes financières	1
Fournisseurs et comptes rattachés	464
Dettes fiscales et sociales	915
Autres dettes	33
Produits constatés d'avance	236

Total passif 6 965

Actif immobilisé 4 513

Actif circulant 2 453

Stocks	220
Créances clients, avances et et acomptes	679
Autres créances	927
Disponibilités et VMP	531
Charges constatées d'avance	96

Total actif 6 965





STADE NIÇOIS

Compte de résultat

Subventions	1 596
Partenariats	2 055
Versements LNR	2 147
Recettes matches	182
Ventes de marchandises	41
Autres produits	309
Transferts de charges	717

Produits d'exploitation 7 047

Achats	559
Services extérieurs	1 461
Autres services extérieurs	1 171
Impôts et taxes	100
Masse salariale	2 597
<i>dont joueurs</i>	1 925
<i>dont entraîneurs</i>	172
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	179
<i>dont administratif et commercial</i>	321
Charges sociales	1 031
Amortissements et provisions	442
Autres charges	254

Charges d'exploitation 7 614

Résultat d'exploitation -567

Produits financiers	7
Charges financières	3
Produits exceptionnels	67
Charges exceptionnelles	158
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -653

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	419
Provision pour risques	257
Emprunts auprès des établissements de crédits	83
Comptes courants d'associés et dettes financières	109
Fournisseurs et comptes rattachés	801
Dettes fiscales et sociales	944
Autres dettes	23
Produits constatés d'avance	0

Total passif 2 636

Actif immobilisé 149

Actif circulant 2 487

Stocks	0
Créances clients, avances et et acomptes	758
Autres créances	923
Disponibilités et VMP	734
Charges constatées d'avance	71

Total actif 2 636





SU AGEN LOT-ET-GARONNE

Compte de résultat

Subventions	608
Partenariats	6 264
Versements LNR	2 471
Recettes matches	731
Ventes de marchandises	730
Autres produits	345
Transferts de charges	511

Produits d'exploitation 11 660

Achats	1 520
Services extérieurs	819
Autres services extérieurs	1 654
Impôts et taxes	158
Masse salariale	4 878
<i>dont joueurs</i>	3 245
<i>dont entraîneurs</i>	395
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	558
<i>dont administratif et commercial</i>	680
Charges sociales	2 097
Amortissements et provisions	696
Autres charges	709

Charges d'exploitation 12 531

Résultat d'exploitation -871

Produits financiers	15
Charges financières	62
Produits exceptionnels	420
Charges exceptionnelles	269
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -767

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	586
Provision pour risques	110
Emprunts auprès des établissements de crédits	4 574
Comptes courants d'associés et dettes financières	903
Fournisseurs et comptes rattachés	1 639
Dettes fiscales et sociales	1 093
Autres dettes	168
Produits constatés d'avance	115

Total passif 9 188

Actif immobilisé 6 351

Actif circulant 2 837

Stocks	41
Créances clients, avances et et acomptes	1 095
Autres créances	1 169
Disponibilités et VMP	442
Charges constatées d'avance	89

Total actif 9 188





US COLOMIERS RUGBY PRO

Compte de résultat

Subventions	283
Partenariats	4 430
Versements LNR	2 571
Recettes matches	302
Ventes de marchandises	332
Autres produits	390
Transferts de charges	707

Produits d'exploitation 9 014

Achats	1 403
Services extérieurs	499
Autres services extérieurs	1 032
Impôts et taxes	159
Masse salariale	3 776
<i>dont joueurs</i>	2 751
<i>dont entraîneurs</i>	260
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	371
<i>dont administratif et commercial</i>	394
Charges sociales	1 746
Amortissements et provisions	337
Autres charges	309

Charges d'exploitation 9 261

Résultat d'exploitation -246

Produits financiers	16
Charges financières	16
Produits exceptionnels	79
Charges exceptionnelles	57
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -223

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	2 546
Provision pour risques	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	424
Comptes courants d'associés et dettes financières	20
Fournisseurs et comptes rattachés	1 083
Dettes fiscales et sociales	929
Autres dettes	92
Produits constatés d'avance	94

Total passif 5 189

Actif immobilisé 1 654

Actif circulant 3 535

Stocks	0
Créances clients, avances et et acomptes	1 935
Autres créances	307
Disponibilités et VMP	1 178
Charges constatées d'avance	114

Total actif 5 189





US DAX RUGBY LANDES

Compte de résultat

Subventions	21
Partenariats	2 797
Versements LNR	2 302
Recettes matches	811
Ventes de marchandises	379
Autres produits	55
Transferts de charges	340

Produits d'exploitation 6 705

Achats	956
Services extérieurs	988
Autres services extérieurs	1 311
Impôts et taxes	65
Masse salariale	2 754
<i>dont joueurs</i>	1 961
<i>dont entraîneurs</i>	252
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	182
<i>dont administratif et commercial</i>	359
Charges sociales	1 203
Amortissements et provisions	47
Autres charges	197

Charges d'exploitation 7 521

Résultat d'exploitation -816

Produits financiers	0
Charges financières	0
Produits exceptionnels	4
Charges exceptionnelles	5
Impôt sur les bénéfices	-34

Bénéfice ou perte -783

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	-247
Provision pour risques	13
Emprunts auprès des établissements de crédits	0
Comptes courants d'associés et dettes financières	0
Fournisseurs et comptes rattachés	801
Dettes fiscales et sociales	864
Autres dettes	21
Produits constatés d'avance	483

Total passif 1 935

Actif immobilisé 268

Actif circulant 1 667

Stocks	59
Créances clients, avances et et acomptes	867
Autres créances	341
Disponibilités et VMP	142
Charges constatées d'avance	258

Total actif 1 935





US MONTAUBAN

Compte de résultat

Subventions	100
Partenariats	5 587
Versements LNR	2 204
Recettes matches	771
Ventes de marchandises	314
Autres produits	184
Transferts de charges	822

Produits d'exploitation 9 981

Achats	1 277
Services extérieurs	1 095
Autres services extérieurs	1 175
Impôts et taxes	123
Masse salariale	4 875
<i>dont joueurs</i>	3 603
<i>dont entraîneurs</i>	324
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	370
<i>dont administratif et commercial</i>	578
Charges sociales	2 072
Amortissements et provisions	106
Autres charges	405

Charges d'exploitation 11 129

Résultat d'exploitation -1 148

Produits financiers	27
Charges financières	2
Produits exceptionnels	3
Charges exceptionnelles	100
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -1 220

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	1 466
Provision pour risques	229
Emprunts auprès des établissements de crédits	245
Comptes courants d'associés et dettes financières	1
Fournisseurs et comptes rattachés	522
Dettes fiscales et sociales	1 208
Autres dettes	275
Produits constatés d'avance	202

Total passif 4 149

Actif immobilisé 303

Actif circulant 3 845

Stocks	48
Créances clients, avances et et acomptes	1 379
Autres créances	1 041
Disponibilités et VMP	1 282
Charges constatées d'avance	96

Total actif 4 149





USON RUGBY

Compte de résultat

Subventions	403
Partenariats	7 885
Versements LNR	2 358
Recettes matches	852
Ventes de marchandises	157
Autres produits	339
Transferts de charges	815

Produits d'exploitation 12 810

Achats	970
Services extérieurs	902
Autres services extérieurs	1 263
Impôts et taxes	215
Masse salariale	5 027
<i>dont joueurs</i>	3 343
<i>dont entraîneurs</i>	808
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	400
<i>dont administratif et commercial</i>	477
Charges sociales	2 708
Amortissements et provisions	1 523
Autres charges	230

Charges d'exploitation 12 837

Résultat d'exploitation -27

Produits financiers	0
Charges financières	197
Produits exceptionnels	377
Charges exceptionnelles	158
Impôt sur les bénéfices	92

Bénéfice ou perte -97

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat 2 253

Provision pour risques 0

Emprunts auprès des établissements de crédits	182
Comptes courants d'associés et dettes financières	6 138
Fournisseurs et comptes rattachés	624
Dettes fiscales et sociales	1 082
Autres dettes	2 183
Produits constatés d'avance	717

Total passif 13 179

Actif immobilisé 10 322

Actif circulant 2 857

Stocks	99
Créances clients, avances et et acomptes	1 182
Autres créances	515
Disponibilités et VMP	947
Charges constatées d'avance	114

Total actif 13 179





VALENCE ROMANS DRÔME RUGBY

Compte de résultat

Subventions	0
Partenariats	5 095
Versements LNR	2 243
Recettes matches	448
Ventes de marchandises	474
Autres produits	884
Transferts de charges	425

Produits d'exploitation 9 569

Achats	1 683
Services extérieurs	1 280
Autres services extérieurs	1 078
Impôts et taxes	148
Masse salariale	3 438
<i>dont joueurs</i>	2 327
<i>dont entraîneurs</i>	273
<i>dont préparateurs et staff technique</i>	222
<i>dont administratif et commercial</i>	616
Charges sociales	1 430
Amortissements et provisions	267
Autres charges	353

Charges d'exploitation 9 677

Résultat d'exploitation -109

Produits financiers	13
Charges financières	32
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
Impôt sur les bénéfices	0

Bénéfice ou perte -128

Bilan

Capitaux propres retraités et résultat	910
Provision pour risques	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	726
Comptes courants d'associés et dettes financières	8
Fournisseurs et comptes rattachés	413
Dettes fiscales et sociales	779
Autres dettes	114
Produits constatés d'avance	19

Total passif 2 970

Actif immobilisé 1 015

Actif circulant 1 955

Stocks	31
Créances clients, avances et et acomptes	1 273
Autres créances	95
Disponibilités et VMP	534
Charges constatées d'avance	22

Total actif 2 970





9 Rue Descombes
75017 Paris
Tél. : 01 55 07 87 90

Contact CCCP
Marc LE NERRANT
ccc@lnr.fr
Tél. : 01 55 07 87 92

Contact LNR
Thibault ROSSIGNOL
thibault.rossignol@lnr.fr
Tél. : 01 55 07 87 51

Crédits photos :
Ligue Nationale de Rugby
Pressesports

Textes :
avec la participation du CDES

Réalisation Graphique
patricklehir.fr

lnr.fr